DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER MÉTROPOLITAIN
CAHIERS COMMUNAUX

PIÈCE MODIFIÉE

vu pour être annexé à la délibération
du Conseil métropolitain
en date du 28 mars 2024

Le Président,
Pour le Président, le 1er vice-Président,
Pierre PRIBETICH

40, avenue du Drapeau
DIJON METROPOLE
C.S. 17510 - 21075 DIJON CEDEX

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : 02 AVR. 2024

plu HD plan local d'urbanisme intercommunal Habitat – Déplacements
Dijon métropole

DIJON métropole

PATRIMOINE METROPOLITAIN 5
AHUY 13
BRESSEY-SUR-TILLE 35
BRETENIÈRE 41
CHENÔVE 53
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR 57
CORCELLES-LES-MONTS 61
DAIX 67
DIJON 79
FÉNAY 151
FLAVIGNEROT 171
HAUTEVILLE-LÈS-DIJON 187
LONGVIC 207
MAGNY-SUR-TILLE 225
MARSANNAY-LA-CÔTE 235
NEUILLY-CRIMOLOIS 238
OUGES 253
PERRIGNY-LÈS-DIJON 295
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON 301
QUETIGNY 311
SAINT-APOLLINAIRE 317
SENNECEY-LÈS-DIJON 337
TALANT 349

ANNEXE 1 / Etude de coloration rue Guynemer – LONGVIC 360
ANNEXE 2 / Etude de coloration – PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON 378
ANNEXE 3 / Schéma directeur chromatique – QUETIGNY 396

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER MÉTROPOLITAIN

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EM1 - Type pavillon « début de XX^{ème} siècle »





ÉLÉMENTS REMARQUABLES

Ces pavillons datés du début du XX^{ème} siècle – jusqu'aux années 50 - prennent des formes variées mais présentent des caractéristiques communes qui les distinguent des pavillons réalisés ultérieurement et leur donnent une identité propre. Leur concentration le long de certaines voies confère au paysage urbain de ces quartiers un attrait et une qualité particulière. Leur intérêt réside moins dans une architecture ou des éléments exceptionnels que dans la combinaison de plusieurs caractéristiques aboutissant à un type aisément reconnaissable, plutôt valorisant et représentatif d'une période de l'urbanisation communale (et intercommunale). Leur préservation contribue à éviter la trop grande banalisation du paysage urbain que produirait l'uniformisation des constructions ou au contraire, l'accroissement de leurs disparités.

Les principales caractéristiques architecturales constitutives de ce type de pavillon, qui méritent à ce titre une attention particulière en cas de travaux, sont :

- une implantation fréquente en pignon sur rue, mais parfois aussi sur le long pan ;
- un plan rectangulaire comprenant un seul niveau et des combles aménageables ;
- une toiture à deux pans assez pentus, avec ou sans croupe coiffant le pignon, admettant des ruptures de pente d'ampleur limitée ou des prolongement en appentis ;
- une couverture en tuiles mécaniques rouge-brun, plutôt rouges que brunes ;
- des façades enduites de teinte claire (blanc cassé) ;
- des baies verticales oblongues, plus rarement de proportions carrées (surtout en pignon ou au premier étage) et ordonnancées sur la façade ;
- des encadrements de baies marqués par un léger relief ;
- des menuiseries peintes en blanc ou grenat, n'excluant pas d'autres teintes (bleu, vert) ;
- ponctuellement, des ornements seyants avec le style des constructions : linteaux arqués et ornés de briques, marquise, verrière.

L'intérêt patrimonial de ces pavillons est à la fois :

- architectural, comme témoignage des constructions locales représentatives de cette période, identifiable à ce type ;
- socio-économique, en tant que forme historique d'accession sociale à la propriété.

EM2 - Type pavillon « Castors »








ÉLÉMENTS REMARQUABLES

Le terme « Castors » désigne une forme d'habitat groupé qui s'est développé en France dans les années 1950 pour répondre aux besoins de logements de la « Reconstruction ». Réalisée en totalité ou en partie sous forme d'auto-construction, faisant appel à des groupes de bénévoles locaux, cette formule a permis à des ménages de l'époque d'accéder à la propriété à des prix modérés, inférieurs à ceux proposés par les constructeurs. Le mouvement « Castors » s'est organisé en « coopératives » et fût reconnu par les pouvoirs publics comme une forme de logement social. Dans l'esprit de ses « promoteurs », il repose sur une pratique de solidarité et d'entraide locales.

Autant que le processus, c'est le résultat architectural qui est ici relevé, aboutissant à une forme de bâtiment caractéristique, en particulier pour les maisons accolées d'un étage : un grand volume parallélépipédique assez simple animé par des décrochements de façade et/ou l'adjonctions d'annexes qui font parfois le lien avec les constructions voisines. Ce modèle type et ses variantes se reconnaissent à la gamme relativement unitaire des matériaux, des éléments d'architecture (menuiseries, volets...) et des teintes employés, qui leur donnent un « air de famille ».

Plusieurs types de pavillons « Castors » sont présents sur le territoire de Dijon Métropole, souvent issus de lotissements.

Leur intérêt patrimonial est à la fois :

- architectural, comme témoignage des constructions locales représentatives du mouvement « Castors » ;
- socio-économique, comme processus d'accession sociale à la propriété grâce à l'auto-construction.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

E1





Cliché Dijon métropole 2021

Dénomination : maisons éclusières du canal de Bourgogne

Adresse : le long du canal de Bourgogne - communes de Bretenière, Dijon, Longvic, Ouges et Plombières-lès-Dijon

Datation : XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

Descriptif : Canal à petit gabarit (dit de Freycinet). Il relie Migennes-sur-l'Yonne à Saint-Jean-de-Losne sur la Saône. Ce canal, long de 242 kilomètres, comporte 189 écluses, 28 ports (autant de communes traversées) et de nombreux ouvrages d'art. Il traverse la métropole de Dijon d'ouest au sud-est, jalonné par 19 écluses, accompagnées de 18 maisons éclusières (l'une d'elles ayant été démolie). Le canal de Bourgogne est à la fois un élément identitaire important pour la métropole et un patrimoine national. Il est devenu aujourd'hui un espace de loisir, utilisé par les bateaux de plaisance, et le chemin de halage est réservé aux cyclistes et aux piétons. Il apparaît cependant important de renforcer la valorisation de cet aménagement comme patrimoine d'intérêt local sinon régional, avec la prise en considération de l'ensemble du petit patrimoine des communes traversées : écluses, ponts, ports, lavoirs sur les contre-fossés.

Les 18 maisons éclusières constituent les émergences architecturales qui prolongent et rythment le cours du canal et le connectent aux territoires habités. Depuis leur vocation d'origine, leurs usages se sont diversifiés au fil du temps : elles accueillent ou peuvent accueillir habitat, équipements et activités.

Elles se distinguent par des caractéristiques architecturales communes qui définissent le « type » originel :

- un plan rectangulaire presque carré, couvert d'une toiture à quatre pans convergeant en pointe au faîtage et revêtus de tuiles plates ;
- des façades enduites à la chaux, ne laissant apparentes que les pierres taillées des encadrements de baies, des chaînages d'angle, de la corniche et du soubassement ;
- des portes et des volet à battant en bois plein ;
- une lucarne axée sur la porte d'entrée, qui souligne la symétrie de la façade principale.

L'intérêt des maisons éclusières est à la fois historique, géographique, ethnologique - comme équipement accessoire d'un ouvrage d'art structurant du territoire et témoin d'une activité économique et sociale qui a marqué l'histoire de la commune – autant que paysager et architectural, représentatif d'une forme singulière de construction traditionnelle qui jalonne le paysage.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIERS COMMUNAUX

PIÈCE MODIFIÉE

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

AHUY

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1



Cliché GRAHAL 050012435



Cliché GRAHAL 050012414

Dénomination : Secteur urbain

Adresse : ruelle au Beau ; ruelle de la Chapelle ; ruelle du Cimetière ; rue de l'Eglise ; Grande Rue ; rue du Puits de Bois ; rue des Rochers ; rue Roulotte ; rue des Tilleuls - 21121 Ahuy

Datation : L'église qui date du XIIe siècle semble avoir structuré le noyau primitif du bourg. Par la suite, le village se développa dans le fond de la combe, où les terres étaient les plus fécondes à l'abri des vents. Le centre du bourg se caractérisa par une urbanisation linéaire relativement dense qui rompit avec la morphologie antérieure plus organisée autour de son église. Pendant longtemps, l'urbanisation du bourg a été contenue dans l'enveloppe du village rue. Ce n'est que très récemment que de nouveaux quartiers ont été créés tout en se développant de façon aréolaire autour du centre du bourg.

Descriptif : La géomorphologie du territoire a induit la constitution d'un village rue. La Grande Rue, l'artère principale du bourg, se caractérise par une plus forte densité due à un parcellaire de taille réduite au Coefficient d'Occupation des Sols plus élevé qu'ailleurs. Le bâti est aligné sur la voie et présente à différents endroits les traces des anciennes délimitations de parcelles agricoles constituées de murets en pierres surmontées de lauzes ou de tuiles.

Si la structure viaire et parcellaire du bourg a peu évolué, le bâti a été largement modifié. Le bâti ne présentant pas d'éléments exceptionnels, il s'agit donc d'un patrimoine ordinaire. Il serait toutefois intéressant de porter une attention toute particulière quant aux modifications qui pourraient altérer un peu plus son architecture. Ceci est particulièrement valable pour l'aspect extérieur des façades où les revêtements extérieurs, les baies ainsi que les volets pourraient faire l'objet de certaines préconisations afin que cet ensemble paraisse un peu moins hétérogène.

Par ailleurs, deux caractéristiques prégnantes de ce bourg sont à valoriser :

- Le patrimoine relatif à l'eau (puits, canaux et bassins de l'époque gallo-romaine), bien que souvent dissimulé sur des parcelles privées, n'en reste pas moins une identité forte d'Ahuy.
- Le patrimoine constitué des nombreux murets de clôture anciens qui sont encore en bon état. Ils signifient la permanence de l'aspect et de l'usage rural de cette commune.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GRAHAL 050012441

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 13 rue des Tilleuls 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 178

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux située en fond de parcelle, couvert d'un toit à 4 versants en tuiles. Baies à linteau cintré au 1er étage. La porte d'entrée est surmontée d'une marquise. Ensemble du terrain délimité par un muret couvert de tuiles.

2



Cliché GRAHAL 050013888

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : place du 8 Mai 1945 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 174

Datation : 18e siècle

Descriptif : Bâtiment de grandes dimensions couvert de tuiles, comportant dans sa partie droite une large ouverture à linteau cintré donnant passage aux bâtiments situés à l'arrière.

L'intérêt de ce bâtiment réside dans ses larges proportions qui donnent à la place tout son cachet, notamment par la façade comportant la porte à bel encadrement en pierre de taille.

3



Cliché GRAHAL 050012451

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 3 rue des Tilleuls 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 184

Datation : 1870

Descriptif : Maison située en front de parcelle, de plan rectangulaire à trois niveaux dont le dernier est en attique. La façade enduite laisse apparaître les chaînages d'angle et les encadrements des baies. Le toit est à quatre pans en ardoises. La porte d'entrée est surmontée d'une marquise.

4



Cliché GRAHAL 050013886



Cliché GRAHAL 050013887

Dénomination : portails

Adresse : 2 et 4 rue des Tilleuls 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 166, 167

Datation : 1610 ou 1640 ; 1669

Descriptif : Série de portails décorés d'éléments sculptés. Pour le n° 2 rue des Tilleuls, le linteau est surmonté d'une pierre gravée (en forme de pierre centrale de linteau, ce qui suggèrerait un remploi) comportant la date de 1669 et au-dessous un marteau et un compas. Au n° 4 de la rue des Tilleuls, les motifs sculptés de grappe de raisin et de blé sont entourés d'un cadre trapézoïdal sur lequel est inscrite la date de 1610 ou 1640.

5



Cliché GRAHAL 050012454

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 1 Grande-Rue 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 165

Descriptif : Maison située en milieu de parcelle et constituée de deux bâtiments accolés de différents niveaux. L'ensemble est en moellons apparents. Les baies sont droites à encadrement en pierre. La toiture est formée de deux toits perpendiculaires à deux versants en tuiles.

6



Cliché GRAHAL 050012456



Cliché GRAHAL 050013892

Dénomination : maison d'habitation

Titre courant : La Colombière

Adresse : 6 Grande-Rue 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 432

Datation : 18e siècle ; 19e siècle

Descriptif : Ancienne « Maison maternelle », foyer pour mères célibataires. Maison constituée de deux bâtiments à deux niveaux implantés en L. Façades enduites et baies à encadrement plat en pierre, en plein cintre au rez-de-chaussée et rectangulaires au premier étage. La toiture est formée de deux toits perpendiculaires à deux versants en tuiles.

La façade arrière empreinte un vocabulaire classique avec notamment un fronton triangulaire orné et une balustrade au niveau de la toiture.

7



Cliché GRAHAL 050012459



Cliché GRAHAL 050012458



Cliché GRAHAL 050012460



Cliché GRAHAL 050013906

Dénomination : maison d'habitation ; oratoire

Adresse : 3 Grande Rue ; Place du 8 Mai 1945 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 161, 163, 164, 173

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux située en fond de parcelle, comportant deux retours d'angle formant des tourelles. L'ensemble est en pierre apparente et présente des baies droites à encadrement plat en pierre. Un oratoire du XVIIe siècle se trouve également dans la propriété.

Le jardin de la propriété est particulièrement intéressant. Il est nécessaire de le conserver dans son entier car il représente le seul jardin privé de cette importance en plein centre du bourg.

8



Cliché GRAHAL 050012466

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 19 Grande-Rue 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 288

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à trois niveaux dont un en attique, située en fond de parcelle. La façade est enduite d'un crépi et percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre. Le toit est à deux versants en tuiles.

Un bâtiment de plan carré à deux niveaux couvert d'un toit en pavillon complète l'ensemble.

9



Cliché GRAHAL 050012470

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 28 Grande-Rue ; rue des Ecoles 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 308

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux, située en front de parcelle. Les baies rectangulaires ont un encadrement plat en pierre. La porte d'entrée et les baies jumelées du premier étage de la façade principale portent un linteau en accolade. Le toit est à deux versants en tuiles.

10



Cliché GRAHAL 050012472

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 36 Grande-Rue 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 684

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux située en front de parcelle. La façade est en moellons apparents. Les baies sont à encadrement plat en pierre. La porte menant à la cave présente un arc de décharge en plein cintre en pierre, tandis que celle ouvrant sur le hangar est surmontée d'un linteau en bois. Le premier étage présente une loggia surmontée d'un lambrequin en bois.

Une des rares maisons anciennes qui garde une certaine authenticité. Elle nécessiterait une attention toute particulière quant aux modifications qui pourraient altérer son architecture.

11



Cliché GRAHAL 050012474

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 40 Grande-Rue ; rue des Rochers 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 60

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux située en front de parcelle. Les façades enduites de crépi laissent apparaître la structure en moellons. Les baies rectangulaires sont à encadrement plat en pierre. En raison du dénivelé, le premier niveau est surélevé et un escalier droit en pierre permet d'accéder à la porte d'entrée. Le toit est à deux versants en tuiles.

Il s'agit d'une des rares maisons anciennes qui garde une certaine authenticité. Elle nécessiterait une attention toute particulière quant aux modifications qui pourraient altérer son architecture.

De plus, sa situation à l'intersection de la rue qui mène à l'église et de la Grande-Rue en fait un élément repère important à l'échelle du bourg.

12



Cliché GRAHAL 050012479

Dénomination : portail

Titre courant : Portail de l'ancien prieuré des abbés de Saint-Étienne de Dijon

Adresse : 1 rue du Puits de Bois 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 10, 12, 13

Datation : 2e quart 16e siècle

D'abord manoir construit vers 1535 par Pierre de Vergy, les bâtiments sont devenus un prieuré appartenant aux abbés de Saint-Etienne de Dijon.

Descriptif : Le portail, aujourd'hui recouvert de lierre et peu visible, est constitué d'une grande porte à linteau cintré surmontée d'un crénelage. Il est flanqué de deux tours rondes.

13



Cliché GRAHAL 050012482

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 3 rue du Puits-de-Bois 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 337

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux située en front de parcelle, ouverte au rez-de-chaussée par une grande porte en plein cintre à encadrement en pierre. La toiture en tuiles à deux versants est percée de lucarnes droites.

L'intérêt de ce bâtiment ne réside pas dans son architecture, mais dans sa situation marquante sur les hauteurs du bourg.

14



Cliché GRAHAL 050012486

Dénomination : chapelle

Titre courant : chapelle Sainte-Croix ; chapelle du cimetière

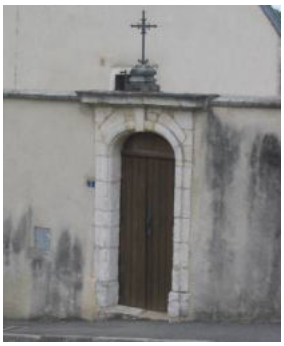
Adresse : rue des Ecoles 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 77, 78

Datation : Chapelle construite en 1511 par l'abbé Jacques Cornu, décorée de fresques de Baillet.

Descriptif : Chapelle de plan basilical à une seule nef dont la couverture est très haute. Elle est contrebutée dans la partie inférieure par des contreforts.

15



Cliché GRAHAL 050012477

Dénomination : portail

Adresse : 3 rue des Ecoles 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AI 63

Datation : 19e siècle.

Descriptif : Portail à linteau cintré en pierre blanche, surmonté d'une corniche. Au-dessus a été placée une croix en métal sur un petit piédestal mouluré en pierre.

16



Cliché GRAHAL 050012427

Dénomination : puits

Adresse : rue du Puits-de-Bois 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 D 168

Descriptif : Puits couvert de pierre, situé en bordure de voie, fermé d'une grille métallique et pourvue d'une poulie.

Ce puits, montrant l'abondance du réseau hydrographique souterrain, est également un élément d'architecture vernaculaire précieux, témoignant des usages anciens.

17



Cliché GRAHAL 050013898



Cliché GRAHAL 050013899

Dénomination : Calvaire

Adresse : chemin du Moulin 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AB

Descriptif : Calvaire en pierre à l'intersection de deux anciennes voies rurales de la commune. Il est disposé devant un muret en pierre qui épouse sa forme et à côté d'un beau noyer.

Ce calvaire, situé sur le chemin qui mène à l'ancien moulin, reste le témoin d'une époque révolue. Cependant, le calvaire, le noyer et le paysage environnant, constitué de parcelles agricoles en lanière, forment une belle séquence rurale.

18



Cliché GRAHAL 050013901



Cliché GRAHAL 050013903

Dénomination : Maison d'habitation

Titre courant : Moulin d'Ahuy

Adresse : chemin rural n°11 dit des Comberons 21121 Ahuy

Références cadastrales : 2005 AB 4

Datation : 19e siècle

Descriptif : Ancien corps de ferme accolé au moulin aujourd'hui disparu. Les bâtiments ont une forme en U et s'organisent autour d'une cour, l'ensemble est ceint par un enclos. Les bâtiments présentent de beaux volumes et laissent la pierre apparente ainsi que les linteaux en bois des portes de remise. La toiture à deux pans en tuiles mécaniques est plus récente.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

BRESSEY-SUR-TILLE

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GRAHAL 050014312

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 2 rue de Remilly 21560 Bressey-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 C 117

Datation : 19e siècle

Descriptif : Le bâtiment est situé en milieu de parcelle. Les façades sont percées de baies à linteau cintré à encadrement en briques et en pierre. La toiture est composée de deux toits perpendiculaires à deux versants en tuiles mécaniques.

2



Cliché GRAHAL 050014314



Cliché GRAHAL 050014308



Cliché GRAHAL 050014313

Dénomination : maison d'habitation

Adresse : 1 rue de Genlis 21560 Bressey-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 C 110, 282, 287

Datation : 18e siècle

Descriptif : Cette propriété regroupe plusieurs éléments. La maison d'habitation est composée de volumes accolés : un volume principal de plan carré couvert d'un toit en croupe et un volume d'angle de plan rectangulaire.
Un hangar de plan rectangulaire se situe en face de l'entrée principale de la propriété. Ce beau volume, couvert par un toit à deux versants en tuiles plates, présente deux vastes portes cochères en bois en plein cintre.
La propriété comprend également un mûrissoir dont le toit s'est effondré.

Cette propriété, dont l'emprise foncière était beaucoup plus vaste au XIXe siècle, est liée au château ainsi qu'à l'activité agricole qui constituait l'activité principale de la commune. Sa situation au cœur du village à proximité de la place du 14-Juillet, en cours de réaménagement, représente un élément repère intéressant à l'échelle de la commune.

3



Cliché Dijon métropole 2021

Dénomination : longère

Titre courant : corps de ferme

Adresse : 4 rue de la Maison Blanche 21560 Bressey-sur-Tille

Références cadastrales : 2021 C 345

Datation : bâtiment présent sur le cadastre napoléonien

Descriptif : Ce corps de ferme se distingue par sa forme linéaire, sa longueur et ses caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale à usage de ferme, regroupant habitation et grange. Elle se distingue en particulier par son imposante toiture à deux pans terminée en croupe dans le tiers supérieur du pignon, interrompue côté rue par deux lucarnes capucines pendantes disposées de manière symétrique. Les poteaux en bois soutenant la grange sont perceptibles et surmontés d'un rang de bardage en bois sous l'égout. La façade gouttereau est enduite tandis que les pignons sont à moellons apparents, de taille grossière.

Ce bâtiment est remarquable pour son intérêt historique, lié à la vocation agricole originelle de la commune, et par son intérêt architectural, représentatif de la construction vernaculaire rurale locale.

4





Cliché Dijon métropole 2021

Dénomination : corps de ferme

Adresse : 7 rue de Genlis 21560 Bressey-sur-Tille

Références cadastrales : 2021 C 193, 325

Datation : bâtiment à l'Ouest du terrain présent sur le cadastre napoléonien

Descriptif : Ce corps de ferme se distingue par sa forme linéaire, sa longueur et ses caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale à usage de ferme, regroupant habitation et grange. Elle se distingue en particulier par son imposante toiture à deux pans dont la hauteur au faîtage est supérieure à celle de la façade gouttereau. Un volume bâti de même facture mais de moindres hauteur et longueur est greffé perpendiculairement au volume principal côté cour. Les façades sont en moellons apparents, de taille grossière, desquels ressortent les encadrements de baie et le chaînage d'angle en pierre taillée. Cette longère formait avec les autres constructions groupées autour de la cour un ensemble cohérent de corps de ferme, que certains éléments en parpaings de béton sont venus dénaturer.

Ce bâtiment est remarquable pour son intérêt historique, lié à la vocation agricole originelle du village, et par son intérêt architectural, représentatif de l'architecture vernaculaire locale.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

BRETENIÈRE

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Dénomination : Exploitation agricole

Titre courant : « Le verger de Bretenière »

Adresse : 1 rue Principale 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AC 60, 61

Datation : 18e siècle

Descriptif : Ensemble de bâtiments agricoles en pierre de plan rectangulaire et couverts de tuiles, organisés autour d'une cour. Le bâtiment d'habitation de plein pied est situé au Nord de la parcelle.
Cet ensemble de bâtiments agricoles témoigne de l'activité rurale de la commune et représente un élément du patrimoine vernaculaire de qualité.

2



Cliché GrahaL 050014506



Cliché GrahaL 050014507



Cliché GrahaL 050014505

Dénomination : Ferme

Adresse : 44 rue Principale 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AB 171, 172, 173, 175

Datation : 18e siècle

Descriptif : Ensemble de trois bâtiments en pierre, organisés en U autour d'une cour clôturée d'un mur et situé le long d'une voie (la rue Principale). Bâtiment d'habitation à deux niveaux, couvert d'un toit à demi-croupe.

Cet ensemble de bâtiments témoigne de l'activité rurale de la commune et représente un élément du patrimoine vernaculaire de qualité. Les matériaux et les formes employés dans sa construction lui confèrent des caractéristiques architecturales locales intéressantes : toiture à demi-croupe, grand volume.

3



Cliché GrahaL 050015282



Cliché GrahaL 050015286

Dénomination : Mur pare-éclats

Adresse : Ancienne route nationale n°468 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 ZB 1

Datation : 2e quart 20e siècle
Mur construit pour abriter les avions allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale. En cas de tirs, l'ensemble était recouvert d'un filet.

Descriptif : Mur en pierre composé de trois pans formant un plan en U.

Cet élément du patrimoine communal présente un intérêt notable car il témoigne d'une histoire locale, nationale voire internationale et rend compte d'une forme de l'architecture militaire durant le Seconde Guerre mondiale.

4



Cliché GrahaL 050014498



Cliché GrahaL 050015367

Dénomination : Etablissement conventuel

Titre courant : Salle capitulaire du domaine d'Epoisses

Adresse : Chemin vicinal ordinaire n°2 de Bretenière à Saulon 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 B 206

Datation : 13e siècle
Le prieuré fondé par les religieux de l'ordre de Garamond au XIIe siècle disparut en 1770 lors de la suppression de l'ordre. Il fut vendu comme bien national en 1791 à Alexandre-Joseph Falcoz de la Blache et Jean-Louis Roard. Vers 1804, Augustin Roard démolit une grande partie de l'ancien monastère, dont il ne reste aujourd'hui que la salle du chapitre. Divers propriétaires se succédèrent jusqu'en 1930, date à laquelle la Compagnie P.L.M. se rendit acquéreuse du domaine afin de le transformer en ferme expérimentale. En 1953, le domaine passa aux mais de l'INRA (Institut de Recherches Agronomiques) qui en est à ce jour propriétaire.

Descriptif : Salle voûtée d'ogives au premier niveau semi enterré d'un bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux couverts d'une toiture à quatre versants en tuiles.

Bien que situé dans un environnement largement dénaturé, cette salle présente un double intérêt :

- un intérêt architectural par sa construction ancienne de qualité (salle à voûtes d'ogives) ;
- un intérêt historique car elle témoigne, en tant qu'ancienne salle du chapitre, d'un lieu fort de la fonction originelle du site.

5





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 1 rue de l'Église 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AC 74

Datation : XIXe siècle

Descriptif : Ensemble de bâtiments de plan rectangulaire en pierre à un niveau couvert de tuile organisés autour d'une cour.

Cet ensemble de bâtiments présente un double intérêt :

- architectural par les volumes et les formes qu'il emploie ;
- historique car il témoigne du caractère rural et de la première implantation de la commune.

6



Dénomination : Église paroissiale

Titre courant : Église paroissiale Saint-Phal

Adresse : rue de l'Église 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AC 75

Datation : XIe siècle (?), XIIIe siècle (?), XIXe siècle
Sur le cadastre napoléonien de 1843, l'église est présente dans l'enceinte du château.

Descriptif : Édifice de plan en croix latine implanté à proximité du château et de façon excentrée du centre urbain actuel. Le toit et le clocher sont couverts d'ardoise, à l'exception de la chapelle d'axe couverte de tuiles polychromes. L'église est entourée de son cimetière.

Ce bâtiment présente un double intérêt :

- culturel : l'église est un lieu fort de la vie communautaire et de l'histoire communale. Sa situation à proximité du château lui confère un intérêt urbain certain ;
- architectural : volumétrie, matériaux, ornements.

7



Dénomination : Bâtisse rurale

Adresse : 1 rue du Canal 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AC 53

Descriptif : Corps de bâtiment oblong isolé implanté pignon sur rue, couvert d'une toiture à quatre pans incluant deux lucarnes jacobines. Couverture en tuiles petit moule, avec couverture des arêtiers en grosses tuiles. Murs de façades en moellons de pierre, non enduit mais pouvant l'être. Entourée d'un mur en pierre continu ponctué d'édicules annexes, percé de portails et surmonté d'un couronnement en tuiles. État général assez dégradé.

Ce bâtiment présente un double intérêt :

- architectural : bâtiment représentatif de l'architecture rurale traditionnelle locale par sa volumétrie générale et l'usage de matériaux traditionnels ;
- paysager : l'ensemble bâti valorise et « met en scène » la perception de l'angle de rues par le gabarit, la volumétrie et l'implantation sur rue du pignon du bâtiment principal, ainsi que par son prolongement « en écharpe » par le mur de clôture, qui suit l'alignement des dites rues et laisse apparaître un jardin très verdoyant.

8



Dénomination : Bâtisse rurale

Adresse : 10 rue Principale 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2005 AC 65

Descriptif : Corps de bâtiment rectangulaire isolé, implanté pignon sur rue, couvert d'une toiture imposante à deux pans incluant une lucarne jacobine. Couverture en tuiles petit moule. Murs de façades en moellons de pierre enduits à la chaux. Encadrements de baies en pierre de taille.
État général satisfaisant.
Bâtiment représentatif de l'architecture rurale traditionnelle locale par sa volumétrie générale et l'usage de matériaux traditionnels ;

Ce bâtiment présente un double intérêt :

- architectural : bâtiment représentatif de l'architecture rurale traditionnelle locale par sa volumétrie générale et l'usage de matériaux traditionnels ;
- paysager : le pignon ponctue, rythme et valorise la perception de la rue par son gabarit, sa volumétrie, son implantation à l'alignement, son aspect architectural et sa composition symétrique.

9



Cliché UDAP 2020

Dénomination : Ancienne cure

Adresse : 2 rue de l'Eglise 21110 Bretenière

Références cadastrales : 2021 AC 77

Datation : figure au cadastre de 1809

Descriptif : Cette ancienne cure toute en longueur se compose d'un corps de bâtiment central d'un étage doté d'une toiture à quatre pans, prolongé de part et d'autre par deux volumes en rez-de-chaussée, selon le même axe de faîtage. Le tout est symétrique. Côté rue, une petite grange disjointe complète l'ensemble bâti.

Chaque construction a conservé les principales caractéristiques d'architecture traditionnelle locale dont elle est porteuse : enduit de façade à la chaux beige, laissant apparaître les encadrements de baies en pierre de taille, couverture en tuile mécanique, volets à battants en bois. Le mur de clôture en pierre non enduite et le portail de facture traditionnelle forment un tout cohérent.

Cette construction présente un intérêt historique, formant avec l'église voisine un lieu de mémoire de la commune, un intérêt architectural, comme représentative de l'architecture traditionnelle locale et un intérêt paysager par le « tableau » qu'elle offre à la vue avec l'église, les murs de clôture et les boisements environnant.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

CHENÔVE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1



Cliché GRAHAL 050014054



Cliché GRAHAL 050014055

Dénomination : Maisons d'habitation

Adresse : allée Georges Brassens ; boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny ; rue des Pervenches ; rue des Tulipes ; rue des Violettes - 21300 Chenôve

Références cadastrales : 2005 AK 168 à 243

Datation : 1966

Descriptif : Ensemble pavillonnaire constitué de maisons individuelles mitoyennes à deux niveaux. Toutes les constructions sont implantées sur un plan carré en milieu de parcelle. Elles présentent toutes des volumes identiques (une travée en avancée et deux autres en retrait, toit terrasse).

Cet ensemble pavillonnaire est intéressant car il est extrêmement homogène. Cet aspect contraste ainsi fortement avec la conception actuelle de ce type de bâti (comme le dernier en date : le Clos du Roy) qui tend à privilégier une architecture individualisée sans créer un ensemble cohérent.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GrahaL 050014901



Cliché GrahaL 050014906



Cliché GrahaL 050014900

Dénomination : Ecole professionnelle
Titre courant : Agence de Formation Professionnelle pour Adultes
Adresse : rue du Château 21800 Chevigny-Saint-Sauveur
Références cadastrales : 2005 AB 141, 2, 3, 12 ; 2005 AS 207

Datation : 13e siècle ; 19e siècle

Les origines du château de Chevigny remontent au XIIIe siècle. Son principal système défensif était constitué d'un fossé et de remparts formés de buttes de terres surmontées d'une palissade et renforcées par des tours rondes d'angle et de quelques autres dispositifs militaires. L'intérieur de l'enceinte était occupé au Sud par l'habitation seigneuriale, fortifiée elle-même par d'imposantes tours et par des bâtiments d'exploitation au Nord. Dans sa forme actuelle, le château est l'œuvre de Pierre Ier de Rigoley qui fit percer des baies entre les deux tours préexistantes et bâtir un nouveau corps de logis d'un style assez simple au XVIIe siècle. Les communs aujourd'hui disparus s'alignaient au Nord entre deux tours des remparts. L'ensemble était ceinturé par les fossés et deux ponts dormants accédant l'un sur la basse cour à l'Est et l'autre sur la porte principale du château, face à l'Ouest. En 1707, Pierre Rigoley fit aménager une chapelle dans la partie centrale du premier étage du logis et aménager des boiseries dans les appartements. Il fit également planter des allées d'arbres conduisant au bois transformé par la suite en parc. Au Nord, des jardins furent aménagés jusqu'à la Norges, et au Sud une glacière surmontée d'un petit Temple d'Amour en bois fut construite. Avant 1820, les communs furent abattus et le fossé partiellement comblé. Les bâtiments de service situés à gauche de l'entrée de la propriété ont été construits au milieu du XIXe siècle. Ils sont l'œuvre de la famille de Montillet de Grenand qui a possédé le domaine jusqu'en 1891. Le plan cadastral réalisé entre 1856 et 1862 montre clairement les allées du château aménagées au Nord de la commune. Depuis 1891, quatre propriétaires se sont succédés : l'anglais Camel de 1914 à 1928, l'avocat Fabien Cirier, la Compagnie du Gaz de Dijon et l'Agence de Formation Professionnelle pour Adultes depuis 1957.

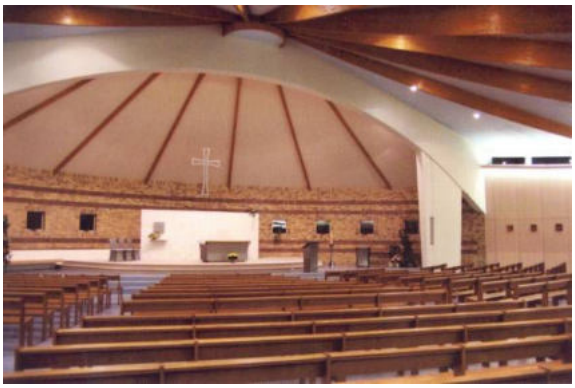
Intérêt patrimonial : Bâtiment en L composé de trois niveaux et d'un toit pentu couvert d'ardoises, implanté dans un jardin mixte (régulier à l'avant et irrégulier à l'arrière). Plusieurs constructions récentes sont accolées au bâtiment originel. Le domaine est cerné d'un mur de clôture. Au niveau de l'entrée centrale, une allée principale s'étend en direction de l'Ouest de la commune.

Ce château pourvu de caractéristiques architecturales du XVIIe siècle ne conserve de l'origine médiévale que les fossés toujours en eau alimentés par la Norges. Il présente cependant des intérêts multiples :
- un intérêt historique et culturel en tant que bâtiment marqueur de l'histoire communale ;
- un intérêt architectural par la qualité des matériaux et des techniques employées dans sa construction ;
- un intérêt urbain en raison de sa vaste emprise qu'il conserve sur le parcellaire ;
- un intérêt paysager par son jardin mixte composé de son allée principale qui accentue l'effet de perspective artificielle accélérée.

2



Cliché GrahaL 050014885



Cliché Gérard Daguet Quetigny

Dénomination : Eglise

Titre courant : Eglise de la Visitation

Adresse : avenue de la Visitation 21800 Chevigny-Saint-Sauveur

Références cadastrales : 2005 ZB 143

Datation : 1995
La première pierre de cette église intercommunale fut posée le 19 novembre 1995 en présence de Monseigneur Coloni, évêque de Dijon et des maires des quatre communes concernées (Quetigny, Chevigny, Crimolois et Sennecey). Elle fut consacrée le 16 mars 1997.

Intérêt patrimonial : Edifice de plan circulaire en béton armé couvert d'un toit conique en tôle surmonté d'une croix haute de 6 mètres. A l'intérieur, les bancs sont disposés en arc de cercle autour de l'autel. L'éclairage est assuré par des bandeaux longeant le haut du mur et par des ouvertures pratiquées dans le toit. Le sol de la nef est en légère pente vers le chœur. Une salle de deux cent places située au Nord a été prévue pour les grands rassemblements.

Cette église présente un triple intérêt :

- un intérêt urbain car elle est située à l'extérieur du village, au croisement de plusieurs axes majeurs et à la limite de plusieurs communes ;
- un intérêt architectural en raison de son témoignage d'une forme d'architecture religieuse publique du XXe siècle ;
- un intérêt culturel et social en tant que lieu communautaire et témoin de l'activité religieuse d'un nouveau regroupement intercommunal.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

CORCELLES-LES-MONTS

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché Lavoir du haut avril 2009

Dénomination : Lavoir

Adresse : impasse du lavoir 21160 Corcelles-les-Monts

Références cadastrales : domaine public

Datation : inconnue (auvent et murs : 1893).

Descriptif : Ce lavoir est constitué d'une cuve de lavage rectangulaire, abritée par une toiture de tuiles mécaniques à deux pans. Le pignon est agrémenté d'une belle rive ouvragée en bois.

2



Cliché place de l'église et rue du château



Cliché rue Saint-Antoine/rue du Château



Cliché rue Saint-Antoine



Cliché rue du Naizou

Dénomination : Murets

Adresse : place de l'Eglise et rue du Château, rue Saint-Antoine, rue de Naizou 21160 Corcelles-les-Monts

Datation : inconnue

Descriptif : Les murs et murets repérés sont de tailles et de types différents mais fondent la typicité de la commune de Corcelles-les-Monts.

3



Dénomination : château et dépendances, ferme et parc

Titre courant : château de Gouville

Adresse : voie communale n°8 dite de Chenôve

Références cadastrales : 2021 AH 6, 9, 12, 51, 53, 55, 56, 58, 59, 88

Datation : 17e siècle, avec des reprises et des extensions au cours du 18e siècle

Descriptif : Le site du château se compose de 6 entités porteuses d'intérêt patrimonial :

- le château lui-même, de base rectangulaire avec de nombreux décrochements de volumes et de toitures, composé d'un corps de bâtiment principal et central flanqué de deux courtes ailes surmontées chacune de deux tours d'angle, le tout revêtu de toitures à quatre pans, et prolongé latéralement de deux volumes de moindre hauteur terminés en terrasse ; un fronton en arc surbaissé et deux lucarnes en œil de bœuf surmontent la façade principale symétrique ; l'ensemble est conçu selon les règles de l'art de l'architecture traditionnelle de style classique : éléments d'architecture, composition, proportions et modénature, matériaux, teintes et mise en œuvre ;

- deux pavillons d'entrée symétriques de plan en « L », avec toiture à deux pans et brisis terminées en croupe sur pignon, le tout de style classique ; une adjonction a été greffée sur l'arrière du pavillon Est ;

- un ensemble de corps de ferme et de hangars formant les trois côtés d'une cour carrée, composés de grands volumes oblongs couverts de toiture à deux pans, avec annexes, dépendances et pigeonnier ;

- une bâtisse de plan parallélépipède rectangle couverte d'une toiture à quatre pans ;

- un parc composé de prairies, de boisements, de clairières, et d'allées, dont l'allée principale menant au château, soulignée par des alignements d'arbres.

L'ensemble du site présente, du fait de son ancienneté et de ses composantes, un intérêt historique, ethnologique, paysager et architectural de première importance.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

DAIX

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GrahaL 050014560



Cliché © 2006 DigitalGlobe © 2006 Europa Technologies

Dénomination : Maison, parc

Titre courant : église de l'Assomption

Adresse : 9 rue d'Hauteville 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AI 104

Datation : 18e siècle (?)

Descriptif : Ensemble de deux bâtiments implantés en front de parcelle, le long d'un axe majeur de la commune. L'habitation, située à l'Est de la parcelle, présente un plan complexe et s'organise sur deux niveaux. Les toitures à quatre versants sont couvertes de tuiles et d'ardoise. Le bâtiment annexe situé à l'Ouest est de plan rectangulaire. Cet édifice de plain-pied est couvert d'une toiture à quatre versants en tuiles plates.

Cet ensemble est l'un des rares témoignages dans la commune d'une grande demeure bourgeoise remodelée au XIXe siècle. La façade sur rue est très sobre, tandis que la toiture, par le jeu des volumes, des matériaux (tuile et ardoise) et des grandes cheminées, montre une richesse architecturale peu visible ailleurs, et tranche avec l'atmosphère plutôt rurale de l'ensemble.

2



Cliché GrahaL 050014567



Cliché GrahaL 050014566

Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 8 rue d'Hauteville 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AI 66

Datation : 18e siècle, 19e siècle
L'ensemble des bâtiments est présent sur le plan cadastral de 1809.

Descriptif : Ensemble de bâtiments organisés sur un plan en U autour d'une petite cour et séparé de la rue par un muret. Le bâtiment donnant sur la rue, de plan rectangulaire, situé à l'Ouest de la parcelle, s'organise sur deux niveaux couverts d'un toit à deux versants en tuiles. Une tourelle de plan carré couverte d'un toit en tuile à quatre versants et composée de trois niveaux, est accolée au Nord-Est du bâtiment. Le deuxième ensemble de bâtiments, implanté au Nord et à l'Est de la parcelle, est en pierre et se compose de deux niveaux couverts d'un toit à deux versants en tuile. L'accès à la porte d'entrée se fait par un escalier et laisse envisager la présence d'un niveau de cave.

Cet ensemble de bâtiments présente un double intérêt : il témoigne d'une forme d'habitat présent au centre de la commune au XVIIIe siècle et conserve son implantation et son organisation sur un parcellaire étroit ancien.

3



Cliché GrahaL 050014576



Cliché GrahaL 050014575

Dénomination : Maison

Adresse : 3 rue Belle-vue 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AI 83

Datation : 17e siècle (?) ; 18e siècle
La maison est présente sur le plan cadastral de 1809.

Descriptif : Bâtiment organisé autour d'une cour. Composée de deux niveaux, cette maison possède une toiture à quatre versants en tuile percée de lucarnes. Séparée de la rue par un muret, la cour est accessible par une grande arche en plein cintre en pierre de taille. La maison est entourée d'un parc composé notamment d'une allée plantée de tilleuls et d'un verger.

Cette maison implantée à distance du centre de la commune présente un intérêt à plusieurs titres :

- un intérêt architectural par la qualité des matériaux et des formes adoptées : l'emploi d'une grande volumétrie et d'un ordonnancement régulier, au sein d'une parcelle close d'un muret, en font un élément architectural intéressant de la fin du XVIIIe siècle ;
- contrairement à l'usage habituel qui sépare les fonctions agricoles et d'habitation dans le bâti de qualité, ce bâtiment rassemble les deux fonctions, à l'instar de l'habitat rural présent sur la commune (comme par exemple dans la rue d'Hauteville). Ceci est certainement dû à la topographie du terrain, ne laissant pas un espace plane suffisamment important pour bâtir deux bâtiments abritant des fonctions séparées ;
- enfin, l'ensemble présente un intérêt paysager par la qualité de son parc et des aménagements qui l'agrémentent.

4



Cliché GrahaL 050014578



Cliché GrahaL 050014575



Cliché GrahaL 050014587

Dénomination : Maison

Adresse : 36 rue de Fontaine 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AH 451

Datation : 1624

Descriptif : Edifice à plan en U implanté en front de parcelle donnant sur un vaste espace boisé ceint d'un mur de clôture. Le bâtiment est composé de deux niveaux et couvert d'une toiture en tuile percée de lucarnes, dont les croupes sont ornées de tuiles polychromes. L'aile Est, seule visible depuis la rue, est ornée de sculptures dans les frontons et les lucarnes dont celle visible de la rue de Fontaine porte la date de 1624.

Ce bâtiment présente plusieurs intérêts :

- un intérêt architectural en raison de la qualité des matériaux (tuiles vernissées) et des formes employées dans sa construction (importance de la volumétrie et ordonnancement régulier) ;
- un intérêt urbain par sa vaste emprise sur le parcellaire communal et par l'important alignement qu'il présente sur la rue de Fontaine ;
- un intérêt paysager résidant dans le parc qui l'entoure.

5



Cliché GrahaL 050015288



Cliché GrahaL 050015356

Dénomination : Puits

Adresse : Voie communale n°3 de Daix à Darois 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AK 12

Datation : inconnue

Descriptif : Puits situé au centre d'un champ cultivé, composé d'une première vasque circulaire donnant directement sur la nappe phréatique et de deux petits bassins rectangulaires dans lesquels l'eau se déverse. L'ensemble est dissimulé par la végétation qui s'est développée à proximité.

Cet élément du patrimoine vernaculaire communal présente un intérêt notable car il témoigne du réseau hydraulique et de la topographie communale.

6



Cliché GrahaL 050014547



Cliché GrahaL 050014549



Cliché GrahaL 050014550

Dénomination : Ferme

Titre courant : Ferme de Champmoron

Adresse : Voie communale n°7 de Plombières à Darois 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 F 42, 43, 44, 170, 171

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Le domaine de Champmoron fut pour la première fois mentionné au XIIIe siècle quand, en 1240, le propriétaire du domaine y accorda droit de pâturage aux religieux de Bonvaux. Au cours des XIIIe et XIVe siècles, le domaine changea plusieurs fois de propriétaires. En 1477 Louis XI annexa la Bourgogne et devint propriétaire de Champmoron. Il en fit don à son secrétaire qui le vendit aux Chartreux de Dijon en 1485. Pendant la ligue en 1592, le domaine fut saccagé puis restauré en 1666 par le prieur des Chartreux qui y ajouta une chapelle. A la Révolution, le domaine de Champmoron, vendu comme bien national, fut acquis et exploité par cinq familles de fermiers. Au XIXe siècle, il devint une ferme prospère installée sur un relief pierreux pourtant peu propice à l'agriculture, nécessitant de grands travaux d'irrigation et de nivellement. A cette époque, la ferme s'étendait sur 300 hectares. De 1848 à 1863, Champmoron était la propriété de Monsieur Bonnet qui aménagea le domaine. Il intervint sur le paysage en plantant une grande quantité d'arbres, fit reconstruire une partie des bâtiments alors en ruines et aménagea des bâtiments communiquant entre eux par des aqueducs. Après 1863, la ferme connut plusieurs propriétaires et en 1900 elle était exploitée et renommée pour la qualité du lait qu'elle produisait.

Descriptif : Ensemble de bâtiments situés sur un coteau dans un espace boisé. Les édifices principaux en pierre sont organisés sur trois niveaux et sont couverts de toits à deux versants en tuile. Les différents espaces du domaine sont par endroit séparés par un mur de pierre, la circulation se faisant par un passage sous arche.

Ce domaine agricole isolé présente un intérêt multiple :

- un intérêt architectural par la qualité des bâtiments, composés d'un jeu de vastes volumes selon un ordonnancement régulier de qualité ;
- un intérêt historique car il est étroitement lié à l'histoire de la commune ;
- un intérêt urbain car il témoigne d'une forme ancienne d'habitat isolé.

7



Cliché GrahaL 050015331



Cliché GrahaL 050015319



Cliché GrahaL 050015316

Dénomination : Prieuré

Titre courant : Prieuré de Bonvaux, actuellement centre équestre

Adresse : Chemin rural n°28 de Bonvaux à Daix et Plombières 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 E 66, 67, 68

Datation : 1214
En 1210, quatre docteurs et professeurs en théologie de l'Université de Paris fondèrent le Monastère du Val-des-Ecoliers. L'ordre adopta la règle de saint Augustin et un mode de vie sévère conforme à celui des chanoines de Saint-Victor. La congrégation connut une expansion rapide et fonda seize monastères dont le premier fut celui de Bonvaux en 1214. A ses débuts, cette modeste fondation comptait douze clercs et trois convers. Elle s'installa dans un vallon entre Changey et Champmoron, sur le domaine donné par Garnier, le seigneur de Fontaine à condition d'en faire un établissement religieux. Dès le XIIIe siècle, le monastère connut ses heures de faste. Les donations abondèrent et de nombreux aménagements furent entrepris dont un cloître roman en 1215, et l'église de style ogival au XIVe siècle. Passé sous le régime de la commende au XVIe siècle, le prieuré connut un déclin rapide et fut rattaché dès 1637, avec l'ensemble des établissements du Val-des-Ecoliers, à la congrégation de Sainte-Geneviève. Au début du XVIIIe siècle l'ancien monastère fut presque entièrement reconstruit (seule l'église ne fut pas reprise) et les bâtiments devinrent une propriété de rapport et d'agrément. A la Révolution, le prieuré fut vendu comme bien national. Au début du XXe siècle, il ne restait plus de l'ancien monastère que l'église, dans laquelle avaient été enterrés plusieurs seigneurs de la maison de Saulx et de Fontaines. Ce mobilier lapidaire funéraire composé de deux ensembles (le premier de 4 dalles sur lesquelles les défunts sont représentés les mains jointes et le second de 4 dalles également sur lesquelles les défunts sont représentés en arme) fut protégé au titre des Monuments historiques en 1941. Actuellement le site du prieuré de Bonvaux accueille un centre équestre.

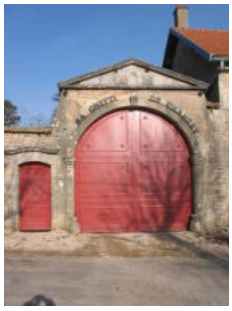
Descriptif : Domaine isolé composé de plusieurs bâtiments et d'une chapelle, entouré d'un bois. La chapelle est intégrée à un bâtiment plus vaste. Ce bâtiment modeste s'organise sur un plan basilical, l'entrée se faisant par un porche voûté d'ogives.

L'ancien prieuré de Bonvaux présente plusieurs intérêts :
- un intérêt architectural par sa chapelle présentant des formes et des matériaux de qualité (moellon et pierre de taille) ;
- un intérêt historique par le fait que son histoire est étroitement liée à l'histoire locale ;
- un intérêt urbain car elle témoigne d'une forme ancienne d'habitat religieux et agricole isolé.
- un intérêt paysager en raison du vaste bois qui l'entoure, et sa situation dans le creux d'une combe.

8



Cliché GrahaL 050014539



Cliché GrahaL 050014534



Cliché GrahaL 050014535

Dénomination : Ferme

Titre courant : Ferme de Changey

Adresse : Voie communale n°3 de Daix à Darois 21121 Daix

Références cadastrales : 2005 AK 24 à 29, 50

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Le domaine de Changey est cité pour la première fois en 783 quand un prêtre du nom de Vulfrictus donna à l'abbaye de Saint-Bénigne tout ce qu'il possédait à Daix, dont les terres de Changey. Ce don fut confirmé au IXe siècle, car en 878 la ferme de Changey était présente dans le cartulaire de Saint-Bénigne. Au XIIIe siècle, Changey faisait partie du domaine de Daix, et avait pour seigneur Garnier de Fontaine. Elle passa par la suite aux mains du duc de Bourgogne Hugues IV (1252). Puis en 1259, Changey devient la ferme du château de Talant. Entre le XIVe siècle et le XVIIe siècle, les propriétaires de la grange (les seigneurs de Daix) furent d'abord issus de la noblesse de robe, puis de la noblesse parlementaire. Au XVIIIe siècle, la ferme passa ensuite aux mains d'un notable de Dijon (Jean-Baptiste Lamblin). Pendant la bataille contre les Prussiens 1871, la ferme servit de poste médical. Actuellement, le domaine abrite une entreprise de maçonnerie.

Descriptif : Ensemble de bâtiments, organisés en U autour d'une cour, isolé du village. Les bâtiments de pierre sont pour la plupart de grand volume, composé de deux niveaux et sont couverts de toits en tuiles. La cour est close d'un muret et l'entrée se fait par une arche de pierre.

La ferme de Changey présente plusieurs intérêts :

- un intérêt architectural car elle présente des volumes harmonieux et une qualité architecturale certaine ;
- un intérêt historique car son histoire est étroitement liée à celle de Daix ;
- un intérêt urbain car elle témoigne d'une forme ancienne d'habitat agricole isolé ;
- un intérêt paysager en raison de son allée plantée qui participe à la mise en valeur de l'ensemble des bâtiments.

9



Dénomination : Ferme

Titre courant : Ferme du Chêne d'Observe

Adresse : Chemin rural n°30 dit de la Vacherie 21121 Daix

Références cadastrales : 2022 F 12, 177, 178, 194, 196

Descriptif : Ensemble de bâtiments organisés sur un plan en U autour d'une petite cour, datant d'au moins 1848 pour ce qui concerne l'ancienne grange.

Points d'intérêt d'ordre architectural et ethnographique comme témoignage d'une forme d'habitat et d'implantation traditionnelle présent au centre de la commune au XVIIIe siècle.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

DIJON

PIÈCE MODIFIÉE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : lotissement

Titre courant : Lotissement autour de la rue de la Maladière

Adresse : 10 à 32 rue du 26e-Dragons ; 9 à 25 rue Pierre-Paul-Leniept ; 9 à 29 rue de la Maladière ; 1 à 13 et 2 à 18 rue Docteur-Albert-Robin - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 AW 203 à 250

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Ensemble de sept bâtiments identiques de plan rectangulaire situés en front de parcelle, alignés sur la rue et formant un lotissement. Quatre de ces bâtiments sont réunis sur un même îlot entouré des rues de la Maladière, du Dr-Albert- Robin, du 26e-Dragons et Pierre-Paul-Leniept. Les trois autres sont situés au nord d'un îlot entouré par les rues de la Maladière, du Dr-Albert-Robin, du 26e-Dragons et Joseph-Garnier. Elevés sur trois niveaux, les bâtiments sont surmontés de toits à deux pans recouverts de tuiles mécaniques. Ils sont édifiés en maçonnerie enduite et présentent un soubassement en assises de pierre traitées en léger bossage, remontant jusqu'à l'appui des baies du premier niveau et à mi-hauteur des portes d'entrée. Les murs sont recouverts d'un crépi jaune. Les façades présentent dans l'ensemble la même organisation avec quelques légères variantes qui concernent le pignon en façade. Elles sont percées aux deux premiers niveaux de baies rectangulaires à linteau droit sans encadrement avec appui en brique et pourvues de persiennes.

L'intérêt de ce lotissement réside dans son unité architecturale dont les caractéristiques ont été maintenues et préservées ainsi que dans la répétition des schémas architecturaux (implantation par rapport à la voirie) qui imprime à l'espace urbain une ambiance très marquée. Par ailleurs, grâce à l'authenticité qui s'en dégage, l'ensemble acquiert valeur de témoignage d'un mode de construction et d'habitation des classes moyennes dijonnaises du second quart du 20e siècle.

EC2




Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : lotissement concerté

Titre courant : Cité Laurain

Adresse : 29 à 63 et 22 à 60 rue du Morey-Saint-Denis ; 18 à 60 et 15 à 73 rue du Nuits-Saint-Georges ; 16 à 54 rue de Trémolois - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DO 29 à 44, 67 à 80, 210 à 230, 237 à 247, 264 à 302

Datation : 1933 - 2e quart du 20e siècle
A l'origine, les logements de la cité Laurain étaient affectés aux personnels des chemins de fer, du tramway, aux militaires et à l'armée de l'air.

Descriptif : La cité Laurain est implantée sur quatre îlots, avec pour axe principal le carrefour créé par le croisement des rues du Morey-Saint-Denis et du Nuits-Saint-Georges. Un square, aménagé au coeur des deux îlots traversés par la rue du Nuits- Saint-Georges, offre un espace de verdure à la cité. Les bâtiments sont des maisons jumelées, implantées en léger retrait, parallèlement ou en biais par rapport à la voie. Ce type d'implantation régulière et répétitive crée des perspectives fortement marquées ; le rond-point des Cheminots-Résistants en offre un bel exemple à l'entrée de la cité. Les maisons sont des bâtiments de plan rectangulaires, élevés sur deux niveaux et surmontés de toits à deux versants recouverts de tuiles mécaniques. Les murs sont édifiés en moellons de pierres. Le soubassement est recouvert d'un enduit. La façade sur la rue, est percée de baies rectangulaires à linteau droit enduit et présente une partie centrale en saillie. Les portes, situées sur les parties latérales de la façade, sont surmontées d'un auvent en béton. A l'origine, les maisons étaient ceintes de barrières en béton enduit, le seul vestige de ce type de barrière étant visible au n°41 rue du
Nuits-Saint-Georges.

Cet ensemble de maisons constituant la cité Laurain présente un intérêt à la fois urbain et historique. Son implantation marque fortement le tissu urbain et l'ensemble témoigne d'un type unique de logement social des années 1930-1940, bien conservé et à préserver.

EC3



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : îlot

Titre courant : Ilot rues François-Robert, de l'Arquebuse et du Faubourg-Raines

Adresse : 1 rue François-Robert ; 1 à 3ter rue de l'Arquebuse ; 2 à 8 rue du Faubourg-Raines - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EV 233 à 235, 237, 239, 314 à 315, 340 à 341

Datation : 2e quart du 19e siècle ; 3e quart du 19e siècle

Descriptif : Ilot se situant à l'angle de la rue du Faubourg-Raines et de la rue de l'Arquebuse, bordé de bâtiments formant une cour intérieure.

Ilot présentant un intérêt historique et urbain par son parcellaire ancien qui a conservé sa morphologie et sa composition d'origine.

EC4





Dénomination : Ilot

Titre courant : Cité des Marmuzots

Adresse : 19 à 23 rue des Marmuzots ; 24 rue de Bellevue - 21000 DIJON

Références cadastrales : 2018 EX 1

Datation : Début du 20e siècle (présumé)

Descriptif : Cet ensemble bâti présente, à l'échelle d'un îlot, certaines caractéristiques d'une petite cité jardin, selon le modèle urbain ainsi dénommé, développé entre la fin du 19e et le début du 20e siècle :

- un plan masse de composition géométrique régulière (quasi-symétrique) ;
- l'implantation d'immeubles au sein d'un parc ou jardin abondamment planté, donnant au site un caractère paysager ; un style architectural homogène (système de construction, éléments d'architecture, volumes, matériaux, teintes, modénature,...), soulignant par la volumétrie des immeubles la composition d'ensemble (effets de porte urbaine et de symétrie).

Cet îlot présente un double intérêt :

- urbain, par la composition d'ensemble et le vocabulaire architectural inspirés du modèle des cités-jardins ;
- paysager, par l'ambiance générale qui se dégage de la composition du bâti et des espaces extérieurs abondamment plantés.

EC5





Dénomination : secteur urbain

Titre courant : secteur urbain de la rue de Monastir

Adresse : 1, 3, 5, 7, 9, 13 rue de Monastir ; 20, 22 boulevard de Champagne ; 6, 10, 12, 16, 18, 20, 20 bis, 22 rue de Monastir - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2005 BL 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 90, 91, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225

Datation : 1ère moitié 20e siècle - Ouverture de la rue en 1929.

Descriptif : Ensemble de maisons individuelles et de petits collectifs soignés présentant une unité architecturale.
Bien que, pris individuellement, ces maisons et petits immeubles ne présentent pas d'intérêt évident, l'ensemble de la rue de Monastir rassemble des qualités urbaines et architecturales certaines : ce lotissement à parcelles de tailles similaires comprend aussi bien des pavillons que de petits immeubles qui adoptent tous les mêmes modèles volumétriques et décoratifs sur une amplitude chronologique réduite. L'adaptation au modèle du pavillon de petits collectifs produit un résultat singulier et l'ensemble constitue, sur une surface réduite, un témoignage intéressant de typologie du logement des classes moyennes du milieu du XXe siècle.

EC6



Cliché UDAP n°26 rue Philippe Le Bon



Cliché UDAP n°12 rue Philippe Le Bon



Cliché UDAP n°28 rue Philippe Le Hardi



Cliché UDAP n°3 rue Philippe Le Bon



Cliché UDAP n°25 rue Charles le Téméraire



Cliché UDAP n°28 rue Philippe Le Hardi



Cliché UDAP n°17 rue Toison d'Or

Dénomination : lotissement résidentiel début 20e

Titre courant : pavillons, villas et immeubles

Adresse : ensemble des rues Félix Ziem, Philippe le Hardi, Philippe le Bon, de la Toison d'Or, Charles le Téméraire - 21000 Dijon

Références cadastrales : toutes les parcelles riveraines de ces cinq rues

Datation : Années 1920 et 1930

Descriptif : Ce secteur se compose de maisons individuelles de type pavillons ou villas issues d'opérations de lotissement réalisées au début du 20e siècle, qui donnent aux cinq rues parallèles leur ambiance visuelle actuelle :

- par le découpage régulier du parcellaire, qui induit le rythme des constructions ;
- par la relative homogénéité de l'âge du bâti, hérité du lotissement originel ;

- par l'implantation du bâti en léger retrait des rues et sur au moins une limite séparative latérale, induisant la présence de clôtures sur rue ;
- par l'aspect du bâti, réparti en 4 grandes familles :

 1°) le pavillon typé début 20e siècle, qui se retrouve dans d'autres quartiers d'extension de Dijon construits à la même période ;

 2°) des villas de style éclectique, qui se distinguent par une architecture plus sophistiquée et parfois remarquable, en particulier au 28, rue Philippe le Hardi et aux 12 et 26 rue Philippe Le Bon, qui demandent une attention particulière en cas de travaux ;

 3°) des constructions plus banales ou de moindre intérêt architectural, parfois issues d'une reconstruction ou d'interventions ultérieures ;

 4°) de quatre immeubles collectifs d'inspiration « art déco », dont un plus remarquable au 25, rue Charles le Téméraire, un autre sis 17, rue de la Toison d'Or, et deux autres immeubles voisins de style plus sobre et plus banal, qui font figurent d'intrus dans le paysage de la rue Philippe le Bon (aux 32 et 34).

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 17 rue Arthur-Rimbaud 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 IB 106

Datation : 4e quart du 20e siècle

Descriptif : Maison élevée sur deux niveaux et surmontée d'un toit terrasse. Les murs sont en béton recouverts d'un enduit. La façade principale présente au premier niveau, dans sa partie est, un auvent soutenu par deux colonnes en béton. Au premier étage, la façade est percée de baies rectangulaires filantes à huisseries en bois. Un balcon ouvert avec terrasse se situe sur la façade ouest de la maison.

Edifice qui présente des caractéristiques architecturales typiques des maisons individuelles construites à partir du troisième quart du 20e siècle : pilotis, toit terrasse, fenêtres bandeau, volumes simples, etc...

2



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : château

Titre courant : Château de Pouilly

Adresse : place d'Amérique 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HZ 159, 160, 161, 179 ; 2009 IA 90, 91

Datation : 18e siècle
Le château de Pouilly est une demeure seigneuriale, édifiée au 18e siècle sur l'emplacement d'une maison forte.

Descriptif : Place d'Amérique, l'entrée du château est précédée par une allée conduisant à une grille en fer forgé. De part et d'autre de la grille, les anciennes douves, aujourd'hui remblayées, suivent un tracé en hémicycle. Le château se situe au bout de l'allée. Le château est un bâtiment de plan rectangulaire à trois niveaux et cinq travées. Les murs présentent un soubassement en pierre de taille et les élévations des murs en moellon de pierre calcaire recouverts d'un enduit. Ils sont surmontés d'un toit à la Mansart recouvert d'ardoises et percé de cinq lucarnes à fronton cintré sur la façade principale. Des refends soulignent les angles. Le premier niveau de la façade principale présente une travée centrale encadrée de refends et surmontée sur la corniche d'un fronton triangulaire comportant un oculus. Cette travée est composée au premier niveau d'un portail à double vantaux orné d'un fronton semi-circulaire mouluré reposant sur des pilastres. Le premier étage de la travée présente une baie rectangulaire à fronton cintré avec un encadrement en pierre et couronné d'une agrafe à volute sur le linteau. Le premier niveau est percé de baies rectangulaires identiques à celle du premier étage de la travée centrale. Sur les autres travées, le premier étage, souligné par un bandeau horizontal, est percé de baies rectangulaires avec un encadrement en pierre. La façade donnant sur le parc est composée d'un soubassement en pierre de taille et de murs en moellon de pierre calcaire, des refends soulignent les angles. Sur cette façade, le toit est percé de trois lucarnes à fronton cintré. La travée centrale est encadrée de refends et surmontée sur la corniche d'un fronton triangulaire. Deux ouvertures rectangulaires avec un encadrement en pierre composent la travée centrale. L'ouverture du premier niveau est encadrée de deux colonnes d'ordre toscan, qui supportent un balcon en pierre. Les autres baies de la façade sont rectangulaires avec un encadrement en pierre. Un bassin circulaire avec un encadrement en pierre se situe devant la façade sur parc.

Le château de Pouilly constitue un témoignage unique de l'architecture seigneuriale du 18e siècle dans ce secteur majoritairement urbanisé vers la fin du 19e siècle. Seul le château, qui a conservé ses caractéristiques architecturales d'origine, permet de mesurer l'élégance du traitement classique des façades. Les bâtiments des communs, bien que fortement remaniés, ainsi que le parc attenant et son mur d'enceinte, permettent toutefois d'appréhender l'ensemble du domaine dans sa composition d'origine. Domaine dont l'emprise parcellaire se révèle imposante et dont le tracé en hémicycle est repris boulevard Rembrandt dans le prolongement nord-ouest du château, les constructions neuves épousant ce tracé en hémicycle. Le parc constitue un espace paysager de qualité par sa composition et son tracé bien préservé, offrant une respiration essentielle dans le tissu urbain dense de ce quartier pavillonnaire.

3



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : église

Titre courant : Eglise Saint-Jean-Bosco

Adresse : rue de la Charmette ; 1 rue Charles-Mocquery - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 AP 108

Datation : 1960

Descriptif : Edifice religieux de plan rectangulaire de plain-pied présentant au nord-est une tour-clocher et un baptistère. Il est surmonté d'un toit à deux pans débordant, recouvert de tuiles mécaniques. Edifié en béton et recouvert d'un parement de pierres traitées en léger bossage, le bâtiment présente en façade un pignon recouvert en partie supérieure par un mur-écran en béton situé à l'appui du toit et supporté par des piliers en béton. Ce mur est percé en son centre d'un vitrail souligné par des croisées en béton formant une croix latine. La façade occidentale est percée d'un portail central rectangulaire à deux vantaux encadrés par deux séries de quatre meurtrières couronnées d'un même linteau. Au nord-est, la tour-clocher, surmontée d'un toit à deux pans, est percée sur ses quatre façades de meurtrières.

Les caractéristiques architecturales mises en oeuvre dans cet édif ce religieux (emploi du béton, parement à bossage, mur-écran) offrent un exemple typique de l'architecture religieuse des années 1960. La construction de cet édifice répondait parfaitement aux besoins, en matière d'édifices cultuels, de ce quartier alors en plein développement. Il s'inscrit de ce fait dans l'évolution et l'histoire du quartier.

4



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 93 avenue du Maréchal-Lyautey 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BE 31

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire situé en front de parcelle. S'élevant sur cinq niveaux, il est surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques et percé de lucarnes rampantes. Edifié en maçonnerie enduite, il présente en soubassement des assises de pierre traitées en bossage. La façade sur rue présente deux travées latérales convexes du deuxième au quatrième niveaux, percées de baies rectangulaires en bandeau. Les travées centrales sont percées de baies rectangulaires, ainsi que les façades est et ouest, également percées de meurtrières. Au nord, la façade présente une travée centrale en saillie, légèrement surélevée et percée de baies rectangulaires. Le retrait des travées latérales permet le dégagement de balcons en béton filants, également percées de baies rectangulaires.

Edifice présentant des caractéristiques architecturales s'inspirant de l'Art Déco. Son intérêt tient essentiellement dans l'effet formel produit par le traitement des travées latérales en arrondi sur la façade principale. Il s'agit en outre d'un des rares édifices de style Art Déco dans ce secteur, à proximité immédiate du quartier des Grésilles.

5



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : tour

Titre courant : Tour du réservoir boulevard de Strasbourg

Adresse : boulevard de Strasbourg ; boulevard de la Fontaine-des-Suisses - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BV 58

Datation : 1845

Descriptif : Tour crénelée signalant l'emplacement d'un réservoir d'eau. Situé en bordure du boulevard de Strasbourg et du boulevard de la-Fontaine-des-Suisses, le réservoir se situe sur une haute butte. Des bancs en pierre y sont disposés. La tour est édifi ée en pierre de taille et percée de meurtrières. Elle porte une date gravée : «1845».

Construction insolite qui marque fortement l'espace public et le paysage urbain par son implantation topographique et son architecture évoquant une tour médiévale.

6



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 17 rue du Point-du-jour ; 25 avenue du Stand - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BV 101

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment rectangulaire situé en milieu de parcelle et s'élevant sur trois niveaux. Surmonté d'un toit terrasse au nord, en pavillon et à demi-croupe au sud, tous recouverts de tuiles plates, il est édifié en maçonnerie enduite et présente en soubassement des assises de pierre. La façade donnant sur la rue, présentant une travée centrale en saillie, est percée de différents types de baies : rectangulaires à encadrement en pierre et/ou à linteau en plein cintre orné d'une agrafe, baies triples à linteau cintré ou droit. Certaines baies sont précédées de balcons à garde-corps en pierre. La terrasse au nord est ceinte d'une balustrade en pierre ; la façade est percée de baies rectangulaires à linteau droit. Au sud, les baies sont rectangulaires à linteau cintré ou en plein cintre orné d'une agrafe et précédées au second niveau de balcons à garde-corps en pierre. Les façades sont soulignées d'une frise de panneaux de briques disposée sous le toit.

Ce bâtiment implanté à l'angle de deux rues présente un intérêt architectural. Son imposant gabarit et ses caractéristiques architecturales de qualité, telles que la toiture complexe ou le traitement soigné des façades (baies, travées), le rattachent à une époque de construction datant des années 1920-30, peu représentée dans ce secteur.

7




Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Titre courant : CenBiotech (Centre d'Evaluation et de Normalisation des Biotechnologies)

Adresse : 24 boulevard Jeanne-d'Arc ; 31 avenue du Stand - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BV 230

Datation : 3e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan irrégulier implanté en milieu de parcelle à l'angle du boulevard Jeanne-d'Arc et de l'avenue du Stand. L'édifice, composé de différents volumes imbriqués, s'élève sur 2 niveaux avec sous-sol, le rez-de-chaussée étant surélevé. Surmonté d'un toit terrasse, il est édifié en béton enduit et placages de briques. Les façades sont percées de nombreuses baies vitrées. Le second niveau est précédé au sud d'une terrasse ceinte d'un garde-corps métallique. Un escalier hors oeuvre permet également d'accéder sur cette façade au premier niveau. Donnant à l'est sur l'avenue Jeanne-d'Arc, la façade d'entrée est percée au second niveau de cinq baies horizontales traitées en damier. La porte d'entrée, accessible par un escalier, est surmontée d'un auvent en béton enduit.

Cet édifice présente un agencement atypique des volumes et un ordonnancement des façades relativement varié tout en restant homogène. Ses caractéristiques architecturales, résolument contemporaines, s'inscrivent dans un type d'architecture fonctionnelle et de géométrie orthogonale qui rompt avec le style plus traditionnel des édifices de ce secteur. Son implantation, à l'angle de deux axes principaux de ce quartier proche de l'université, lui confère une relative visibilité.

8



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : fontaine

Titre courant : Fontaine des Suisses

Adresse : boulevard de la Fontaine-des-Suisses 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BV 459

Datation : Le faubourg et les bâtiments de l'ancien domaine des cisterciens, qui s'étendaient sur la rive méridionale du chemin des Crômois (entre le Suzon et l'actuel boulevard de la-Fontaine-des-Suisses), furent brûlés par ordre du gouverneur de La Trémouille le 6 septembre 1513. Il s'agissait d'empêcher les assaillants Suisses de profiter des faubourgs hors remparts pour s'abriter et mettre en batterie leurs canons. Les Suisses établirent leurs batteries dans les ruines. La trêve fut signée le 12 septembre 1513.

Descriptif : Il s'agit d'une arcade aveugle inscrite dans un mur en moellons de pierre ornée d'une pierre gravée portant l'inscription suivante : «Fontaine des Suisses/En cet endroit/Les Suisses avaient établi leurs batteries/Lorsqu'ils assiégèrent Dijon/ Du 6 au 13 Septembre 1513/Sudre».

Vestige présentant un intérêt historique qui témoigne, malgré des désordres apparents et certaines modifications, d'un fait de guerre de l'histoire locale.

9



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : maison

Adresse : 27 boulevard de la Fontaine-des-Suisses 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BV 454

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, implanté en milieu de parcelle, perpendiculairement à la voie. S'élevant sur quatre niveaux, il est surmonté d'un toit terrasse ceint d'une balustrade en pierre et présente une tourelle carrée dans sa partie est, surmontée d'un toit en pavillon recouvert d'ardoises et percé d'un oeil-de-boeuf. Edifié en maçonnerie enduite, il présente des façades percées de baies rectangulaires à encadrement en pierre. L'angle sud-ouest est précédé d'un balcon filant à garde-corps métallique. A l'ouest, le troisième niveau est précédé d'une terrasse ceinte d'une balustrade en pierre. La tourelle est percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre.

Cet édifice constitue un véritable unicum architectural par l'implantation audacieuse des différents volumes qui composent le bâtiment selon un étagement progressif se concluant par une demi-tourelle particulièrement incongrue.

10



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : Café-Restaurant des Argentières ; Maison

Adresse : 25 rue Jules-d'Arbaumont 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BW 411

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, élevé sur deux niveaux et surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques. Edifié en maçonnerie enduite, il présente en soubassement des assises de pierre. La façade ouest, donnant sur la rue, présente un premier niveau à refends percé de baies rectangulaires. Au second niveau, les baies, doubles au niveau des travées latérales, sont rectangulaires et surmontées d'un linteau cintré en brique. Ce niveau est encadré de panneaux moulurés et souligné d'un large bandeau portant une inscription : «Café-Restaurant-Des-Argentières». Sous le toit, la façade est ornée d'une frise à triglyphes et carreaux bleus. Deux portes d'entrée rectangulaires sont percées en façade, l'une étant surmontée d'une baie semi-circulaire.

L'intérêt de cet édifice réside moins dans ses qualités architecturales sans grand impact dans le paysage urbain que dans le symbole d'un précieux témoignage d'une activité aujourd'hui disparue dans le secteur concerné. Au final, cet édifice fait office de signal fort, ou de marqueur dans le tissu urbain, qui se dégage de son environnement immédiat car il «inscrit» (physiquement et en toutes lettres) de manière univoque son quartier dans une évolution socio-culturelle et économique.

11



Copyright: (c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 27 rue Charles-Royer ; 1 rue Molidors - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 BW 153

Datation : 1885

Descriptif : Bâtiment de plan en L situé en milieu de parcelle. S'élevant sur trois niveaux et possédant une tourelle de plan rectangulaire dans sa partie sud-ouest, l'édifice est surmonté d'un toit débordant à deux versants recouvert d'ardoises et percé d'un velux. Edifié en maçonnerie enduite, l'édifice présente un soubassement constitué d'assises de pierre. On note la présence de chaînes d'angles alternant brique et pierre. Les façades sont percées de baies rectangulaires à linteau cintré en brique orné d'une agrafe, précédées de balconnets à garde corps en bois, et de baies à linteau en plein cintre en brique. Certains appuis de baies sont aménagés en corniche à consoles. Les baies sont pourvues de volets en bois. Les pignons des façades sud et ouest présentent des fermes de tête. La tourelle est surmontée d'un toit en pavillon à égout retroussé, recouvert d'ardoises et percé d'une lucarne pendante à linteau cintré en brique. Cette lucarne est précédée d'un balcon en pierre à garde-corps en bois. Edifiée en maçonnerie enduite, la tourelle est percée sur la façade ouest d'une travée traitée en oriel sur les deux premiers niveaux. La baie centrale du second niveau est surmontée d'un linteau orné de carreaux de céramique décorés de représentations animales (cheval, taureau, mouton, tigre, lion).

Edifice présentant des caractéristiques architecturales de qualité, datant de la fin du 19e siècle, aussi bien dans le traitement des différentes façades que dans l'imposant gabarit et l'implantation du bâtiment. Il s'apparente à d'autres édifices du même type recensés dans différents secteurs (Monchapet ou Victor-Hugo), avec des effets décoratifs variés, un important gabarit ou une toiture soignée.

12



Copyright: (c) © Inventaire général, 2005 ; © Grand Dijon, 2005

Dénomination : maison

Adresse : 128, 130 rue d'Auxonne 21000 Dijon

Références cadastrales : 2005 CN 349, 350

Datation : 1ère moitié 20e siècle

Descriptif : Ensemble de 2 maisons mitoyennes identiques et symétriques. Plan rectangulaire à 2 niveaux. Toit à plusieurs versants en tuiles. Façade à 4 travées. Fenêtres rectangulaires à encadrement mixte en pierre et en brique. Petites fenêtres en plein cintre au 3e niveau des travées latérales. Mosaïques sous les balconnets à profil galbé. Les enduits paraissent d'origine. Véranda à droite du bâtiment.

Cette maison double présente une recherche décorative avec ses ferronneries de balcon et surtout les jeux de polychromie entre les briques et les céramiques. Témoignage intéressant d'un type de logement ouvrier (logements jumelés).

13




Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : église

Titre courant : Eglise Saint-Paul

Adresse : 55 rue Clément-Janin 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CN 280

Datation : 1911-1912
Eglise construite dans un quartier résidentiel assez pauvre à l'époque, grâce aux libéralités de la veuve du banquier Pierre Degrenand. Construit de 1911 à 1912, l'édifice fut inauguré la même année par Monseigneur Monestès.

Descriptif : Edifice cultuel de plan basilical surmonté d'un toit à deux versants et d'un toit à pans multiples sur le chevet, recouverts de tuiles mécaniques. Edifié en moellons de pierre, l'édifice est surmonté d'une tour-clocher au sud. La façade occidentale, surmontée d'une croix en pierre, présente une travée centrale encadrée de contreforts. Percée de lancettes, de meurtrières, d'une baie quadrilobée et d'une imposante rosace, elle présente un portail d'entrée encadré de demi-colonnettes à chapiteaux ornés de feuillage et surmonté d'un tympan en arc brisé. Les façades latérales du bâtiment sont percées au niveau supérieur d'imposants oculi auxquels correspondent, au niveau inférieur selon un ordonnancement symétrique et régulier, des lancettes. Des contreforts rythment les différentes travées. La tour-clocher est accessible par un portail d'entrée encadré de demi-colonnettes à chapiteaux ornés de feuillage et surmonté d'un tympan trilobé. Surmontée au dernier niveau d'une balustrade trilobée à gardecorps en pierre, la tour est percée de doubles baies en arc brisé séparée par une colonnette semi-engagée. Le chevet est percé de lancettes.

Cet édifice s'inscrit dans le mouvement architectural religieux néo-gothique du début du 20e siècle, qui transparaît dans l'agencement des différents espaces, l'ordonnance des façades et l'ornementation. Ces qualités architecturales, qui font référence aux modèles traditionnels des églises médiévales, sont à replacer ici dans le contexte de la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905.

14



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 44 rue Clément-Janin ; 23 rue Philippe-Guignard - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CL 221

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire situé en milieu de parcelle et implanté de biais par rapport à la voie. S'élevant sur trois niveaux, il est surmonté d'un toit en pavillon recouvert de tuiles plates et percé de lucarnes pendantes surmontées de frontons surélevés triangulaire ou entrecoupé et d'une lucarne pendante à croupe. Les façades sont percées de baies rectangulaires à linteau droit. Au nord, la façade, qui présente une travée centrale en légère saillie, est percée sous le toit de deux petites baies à linteau cintré inscrites dans une frise décorative de carreaux de céramique à cabochons. A l'est, on note la présence d'une partie en saillie, sur les deux premiers niveaux, surmontée d'une toiture débordante à pans multiples recouverte de tuiles plates formant des auvents.

L'intérêt de cet édifice réside dans la variété du traitement des baies, plus particulièrement des lucarnes à fronton qui, associée à une relative recherche décorative des façades (frise à cabochons), confère à l'ensemble une certaine monumentalité qui s'impose dans le paysage urbain environnant. Cet édifice témoigne, par ailleurs, du goût de l'éclectisme de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle et offre un exemple dijonnais bien préservé de ce courant architectural.

15



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : Maison ; cabinet médical

Adresse : 1 rue Edouard-Estaunié ; 68 rue Chevreul - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CT 198

Datation : 1902

Descriptif : Bâtiment situé en milieu de parcelle et s'élevant sur trois niveaux. Il est surmonté d'un toit à la Mansart et d'un toit en pavillon, recouverts d'ardoises et percés de lucarnes à fronton en plein cintre surmonté d'acrotère, de lucarnes à fronton semi-circulaire et de velux. Une des lucarnes au nord-est est ornée d'un chronogramme indiquant «1902». Edifié en maçonnerie enduite, il est surmonté d'une corniche à consoles et présente en soubassement des assises de pierre.
Les façades sont percées de baies rectangulaires surmontées de fronton à corniche ainsi que de meurtrières à encadrement en pierre. Au nord, la baie du second niveau est pourvue d'un balcon à garde-corps galbé en fer forgé. La travée centrale est précédée au premier niveau d'une avancée prenant l'aspect d'une loggia, surmontée d'une terrasse ceinte d'une balustrade en pierre. Au sud, la travée latérale présente un oriel qui détermine au second niveau un balcon ceint d'un garde-corps en pierre, accessible par une baie rectangulaire à linteau droit. Enfin à l'ouest, le second niveau est précédé d'une large terrasse ceinte d'une balustrade en pierre. La parcelle est close sur la rue Chevreul par un muret en moellons de pierre surmonté d'une grille et percé d'une entrée. Le bâtiment est également accessible sur la rue Estaunié par une grille encadrée de deux piliers en pierre, percée dans un mur édifié en maçonnerie enduite.

Bâtiment présentant un intérêt architectural. Il s'agit d'un exemple d'hôtel particulier datant du tout début du 20e siècle. Par son implantation en angle de rue, son imposant gabarit ou son riche traitement décoratif, il constitue un bel exemple des demeures bourgeoises de ce secteur situé autour du Cours du Parc.

16



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : usine

Titre courant : Immeuble d'habitation

Adresse : 73 rue des Rotondes 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CS 353, 354, 356, 366

Datation : 4e quart du 19e siècle
Il s'agit peut-être de l'usine la Verrerie évoquée par Roger Gauchat, qu'il situe à l'extrémité de la rue des Rotondes. Cette usine a été bâtie en 1893, mais son activité cesse rapidement, pour reprendre en 1907 et s'arrêter définitivement en 1930.

Descriptif : Il s'agit des bâtiments d'une ancienne usine parmi lesquels plusieurs entrepôts et trois bâtiments situés à l'entrée. Deux de ces bâtiments sont implantés symétriquement à l'entrée de la parcelle et le troisième se présente dans l'axe, l'ensemble formant ainsi une sorte de cour d'entrée. Les pavillons d'entrée sont implantés perpendiculairement à la voie et s'élèvent sur trois niveaux. Ils sont surmontés de toits à deux pans recouverts de tuiles mécaniques et percés de velux. Edifiés en maçonnerie enduite et pourvus de chaînes d'angles, ils présentent en soubassement des assises de pierre. Les façades sont percées de baies à linteau droit. Aux deux premiers niveaux, les allèges des baies sont ornées de panneaux de briques.
Le bâtiment situé à l'entrée de la cour présente des caractéristiques similaires.
De plan rectangulaire et s'élevant sur deux niveaux, il est surmonté d'un toit à deux pans, recouvert de tuiles mécaniques et percé de velux. Edifié en maçonnerie enduite, il présente en soubassement des assises de pierre. La façade nord présente une travée centrale encadrée de piliers et surmontée d'un imposant fronton pignon, percé d'une lucarne pendante à linteau en plein cintre. Les autres baies sont rectangulaires à linteau droit.

Ensemble présentant un intérêt architectural et historique qui porte avant tout sur les bâtiments principaux situés à l'entrée. Ils témoignent d'un type d'architecture industrielle de la fin du 19e siècle, assez bien préservée, dont il ne subsiste aucun autre exemple dans cette zone. Cette architecture développe un vocabulaire simple et fonctionnel (volumes géométriques de base, ordonnance symétrique des façades) qui fait preuve néanmoins d'une certaine élégance (emploi alterné de briques et de pierres, entablement imposant).

17




Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 3 boulevard John-Kennedy 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CZ 286

Datation : 1891
Il s'agit probablement de la demeure du marchand de spiritueux Frédéric Mugnier, comme l'indique l'inscription du portail d'entrée.

Descriptif Bâtiment de plan rectangulaire, situé en fond de parcelle. S'élevant sur trois niveaux, il est surmonté d'un toit à la Mansart, recouvert de tuiles mécaniques sur le terrasson et d'ardoises sur le brisis, percé de lucarnes à linteau cintré et de lucarnes à fronton semi-circulaire orné ou non de motifs décoratifs, ainsi que de velux percés dans le toit. Edifié en maçonnerie enduite, il présente en soubassement des assises de pierre. L'édifice est surmonté d'un entablement composé d'une corniche à denticules et d'une frise décorative à motifs de volutes, de coquillage et de végétaux. Les façades nord et ouest sont percées de baies à linteau cintré avec agrafe et surmontées soit de dessus-de-fenêtres ornés de panneaux moulurés, soit d'une corniche. Les baies sont pourvues de garde-corps en fer forgé ou de balcons à garde-corps galbés en fer forgé soutenus par d'imposantes consoles richement ornées. Au nord, la porte d'entrée et la baie du second niveau sont surmontées de dessus-de-fenêtres ornés de motifs végétaux sculptés. A l'ouest, la porte d'entrée présente un ornement identique, enrichi d'un caducée. Au second niveau, la baie est surmontée d'un panneau portant une date en chiffres romains : «MDCCCXCI» (1891). L'édifice est accessible par une grille d'entrée en fer forgé encadrée de deux piliers en pierre et par un portail en pierre portant l'inscription «Frédéric Mugnier ». La parcelle est ceinte d'un mur en moellons de pierre.

Bel exemple d'édifice du type hôtel particulier datant de la fin du 19e siècle, reprenant le vocabulaire classique de ce type de demeures bourgeoises (traitement soigné de l'ornementation et de l'ordonnance des façades, élégance des garde-corps, beau gabarit et parcellaire important), peu fréquent dans ce secteur des anciens moulins, quartier essentiellement à vocation industrielle.

18



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Titre courant : Immeuble ; Brasserie Au Bon Coin

Adresse : 55 rue Charles-Dumont ; 1 rue Joseph-Milsand - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CV 62

Datation : 3e quart du 19e siècle ; 4e quart du 19e siècle

Descriptif : Edifice implanté à l'angle de la rue Charles-Dumont et de la rue Joseph-Milsand.
De plan en L et s'élevant sur quatre niveaux, il est surmonté de toits à deux versants recouverts de tuiles mécaniques et percés de velux. Edifié en maçonnerie de pierre, il est surmonté d'une corniche à denticules et présente des chaînes d'angles et des pilastres à fort bossage. Les façades sur rues sont percées de baies à linteau droit à encadrement en pierre orné d'une agrafe. A l'est, les baies sont précédées de balcons ou de balconnets à garde-corps en fer forgé. A l'ouest, les baies de la travée centrale sont doubles et sont surmontées au dernier niveau d'un entablement à fronton entrecoupé, décoré de deux cornes d'abondance. Sur cette façade, les balcons sont filants excepté au troisième niveau où les baies sont précédées sur les travées latérales de balconnets. Les balcons, à garde-corps en fer forgé, sont soutenus par des consoles moulurées. Le premier niveau du bâtiment est aménagé en commerce.

Cet édifice présente une façade particulièrement soignée, notamment au travers d'un jeu de traitement à fort bossage des encadrements de baies, des pilastres, des chaînes d'angles et des consoles massives qui participent pleinement à l'animation de la façade. L'élégance des garde-corps et des balcons contraste avec le puissant bossage des façades. Ce bel exemple d'immeuble datant du 3e ou du 4e quart du 19e siècle est à préserver.

19



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 68 rue Charles-Dumont 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 CY 128

Datation : 3e quart du 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan en T, aligné sur la voie et s'élevant sur trois niveaux. Il est surmonté d'une toiture composée de l'imbrication d'un toit à demi-croupe et d'un toit à deux versants, recouverts de tuiles plates et percés de tabatières et d'une lucarne rampante. Dans sa partie centrale, le bâtiment est surmonté d'une tourelle pourvue d'un toit en pavillon recouvert de tuiles plates. Certaines tuiles sont vernissées. Edifié en maçonnerie enduite, le bâtiment présente en soubassement des assises de pierre. La façade principale, donnant sur la rue Charles- Dumont, présente une travée centrale en légère saillie pourvue d'un parement de brique et percée de baies rectangulaires pendantes, de doubles baies séparées par un mince meneau en pierre surmontées d'un fronton semi-circulaire mouluré et de baies en plein cintre en léger retrait. Au sud de cette travée, la façade présente une logette soutenue par une console décorée et surmontée d'un toit à croupe recouvert de tuiles plates en écaille. La logette est percée de meurtrières et de doubles baies identiques à celles de la travée centrale. Les autres travées de la façade sont percées de baies à linteau cintré et de baies en plein cintre surmontées d'un fronton semi-circulaire mouluré. A l'ouest, la façade présente un troisième niveau précédé d'une terrasse ceinte de garde-corps métalliques. La façade est percée de baies identiques à celles de la façade principale. La tourelle est percée sur cette façade de trois baies carrées situées sous l'avancée du toit. Des balconnets semi-circulaires, soutenus par des consoles décorées et à garde-corps métalliques, précèdent deux baies au second niveau.

Edifice présentant un intérêt architectural. Ses caractéristiques architecturales de qualité (logette, traitement des baies, toiture), s'inspirant du style néo-gothique, sont véritablement atypiques dans son environnement.

20





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : Maison ; cabinet médical

Adresse : 39 rue de l'Ile 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DK 120

Datation : 1e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire situé en milieu de parcelle. Le bâtiment est ceint, au nord, d'un mur en moellons de pierre partant de l'angle nord-ouest de la façade principale. Au nord-est, une imposante arcade d'entrée en pierre de taille poursuit le bâtiment et donne accès à une cour intérieure. Le bâtiment, élevé sur trois niveaux, est surmonté d'un toit en pavillon recouvert de tuiles plates et percé de lucarnes à croupe et de velux. Il est édifié en maçonnerie enduite et présente des chaînes d'angles. La façade principale, à l'ouest, est percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre. La façade nord est percée de baies en plein cintre ou rectangulaires à encadrement en pierre. Au sud, l'avancée du toit repose sur une colonnade, créant un péristyle.

Bien qu'ayant subi certaines modifications, ce bâtiment a conservé les caractéristiques architecturales qui lui confèrent tout son intérêt : gabarit imposant aux volumes équilibrés dont la monumentalité est renforcée par le vaste parcellaire qui précède l'édifice ; régularité des percements et stricte symétrie des travées ; portique à colonnes toscanes ou doriques implanté en façade sur jardin particulièrement élégant.

21





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble ; magasin de commerce

Titre courant : immeuble ; pharmacie Rocault

Adresse : 2 à 20 quai Nicolas-Rolin 21000 Dijon

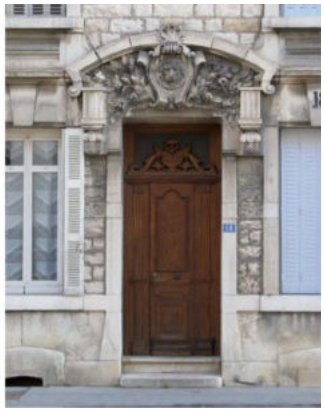
Références cadastrales : 2009 ES 14, 15

Datation : 4e quart du 20e siècle

Descriptif : Edifice de plan rectangulaire, implanté sur le quai Nicolas Rolin, au nord du port du Canal. Le bâtiment s'élevant sur 7 niveaux au plus est surmonté d'un toit terrasse. Edifié en béton, il se compose de trois volumes unifiés sur la façade sud par un rez-de-chaussée en retrait, aménagé en passage couvert abritant des commerces. Sur cette façade, les niveaux supérieurs sont percés de baies vitrées, précédées de larges balcons filants, à l'exception de certaines baies ornées d'un encadrement en saillie, créant un jeu d'animation sur la façade. Les façades est et ouest présentent de larges baies vitrées verticales précédées d'imposants balcons avec garde-corps en plexiglas. Au nord, la façade n'adopte pas de traitement particulier, les baies vitrées rectangulaires étant pourvues d'une simple barre métallique servant de garde-corps. Située à l'est, la pharmacie est un bâtiment de plan rectangulaire, de plain-pied, surmonté d'un toit terrasse. L'avancée du toit, soutenue par des piliers, crée un passage couvert sur la façade d'entrée. La pharmacie est édifiée en béton recouvert d'un parement de pierre à bossage ou de brique. Les façades sont également percées de quelques baies vitrées rectangulaires.

L'implantation de cet édifice, dont les façades donnent directement sur le port du canal, lui confère une visibilité significative dans le tissu urbain. Il représente certains courants stylistiques des années 1970 présentant des qualités plastiques par l'alternance des différents volumes et un jeu dans l'ornementation des baies révèlent une certaine recherche décorative.

22

Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 18 rue des Trois-Forgerons 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DL 51

Datation : 4e quart du 19e siècle

Descriptif : Immeuble de plan rectangulaire, aligné sur la voie et s'élevant sur quatre niveaux. Il est surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles plates. Les murs sont édifiés en moellons de pierres et présentent en soubassement des assises de pierres de taille remontant jusqu'à l'appui des baies du premier niveau. La façade sur rue, surmontée d'une corniche à denticules, est percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre. Les baies des troisième et quatrième niveaux sont surmontées de fronton cintré. Le dernier niveau est précédé d'un balcon filant en fer forgé. Au troisième niveau, les balcons sont filants sur deux baies consécutives et au second niveau, seules les baies des travées latérales sont précédées de balcons. La porte d'entrée, à encadrement en pierre, est surmontée d'un entablement cintré, dont le tympan est orné de motifs de végétaux sculptés et d'un mascaron à tête de lion.

Bel exemple dijonnais de l'immeuble de rapport de la fin du 19e siècle qui se caractérise ici par la stricte symétrie de l'ordonnancement de la façade sur rue et l'évidente hiérarchie sociale qui transparaît au travers des percements des baies et au traitement de plus en plus travaillé de leur linteau. A noter, la richesse et l'élégance décorative de la porte d'entrée de l'immeuble.

23



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 1 rue des Arts-et-Métiers 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DN 180

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire à l'angle de la rue des Arts-et-Métiers et de la rue de la Corvée, situé en front de parcelle. Deux entrées, aménagées sur chacune des rues, donnent accès au bâtiment qui est ceint à l'est d'un muret en moellons de pierres surmonté d'une grille en fer forgé et percé d'un portail et d'une grille d'entrée en fer forgé. La grille est ornée d'un chiffre entrelacé : «CD». Elevé sur deux niveaux, l'édifice est surmonté d'un toit débordant à croupes recouvert de tuiles mécaniques. Les murs sont édifiés en moellons de pierre à nu et pourvus de chaînes d'angles alternant pierre et brique. Les façades donnant sur la rue, à l'est et à l'ouest, sont percée de baies rectangulaires à linteau cintré en brique orné d'une agrafe. Au second niveau, sur la façade est, la baie est précédée d'un balcon avec garde-corps galbé en fer forgé. A l'ouest de la parcelle se trouve un petit pavillon à mur mitoyen avec le bâtiment de la parcelle voisine. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de plain-pied surmonté d'un toit à croupe recouvert d'ardoises. Il est édifié en maçonnerie de briques polychromes, le soubassement étant enduit. Les façades sont percées de baies en plein cintre ornées d'une agrafe ou de baies rectangulaires à linteau droit enduit.

Bâtiment présentant un intérêt architectural. Ses caractéristiques stylistiques de qualité, datant du début du 20e siècle sont atypiques dans ce secteur. On note que ce bâtiment a vraisemblablement été construit en même temps que celui situé sur la parcelle suivante au n°3 de la rue.

24



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : Le Clos des Erables

Adresse : 6 rue Gustave-Noblemaire 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DV 27

Datation : 4e quart du 19e siècle

Descriptif : Ensemble de deux bâtiments de plan rectangulaire formant un L. Ceinte d'un mur en moellons de pierre, la propriété est accessible par deux grilles encadrées de piliers en pierres de taille. Le bâtiment principal, situé à l'ouest, s'élève sur trois niveaux. Il est surmonté d'un toit en pavillon, recouvert de tuiles plates et percé de lucarnes à deux pans et de velux. Edifié en maçonnerie enduite, il présente une façade sur cour percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre et d'un oculus. Le bâtiment situé au sud est élevé sur deux niveaux et surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles plates et percé d'une lucarne pendante. Il est édifié en moellons de pierres. La façade donnant sur la cour est percée d'ouvertures rectangulaires à encadrement en pierre.
Un pavillon rectangulaire de plain-pied est situé au nord des deux premiers bâtiments. Surmontés d'un toit en pavillon recouvert d'ardoises, les murs sont édifiés en pierres de taille. Les façades sont percées de baies rectangulaires et d'oculi. Une rotonde à colonnade précède la travée centrale de la façade est.

Cet édifice, particulièrement bien préservé, est à rattacher à l'activité viticole dijonnaise et en constitue par conséquent un rare témoin. Par ailleurs, les qualités architecturales de ce bâtiment (volumétrie équilibrée, ordonnancement régulier des façades, stricte symétrie des travées) ne sont pas négligeables et participent d'un paysage urbain de qualité.

25





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : lotissement

Titre courant : La Résidence Suisse

Adresse : 22bis rue du Docteur-Calmette 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DT 2001

Datation : 4e quart du 20e siècle

Descriptif : L'entrée principale de la Résidence Suisse se situe sur la rue du Docteur- Calmette et permet d'accéder à un large parking. La parcelle, largement arborée et ceinte d'un mur en moellons de pierre, s'étend jusqu'au croisement avec le Chemin de la Croix des Valendons. La Résidence est constituée de 2 groupes de bâtiments implantés en retrait par rapport à la rue. Ces bâtiments se composent de logements individuels disposant d'un jardin privatif. Des passages couverts aménagés à intervalle régulier permettent une circulation interne entre les différents logements.
Chaque logement, construit sur le même modèle, s'élève sur deux niveaux et un sous-comble. Ils sont surmontés de toits débordants à deux pans ou à croupes recouverts de tuiles mécaniques et percés de Velux. Edifiés en maçonnerie crépie, les bâtiments présentent à l'est des parties en avancée sur la façade. L'ensemble des façades est percé de baies rectangulaires.

Les bâtiments de la Résidence Suisse évoquent par leur composition et leur implantation l'architecture de « chalets ». Le jeu d'imbrication créé sur les façades, la répétition d'une structure identique et l'implantation générale sur une parcelle abondamment arborée accentuent l'impression de lotissement dédié aux sports d'hiver, bénéficiant en outre d'une vue panoramique sur la ville. L'intérêt de cet ensemble porte donc avant tout sur l'ambiance urbaine qui s'en dégage, sereine et retirée.

26



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 21 rue Gustave-Noblemaire 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DV 393

Datation : 4e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment rectangulaire, aligné sur la rue et s'élevant sur deux niveaux. Surmonté d'un toit terrasse, le bâtiment est édifié en béton enduit. Les façades sont percées de baies rectangulaires, d'oculi et de larges baies vitrées. Un balcon terrasse précède le second niveau au sud. Pourvu d'un garde-corps métallique, il est soutenu par des colonnes en béton.

L'intérêt de cet édifice réside dans ses caractéristiques architecturales contemporaines qui se fondent sur la savante imbrication de volumes simples composant au final un ensemble d'une très grande sobriété, renforcée par la teinte blanche des enduits. Aussi, cet édifice s'intègre-t-il avec «modestie» dans son environnement immédiat et ne rompt pas avec le paysage naturel qui l'entoure.

27



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : chapelle

Titre courant : Chapelle des Templiers de la commanderie de Fontenotte

Adresse : chemin de la Rente-Saint-Joseph 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 DX 208

Datation : 12e siècle ; 3e quart du 20e siècle
Chapelle reconstruite en 1962. La chapelle de Fontenotte bâtie à la fin du 12e siècle près de Til-Châtel a été entièrement démontée en 1960 selon la volonté de l'abbé Henri Latour, curé de Saint-Pierre à Dijon et de Corcelles-les-Monts, puis remontée dans l'enceinte de la bergerie.

Descriptif : Chapelle de plan rectangulaire située sur le chemin de la rente Saint-Joseph. Surmontée d'une toiture à deux versants recouverte de tuiles mécaniques, la chapelle est édifiée en moellons de pierres. La façade occidentale est percée de trois baies en plein cintre et la façade orientale d'une baie identique et d'une ouverture rectangulaire surmontée d'un linteau droit. On note la présence de contreforts sur les façades nord et sud. Une plaque portant une inscription orne la façade au nord : «Chapelle des Templiers/de la commanderie de Fontenotte/ édifiée sur la commune de Tilchatel/à la fin du XIIe siècle/reconstruite en ce lieu en MDCCCCLXII».

Bien qu'il s'agisse d'une réédification datant des années 1960, cet édifice présente un intérêt historique et architectural. La chapelle des Templiers constitue en effet un témoignage précieux, unique dans le secteur, de l'histoire locale et de l'architecture religieuse du 12e siècle.

28



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 1 boulevard Marmont 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ER 402

Datation : 3e quart du 19e siècle ; 4e quart du 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan en L situé en milieu de parcelle. Le bâtiment, s'élevant sur trois niveaux, est surmonté d'un toit à croupes recouvert d'ardoises, percé de lucarnes à fronton triangulaire, d'une lucarne à fronton cintré orné d'un motif sculpté et de velux. Les murs sont édifiés en maçonnerie enduite. La façade, donnant sur l'avenue, est percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre.
La travée centrale est encadrée de refends et la porte d'entrée est surmontée d'un fronton à corniche.
La maison, accessible par une grille d'entrée encadrée de deux piliers en pierre, est ceinte sur l'avenue par un muret en moellons de pierres surmonté d'une grille.

Bâtiment présentant un intérêt architectural de par son gabarit imposant et ses caractéristiques typiques de la fin du 19e ou du début du 20e siècle, peu fréquentes dans ce secteur. Il s'agit probablement d'une des demeures de plaisance établies prés de l'ancien domaine de Larrey.

29




Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 2 à 8 boulevard des Gorgets 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ER 485

Datation : 3e quart du 18e siècle ; 1er quart du 19e siècle
Une partie de l'édifice (la tourelle) constitue un vestige de l'ancien domaine de Larrey, mentionné par R. Gauchat : «Il ne reste que quelques vestiges, notamment une tourelle, qui possède des linteaux de fenêtre en accolade».

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, implanté de biais par rapport à la voie. S'élevant sur trois niveaux, il est surmonté d'une toiture débordante à croupes recouverte de tuiles plates et percée de lucarnes à deux pans et de velux. Le bâtiment est édifié en maçonnerie enduite et pourvu de chaînes d'angles. La façade, donnant sur le boulevard, présente au centre une partie en saillie prenant la forme d'une tourelle surmontée d'un toit en pavillon recouvert de tuiles plates et édifiée en maçonnerie enduite. Pourvue de chaînes d'angles, la tourelle est percée de baies rectangulaires à linteau délardé en accolade, certaines étant précédées de grilles. Les autres parties de la façade sont également percées de baies rectangulaires à encadrement en pierre ou à linteau délardé en accolade et d'une baie en plein cintre au rez-de-chaussée. A l'est, la façade donnant sur le jardin est percée de baies rectangulaires identiques à celles de la façade ouest.

Bâtiment présentant à la fois un intérêt architectural et historique de par ses caractéristiques stylistiques typiques des demeures bourgeoises de la fin du 8e ou du début du 19e siècle. La tourelle constitue un des derniers vestiges des bâtiments de l'ancien domaine de Larrey.

30



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 5 avenue Albert-1er 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ET 195

Datation : 1er quart du 20e siècle
Grey est un moutardier dont la maison fut fondée en 1777. En 1866, il est acheté par Auguste Poupon qui crée la marque Grey-Poupon.

Descriptif : Bâtiment de plan carré, situé à l'angle de la rue Nodot et de l'avenue Albert- 1er. S'élevant sur quatre niveaux, il est surmonté d'un toit à croupes. Edifié en maçonnerie enduite et pourvu de chaînes d'angles au nord-ouest sur le premier niveau, il présente en soubassement des assises de pierre. Des bandeaux horizontaux en pierre viennent souligner les différents niveaux. Les façades donnant sur la rue sont percées de baies rectangulaires à encadrement en pierre et en faux pan de bois au dernier niveau. Les baies du rez-de-chaussée sont précédées de grille. Au nord et à l'ouest, les façades portent encore des inscriptions anciennes : «Moutarde «Grey-Poupon»».

L'intérêt architectural réside dans la volumétrie de l'édifice et l'ordonnance régulière des baies. L'authenticité de l'ensemble n'a pas été remise en cause par de trop importantes modifications. Cet édifice constitue un témoignage intéressant d'une industrie locale.

31



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 29 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ET 65

Datation : 3er quart du 19e siècle ; 4er quart du 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, aligné sur la rue, s'élevant sur trois niveaux et un sous combles. Surmonté d'un toit à deux versants recouverts de tuiles mécaniques et percé de velux, il est édifié en maçonnerie enduite et pourvu de chaînes d'angles. Le soubassement est constitué d'assises de pierre de taille. La façade, sur rue, est percée de baies rectangulaires à encadrement en pierre. Les baies de la travée centrale sont surmontées d'un fronton à corniche au troisième niveau et de dessus-de-fenêtre à décor mouluré aux deux premiers niveaux. Les balcons précédant les baies sont ou non galbés avec garde-corps en fer forgé soutenus par des consoles. Les balcons sont filants devant les baies latérales du second niveau. Les baies sont également pourvues de volets ou de persiennes en bois.

Immeuble de belle volumétrie à ordonnancement régulier, déroulant en façade des garde-corps aux ferronneries joliment déliées. Relevant de la typologie des immeubles de rapport de la fin du 19e siècle, cet édifice situé dans un environnement architectural de qualité inégale présente un bon état apparent.

32



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 49 rue du Faubourg-Raines 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ET 175

Datation : 4e quart du 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan quadrangulaire situé en milieu de parcelle. S'élevant sur trois niveaux, l'édifice est surmonté d'une toiture à la Mansart recouverte d'ardoises et percée de lucarnes à linteaux cintrés ornés d'une agrafe. Edifié en maçonnerie enduite et pourvu de chaînes d'angles, le bâtiment présente en soubassement des assises de pierre. La façade nord, donnant sur la rue, est percée de baies à linteau cintré, précédées de garde-corps en fer forgé. La porte d'entrée est accessible par un escalier.

Ce bâtiment présente un intérêt architectural par ses caractéristiques typiques des hôtels particuliers de la fin du 19e siècle empruntant un vocabulaire classique mis en oeuvre selon un ordonnancement régulier. L'intérêt porte avant tout sur la façade principale, les autres façades ayant subies des modifications altérant l'homogénéité d'origine du bâtiment (toit percé d'une lucarne à fenêtre coulissante et de velux, etc.).

33



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 1 à 1bis quai François-Galliot ; 2 avenue Gustave-Eiffel - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 ES 18

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Immeuble s'élevant sur quatre niveaux, surmonté d'un toit à croupes recouvert de tuiles mécaniques et percé de lucarnes à frontons triangulaires. Les murs sont édifiés en maçonnerie enduite et présentent des chaînes d'angles. Les façades, donnant sur le quai Galliot et sur l'avenue Gustave-Eiffel, sont percées de baies rectangulaires à encadrement en pierre. Les baies situées au second niveau de la façade donnant sur l'avenue sont précédées de balcons à garde-corps métalliques. A l'angle nord-est du bâtiment, une statuette représentant la Vierge est installée dans une niche.

Bâtiment présentant un intérêt architectural de par ses caractéristiques datant du début du 20e siècle et témoignant d'un type de logement collectif des classes moyennes, assez rare dans la zone.

34



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : Villa Marie Louise Bellevue

Adresse : 50 rue des Perrières ; 5 rue de Bellevue - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EX 23

Datation : 4e quart du 19e siècle ; 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire se poursuivant par une tourelle au nord-est, aligné sur la rue et élevé sur quatre niveaux. Le bâtiment et la tourelle sont surmontés de toits en pavillon à égout retroussé, recouverts d'ardoises et percés de lucarnes à croupe débordante et de velux. Les murs sont édifiés en maçonnerie enduite et présentent en soubassement des assises de pierre. Ils sont soulignés de chaînes d'angles. Des panneaux décoratifs en briques polychromes soulignent les murs sous le toit. La façade donnant sur la rue des Perrières est percée au premier niveau d'une porte surmontée d'un linteau cintré avec agrafe et d'une baie triple surmontée d'un linteau identique. Le second niveau est percé d'un oriel et d'une baie triple surmontée d'un fronton triangulaire. Le troisième niveau présente des baies rectangulaires à linteau cintré. La façade Est est percée de baies rectangulaires avec encadrement en pierre et/ou surmontées d'un linteau cintré. La tourelle est percée de baies rectangulaires avec encadrement en pierre. A l'ouest, la façade est précédée d'une verrière au volume imposant, présentant un toit bombé. Elle est constituée de longs panneaux de verre et d'une armature en fer forgé. Un portail d'entrée, avec encadrement en pierre et surmonté d'une corniche, porte une inscription : «Villa/Marie Louise/Bellevue ».

L'intérêt de cet édifice réside dans sa très grande qualité architecturale qui s'exprime à travers la finesse ornementale et la richesse des formes architecturales témoignant de l'éclectisme de la fin du 19e siècle - début du 20e siècle. Il constitue également un témoignage assez rare des villas de type «belvédère». En effet, la position du bâtiment par rapport à la voirie, alliée à une topographie favorable, lui permet de voir autant que d'être vu. Au final, la villa constitue un objet singulier qui s'impose dans le paysage urbain.

35





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : usine

Titre courant : Usine Mulot et Petit Jean

Adresse : 6 boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EY 116

Datation : 1919

Descriptif : Ensemble de bâtiments situés autour d'une cour commune constituant l'usine de pain d'épices Mulot et Petit Jean. Les bâtiments sont accessibles par une cour d'entrée située sur le boulevard de l'ouest. Le premier bâtiment, à l'ouest dans la cour commune, est de plan en L et s'élève sur deux niveaux. Il est surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques. Edifié en béton, les murs présentent un parement de briques. La façade donnant sur la cour est percée de multiples baies rectangulaires et présente un escalier à double volée donnant accès au second niveau.

Les bâtiments de l'usine Mulot et Petit Jean témoignent d'une industrie dijonnaise particulièrement reconnue et appréciée qui poursuit encore aujourd'hui son activité. D'un point de vue architectural, il est à noter pour le bâtiment principal l'emploi audacieux d'un escalier à double volée, ainsi que la porte-verrière intérieure d'origine bien préservée du bâtiment administratif.

36



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 12 rue de Chèvre-Morte 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EY 160

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, situé en fond de parcelle et implanté perpendiculairement à la voie. On note que la parcelle est ceinte d'un long mur en moellons de pierres calcaires surmonté de tuiles plates et percé d'une grille d'entrée encadrée de deux piliers en pierre. Elevé sur trois niveaux, le bâtiment est surmonté d'une toiture en pavillon, recouverte de tuiles plates, certaines tuiles étant vernissées. Les murs sont édifiés en moellons de pierres. La façade principale, située au sud, est percée de baies rectangulaires avec encadrement en pierre et présente une travée centrale en saillie. Sur cette travée, le second niveau est précédé d'un balcon filant avec garde-corps en pierre ou en béton orné de motifs et au troisième niveau d'un balcon filant avec garde-corps en fer forgé. Le quatrième niveau est percé d'un oculus inscrit dans un encadrement trilobé. A l'est, le premier niveau se poursuit par une partie à saillies et redents, édifiée en moellons de pierres. Sur cette partie, les façades sont percées de baies rectangulaires avec encadrement en pierre. A l'ouest, le bâtiment est pourvu d'une adjonction convexe, s'élevant sur trois niveaux. Elle est édifiée en maçonnerie enduite et percée de baies rectangulaires. La façade nord présente une partie en saillie élevée sur deux niveaux et surmontée d'un toit en appentis recouvert de tuiles mécaniques. Edifiée en maçonnerie enduite, la façade est percée de multiples baies rectangulaires.

Bâtiment qui a subi un nombre important de modifications mais qui a pu conserver, notamment en façade sur rue, certaines de ses caractéristiques architecturales témoignant des maisons-manoirs de la fin du 19e siècle-début du 20e siècle. La recherche de monumentalité et de préciosité s'exprime à travers le ressaut de la travée centrale couronnée d'un fronton triangulaire et par l'emploi de garde-corps originaux (notamment celui du deuxième étage) et qui aujourd'hui rompent nettement avec la pierre laissée à nu (vraisemblablement enduite auparavant). Au final, s'impose une certaine élégance symétrique et plus ou moins régulière de la façade sur rue, particulièrement mise en valeur par un parcellaire arborée et un mur d'enceinte qui participent pleinement de la mise en scène assumée et réussie de l'édifice.

37




Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : chapelle

Titre courant : Chapelle Saint-François-d'Assise

Adresse : 20 boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EY 52

Datation : 1966

Descriptif : Edifice religieux de plan triangulaire reposant à l'est sur des pilotis de béton. Surmonté d'un toit à un pan recouvert de fibrociment, le bâtiment est édifié en béton recouvert de crépi. L'entrée, située en retrait dans l'angle sud-ouest, présente en façade un parement de pierres traitées en bossage et se compose de deux portes rectangulaires. L'angle du toit qui surmonte l'entrée forme un auvent soutenu par des piliers de béton. Une série de vitraux disposés en bandeaux horizontaux sous le toit souligne la façade donnant sur le boulevard de l'Ouest. A l'angle nord-est, la façade est percée d'une série de grandes baies vitrées. Un clocher surmonte la toiture à l'entrée.

L'intérêt de cet édifice religieux réside dans ses caractéristiques représentatives de l'architecture religieuse des années 1960-1970. S'inscrivant dans un courant privilégiant des édifices aux plans simples et des matériaux de construction bruts, ce bâtiment adopte un plan triangulaire et une mise en oeuvre économique traduisant le souci d'intégrer davantage l'édifice cultuel à l'échelle de la ville et des quartiers dans lesquels il s'implante.

38



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 55 rue de Marmuzots ; 4 boulevard de Chèvre-Morte - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EY 361

Datation : 3e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan triangulaire situé en front de parcelle. Surmonté d'un toit à un pan, recouvert de tôle, le bâtiment repose sur des pilotis monumentaux, accusant la forte déclivité du terrain. Les murs édifiés en béton sont recouverts d'un enduit. A l'angle est, la façade est percée de baies vitrées traitées en bandeau. La façade donnant sur le boulevard de Chèvre-Morte est percée de multiples baies rectangulaires.

Bâtiment présentant un intérêt architectural par ses caractéristiques atypiques, son implantation topographique et son aménagement sur d'imposants pilotis, constituant ainsi un exemple unique d'architecture domestique dans son environnement proche.

39



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : hospice

Titre courant : Maison de retraite La Providence

Adresse : 18 boulevard de Chèvre-Morte ; 101 à 101bis rue de Talant - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 EZ 192, 193, 194, 195

Datation : milieu 18e siècle ; 4e quart du 19e siècle
C'est en 1886 que les soeurs de la Providence de Portrieux se sont installées dans l'ancienne propriété Constantin qui était au 18e siècle la pépinière Grégoire. D'importants bâtiments furent édifiés, peu après, sous la direction du frère Maur qui fut également l'auteur de la vaste chapelle consacrée en 1894. D'abord pensionnat destiné aux enfants des campagnes, l'établissement connut ensuite plusieurs affectations avant de devenir maison de retraite en 1964.

Descriptif : La maison de retraite La Providence est accessible par une entrée située sur la rue de Talant, encadrée de deux pavillons ouvrant sur une allée plantée. Il s'agit d'un ensemble de trois bâtiments rectangulaires à cour commune. Une église de plan en croix latine se trouve ceinte par les deux parties du bâtiment situé à l'ouest. Les trois bâtiments rectangulaires s'élèvent sur quatre niveaux. Ils sont surmontés de toits en pavillon recouverts d'ardoises, percés de velux et de lucarnes rectangulaires à deux pans. Les murs, édifiés en moellons de pierres dures, sont soulignés de chaînes d'angles et surmontés d'une corniche. Les différents niveaux sont soulignés sur les façades par des bandeaux horizontaux en pierre. Les façades sont percées de baies rectangulaires à linteaux cintrés en briques. La porte d'entrée, située sur la façade donnant sur la rue de Talant, est surmontée d'un blason portant les initiales «NDP», Notre-Dame de la Providence. Dans la cour commune, une extension moderne en béton recouvert d'enduit a été ajoutée ; elle couvre l'angle intérieur nord-est et vient interrompre le mur d'enceinte de la cour commune. L'église prend place à l'ouest. La façade occidentale de l'édifice donne sur la cour commune. Couronné d'une toiture en pavillon recouverte d'ardoises, l'édifice présente une nef percée de fenêtres hautes à deux formes surmontées d'un oculus polylobé et des travées soulignées par des contre-forts. Les façades des bras du transept sont percées de triplets de baies. La nef est surmontée d'un clocher à flèche rhomboïdale.

L'ensemble des bâtiments de la Providence constitue un exemple unique, bien conservé et de qualité témoignant d'une architecture hospitalière/d'assistance datant de la fin du 19e siècle. Développant un vocabulaire architectural classicisant au travers du plan, de l'ordonnance régulière des façades et de l'association de pierre et de brique, ces bâtiments marquent fortement la physionomie du tissu urbain. L'ajout d'une structure moderne imposante au centre de cet ensemble a néanmoins fortement perturbé l'intégrité du site.

40




Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : église

Titre courant : Eglise Saint-Bernard de Dijon

Adresse : 10 à 14 boulevard Alexandre-Ier-de-Yougoslavie 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 404

Datation : 1959
Une chapelle fut installée après 1932, dans l'ancienne poudrière de 1885, sous le vocable de Saint-Joseph, Elle était destinée à faire office temporairement de lieu de culte dans un quartier en expansion ne possédant pas d'église, en attendant la construction d'un vaste édifice. Ce projet n'aboutit qu'en 1958- 1959, avec l'édification de l'église actuelle, par l'entreprise Perroud, d'après les plans de l'architecte parisien Alix Sorin. La nouvelle église fut consacrée en décembre 1959 par Monseigneur Guillaume Sembel. La chapelle aménagée dans l'ancienne poudrière a pris le nom de Notre-Dame-d'Ephèse.

Descriptif : Bâtiment religieux de plan rectangulaire. Il est surmonté d'un toit à deux versants recouvert de tuiles mécaniques. Les murs sont édifiés en béton et recouvert d'un parement de pierres traitées en bossage. Les façades nord et sud sont rythmées de longues meurtrières. La façade occidentale est percée d'une porte d'entrée à deux vantaux inscrite dans une arcade brisée monumentale ornée d'un vitrail. Au sud ouest de l'église, se situe la crypte Notre-Dame d'Ephèse, petit bâtiment de plan rectangulaire et de plain-pied. Il est édifié dans les mêmes matériaux que l'église.

Bâtiment présentant un volume géométrique simple mais imposant et une mise en oeuvre de matériaux (parement de pierre à fort bossage) accentuant l'impression de monumentalité, que l'on retrouve dans le traitement des façades (grande arcade brisée, longues meurtrières, croix monumentale). Cet édifice s'inscrit dans un type d'architecture religieuse caractéristique des années 1950-60, bien identifié à Dijon.

41



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 8 rue Legrand-du-Saulle 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HI 332

Datation : 2e quart du 20e siècle.

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, en léger retrait par rapport à la voie, s'élevant sur cinq niveaux. Surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques, il est édifié en maçonnerie enduite. La façade sur rue présente un jeu décoratif dans la mise en oeuvre des matériaux entre pierres traitées en bossage sur les travées centrales des quatre premiers niveaux et enduit lisse sur les travées latérales en légère saillie. Les travées latérales sont surmontées de frontons rectangulaires surélevés. Les dessus-de-fenêtres sont ornés de panneaux à motifs décoratifs de fleurs. Percée de baies rectangulaires, à linteau droit enduit pour les baies des travées centrales, la façade est soulignée de balcons filants aux deuxième et cinquième niveaux.

Bel exemple d'immeuble conçu par l'architecte Robert Chevrel présentant un intérêt architectural par ses caractéristiques typiques du style Art Déco.

42



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 44 rue de Talant ; 12 rue Paul-Rouvres - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 219

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Immeuble d'angle s'élevant sur cinq niveaux et combles aménagés. Surmonté d'un toit à deux versants recouverts d'ardoises et percé de velux et de lucarnes rampantes, il présente une travée centrale d'angle surmontée d'un imposant fronton brisé, percé d'un oculus et orné d'une fresque représentant un cygne. Les murs édifiés en béton présentent en soubassement un parement de pierres traitées en bossage remontant jusqu'au second niveau. Les façades sur rue, percées de baies rectangulaires, présentent un jeu dans la mise en oeuvre des matériaux entre pierres traitées en bossage et enduit lisse. La travée centrale qui marque l'angle est percée de baies rectangulaires pourvues de balcons semicirculaires. Le cinquième niveau présente un balcon filant sur l'ensemble des façades adoptant un profil de proue de bateau sur la travée centrale.

Bâtiment d'angle qui, par l'association des caractéristiques Art Déco, l'ordonnancement et la modénature des baies, le traitement de la façade qui allie enduit et pierres traitées en fort bossage, fait preuve d'une très grande élégance et d'un certain raffinement s'imposant dans le paysage urbain. La surélévation (postérieure ?) apparentée aux constructions de type paquebot renforce pleinement l'impact visuel de l'édifice.

43



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 48 à 50 rue de Talant 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 221, 222

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Ensemble de deux bâtiments de plan rectangulaire et de plan en L, en léger retrait par rapport à la voie et élevé sur quatre et six niveaux. A l'est, le bâtiment est surmonté d'un toit à un pan surélevé dans sa partie sud et édifié en maçonnerie enduite. Il présente en soubassement des assises de pierre traitées en bossage. A l'ouest, le bâtiment de plan en L est surmonté d'un toit à croupes recouvert de tuiles plates. La façade du bâtiment est, donnant sur la rue, présente un jeu décoratif dans la mise en oeuvre des matériaux entre pierres traitées en bossage sur les travées latérales et enduit lisse sur les travées centrales en légère saillie et les deux derniers niveaux. La porte d'entrée centrale est surmontée d'un linteau cintré en pierre. Les baies sont rectangulaires et précédées de petits garde-corps métalliques. L'avancée des travées centrales permet le dégagement d'un porche au-dessus de la porte d'entrée encadrée par deux colonnes massives. Au sud, la façade du bâtiment en L, présentant une travée centrale en légère saillie, est percée de baies rectangulaires. Un muret surmonté d'un garde-corps métallique ceint l'ensemble des édifices le long de la voie.

Cet immeuble présente un intérêt architectural de par son style typique des années 1940-50. Il s'apparente aux modèles des Frères Favre ou de l'architecte Chevrel déjà identifiés dans ce secteur.

44



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 73 avenue Victor-Hugo 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 492

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire situé en léger retrait de la voie. Elevé sur trois niveaux, il est surmonté d'un toit à demi-croupe débordant recouvert de tuiles plates et percé d'une lucarne chien-assis. Les murs sont édifiés en maçonnerie enduite et soulignés au dernier niveau d'une frise de céramique décorative à motifs de feuillage. La façade donnant sur l'avenue est percée de baies cintrées à encadrement en briques et d'une baie en forme de meurtrière surmontée d'un linteau droit enduit. Au premier niveau, la porte d'entrée et la baie située à l'est sont surmontées d'auvents recouverts de tuiles plates. Au second niveau à l'est, la baie est pourvue d'un balcon ceint d'un garde-corps en bois. La baie située à l'ouest au premier niveau est pourvue d'un balconnet avec un garde-corps métallique. La façade sur le jardin, au nord-ouest, présente au premier niveau une baie rectangulaire en saillie surmontée d'un auvent recouvert de tuiles plates. Au niveau supérieur, la façade est percée d'une baie circulaire.

Ce bâtiment présente un intérêt architectural. Il est représentatif d'une architecture typique d'une période de construction bien identifiée dans le secteur, datant du début du 20e siècle.

45



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 78 avenue Victor-Hugo 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 190

Datation : 1er quart du 20e siècle ; 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, situé en front de parcelle. Elevé sur trois niveaux, le bâtiment est surmonté sur le corps principal d'une toiture en pavillon recouverte de tuiles plates et sur la tourelle d'une toiture en pavillon débordante recouverte d'ardoises, percée d'une baie en plein cintre à fronton-pignon orné d'un acrotère. Les murs sont édifiés en béton recouverts d'un enduit lisse en élévation et à refends au premier niveau. Le troisième niveau, en saillie sur la façade donnant sur l'avenue, est souligné d'une corniche et surmonté d'un fronton semi-circulaire orné d'une mosaïque à motif fl oral. Les murs de la tourelle sont surmontés d'une corniche ornée d'imposants modillons galbés. La façade, donnant sur l'avenue Victor-Hugo, est percée de multiples baies rectangulaires. Le premier niveau, en retrait, est précédé d'un péristyle dont les colonnes, posées sur des piédestaux, présentent sur leurs chapiteaux des motifs de grecques. Le second niveau, en léger retrait également, est précédé d'une terrasse à garde-corps à balustres. Les angles de la tourelle sont soulignés aux deuxième et troisième niveaux de deux pilastres monumentaux dont les chapiteaux présentent des motifs de grecques. La façade est, percée de doubles baies rectangulaires, reprend les mêmes éléments décoratifs que la façade sud donnant sur l'avenue.

Bâtiment présentant un intérêt architectural par son style fortement atypique, unique dans son environnement proche, associant des éléments architecturaux et décoratifs marquants.

46



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 86 avenue Victor-Hugo 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HM 151

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, situé en milieu de parcelle. De plain-pied, cet édifice est surmonté d'un toit à croupes recouvert de tuiles mécaniques, encadré d'un garde-corps en pierre à balustres. Les murs sont édifiés en maçonnerie enduite et surmontés d'une corniche. Les façades sont percées de baies rectangulaires avec encadrement en pierre. Elles sont surmontées de consoles et de corniche. Certaines baies sont doubles et réunies sous une même corniche. Sur la façade nord, la travée centrale, en légère saillie, est percée de trois baies également réunies sous une même corniche..

Bâtiment présentant des caractéristiques architecturales évoquant les trianons du 18e siècle, atypiques à Dijon, dans un secteur concentrant un habitat à l'architecture domestique plus traditionnelle. Il présente également un intérêt urbain par son implantation à l'angle d'une des principales avenues de la ville, dégagé de toute construction immédiate, qui lui confère ainsi une visibilité importante.

47



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : collège

Titre courant : Collège Saint-François-de-Sales ; maison

Adresse : 2 à 2bis rue des Génois 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 578, 579

Datation : 1884

Descriptif : Ensemble de cinq bâtiments rectangulaires et d'un bâtiment carré, situés en front de parcelle et alignés sur la rue. Elevés sur quatre niveaux au plus, ils sont surmontés de toits à la Mansart ou de toits à croupes recouverts d'ardoises, percés de lucarnes à fronton triangulaires. Les murs sont recouverts d'enduit. La façade sud du bâtiment carré est percée au premier niveau de trois baies en plein cintre avec agrafe et au second niveau de baies rectangulaires avec encadrement en pierre. Les façades Est, donnant sur la rue des Génois, sont également percées de baies en plein cintre et de baies rectangulaires.

Cet ensemble de bâtiments offre un précieux témoignage de l'architecture scolaire privée de la fin du 19e siècle. Les édifices, notamment le bâtiment de plan carré, ont conservé leurs caractéristiques architecturales qui empruntent dans le traitement des façades un vocabulaire classique particulièrement élégant.

48



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 16 à 16bis rue de Fontaine-lès-Dijon 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 89, 90

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, aligné sur la rue. Elevé sur cinq niveaux et sous-sol, il est surmonté d'un toit à deux pans asymétriques recouvert de tuiles mécaniques. Edifié en béton recouvert d'enduit, le bâtiment présente un soubassement en parement de pierres traitées en fort bossage, s'élevant jusqu'au premier niveau. La façade ouest, donnant sur la rue, est composée de deux parties symétriques, une travée supplémentaire en retrait poursuivant la façade au nord. Le traitement de la façade repose sur une alternance de travées composées soit de deux baies rectangulaires à angle saillant soulignées par une allège triangulaire, soit de baies rectangulaires à appui semi-circulaire.

Ce bâtiment présente un intérêt architectural par son style empruntant un vocabulaire géométrique d'inspiration Art Déco dans le traitement de la façade. Traitement décoratif que l'on retrouve dans certains immeubles de la zone.

49





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 8a à 8f impasse Monseigneur-Moissenet 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 422, 423, 424, 425

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Il s'agit d'un immeuble d'angle et d'un ensemble de cinq immeubles alignés sur la voie, situés dans l'impasse Monseigneur-Moissenet. L'immeuble d'angle s'élève sur sept niveaux, dont un niveau sous combles. Surmonté d'un toit à croupes percé de lucarnes en chien-assis, il est édifié en maçonnerie enduite. La façade présente un jeu d'animation de part et d'autre de la travée d'angle convexe entre travées latérales traitées en léger retrait et travées placées en légère saillie. La façade est percée de baies rectangulaires, précédées de balcons en béton sur les travées encadrant la travée centrale pourvue de triples baies rectangulaires traitées en bandeau. Les cinq immeubles s'élèvent sur cinq niveaux et un sous combles. Ils sont surmontés d'un toit à deux pans percé de velux. Edifiés en maçonnerie enduite, ils présentent une alternance dans le traitement des travées percées de baies rectangulaires, les baies du cinquième niveau étant précédées de balcons en béton à garde-corps métalliques. Chaque édifice présente une travée centrale en saillie du deuxième au quatrième niveau. La dernière baie de cette travée, légèrement en saillie, est surmontée d'un fronton à corniche. On note la présence de persiennes métalliques. Les portes d'entrée sont surmontées d'un auvent en béton.

Bâtiment présentant un intérêt architectural dans le traitement des façades et dans son implantation monumentale. Il s'agit d'un bel exemple d'immeuble d'habitation datant des années 1940-1950 et présentant une réelle unité architecturale.

50



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 11 à 13 boulevard Eugène-Spuller 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 403

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire aligné sur le boulevard Eugène-Spuller. Elevé sur sept niveaux et surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques, le bâtiment est édifié en maçonnerie enduite. Les façades présentent un jeu décoratif dans la mise en oeuvre des matériaux entre assises de pierre traitées en bossage sur le premier niveau et sur les travées latérales et enduit lisse sur les travées centrales en légère saillie. Les façades sont percées de baies rectangulaires pourvues de balcons semi-circulaires sur la travée centrale. Les façades présentent la signature de l'entrepreneur : «Etablissements/ Haour Frères/Constructeurs».

Cet immeuble présente un intérêt architectural par son style typique des années 1930-40. Il s'apparente aux modèles des Frères Favre identifiés en nombre dans ce secteur.

51



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 7 boulevard Eugène-Spuller 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 427

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire, élevé sur sept niveaux et surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques. Le bâtiment est édifié en maçonnerie enduite. Les façades présentent un jeu décoratif dans la mise en œuvre des matériaux, entre pierres dures traitées en fort bossage sur le premier niveau et sur les travées latérales, et enduit lisse sur les travées centrales en légère saillie. Les façades sont percées de baies rectangulaires pourvues de balcons semi-circulaires dans la travée centrale. Les façades présentent la signature de l'entrepreneur : «Etablissements/Haour Frères/Constructeurs».

Edifice qui présente un modèle architectural typique du second quart du 20e siècle et dont les principales caractéristiques architecturales du traitement de la façade ont été très bien préservées.

52



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 49 rue de Monchapet 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 165

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Immeuble d'angle, de plan en L, s'élevant sur cinq niveaux et sous-sol. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à pans multiples recouvertes de tuiles mécaniques et percée de lucarnes à frontons géométriques. Edifié en béton recouvert d'un enduit, le bâtiment présente un soubassement en parement de pierres traitées en léger bossage. Les façades sont percées de baies rectangulaires pourvues ou non de garde-corps métalliques et présentent chacune une travée surmontée d'un fronton à pans coupés. La travée centrale de la porte d'entrée présente des baies rectangulaires triples adoptant une disposition en escalier. L'angle de la façade est traité en arrondi dans les niveaux supérieurs. On note la signature des architectes : «Favre Frères/Architectes» et de l'entrepreneur : «Entreprise/Montalon».

Bâtiment d'angle qui par l'association des caractéristiques Art Déco, l'ordonnancement régulier des baies, le traitement de la façade typique des Frères Favre (enduit aux étages et pierres traitées en fort bossage au rdc) et enfin son implantation par rapport à la voirie fait preuve d'une très grande élégance et d'un raffinement notable. L'édifice marque ainsi en profondeur l'espace public. Par ailleurs, ce bâtiment s'apparente à une typologie particulièrement représentée dans les secteurs Victor-Hugo et Monchapet.

53



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Adresse : 58 rue de Montchapet 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HL 194

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan carré, situé en front de parcelle et élevé sur trois niveaux. Il est surmonté d'une toiture en pavillon recouverte d'ardoises et percée de lucarnes rampantes et d'une lucarne pendante à fronton cintré. Les murs, édifiés en maçonnerie enduite, sont pourvus de chaînes d'angles et sont surmontés d'une corniche.
Les façades sont percées de baies rectangulaires à encadrement en pierre, certaines étant précédées de balconnets à garde-corps en fer forgé. La façade principale, donnant sur la rue de Montchapet, présente une partie faisant saillie au premier niveau, percée de trois portes-fenêtres en plein cintre. A l'ouest, le bâtiment se poursuit par une adjonction plus récente, en saillie au premier niveau, percée de baies rectangulaires.

Bâtiment présentant un intérêt architectural. Il est représentatif d'une architecture domestique des classes aisées datant du 1er quart du 20e siècle et s'inscrit plus largement dans une ère de construction caractéristique de l'urbanisation du quartier Montchapet.

54





Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : maison

Titre courant : La Rafale

Adresse : 28 rue de Rouen 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HO 307

Datation : 1er quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire implanté parallèlement à la voie. Elevé sur trois niveaux, il est surmonté d'une toiture constituée de l'imbrication de deux toits à demi-croupes, recouverts de tuiles plates pour certaines vernissées, et percé de lucarnes rampantes ou de lucarnes à fronton cintré. Edifié en maçonnerie enduite, il présente en soubassement des assises de pierre remontant jusqu'au premier niveau. La façade principale, sur rue, est percée de multiples baies rectangulaires à linteau droit ou à linteau cintré. Les angles sont soulignés au second niveau de corbeaux en pierre. La travée est présente un oriel surmonté d'un toit recouvert de tuiles plates. La baie du troisième niveau est ainsi précédée d'un balconnet en pierre. A l'est, le bâtiment présente une partie faisant saillie au premier niveau surmontée d'un toit à pans multiples, recouvert de tuiles plates. Le second niveau de cette façade est précédé d'une terrasse ceinte d'une balustrade en pierre. La maison est ceinte sur la rue par un muret surmonté d'une grille. La grille d'entrée en fer forgée ainsi que le muret qui ceint la parcelle sont d'origine.

Ce bâtiment présente des caractéristiques architecturales et décoratives de qualité, datant du début du 20e siècle. Il constitue un bel exemple de demeure des classes aisées dijonnaises.

55



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : immeuble

Adresse : 21 rue Nicolas-Alexandre 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HO 116

Datation : 2e quart du 20e siècle

Descriptif : Bâtiment situé en front de parcelle et aligné sur la rue. De plan rectangulaire et s'élevant sur 3 niveaux, il est surmonté d'un toit à deux pans recouvert de tuiles mécaniques. Edifiés en maçonnerie enduite, les murs sont recouverts d'un parement de pierres traitées en bossage. La façade principale, donnant sur la rue, présente une travée surmontée d'un fronton à trois pans. Elle est soulignée sous la corniche d'un large bandeau traité en relief. Un fronton à trois pans décoré de motifs surmonte la porte d'entrée au premier niveau. On note une harmonisation dans le traitement des ouvertures de la façade, notamment pour les balcons, formés de trois pans avec un garde-corps à balustres. Le premier niveau est percé de deux baies triples à linteaux cintrés et aux deux derniers niveaux de baies simples ou triples rectangulaires, à linteaux droits enduits. Une plaque apposée près de la porte d'entrée précise le nom de l'architecte : «R-Chevrel/Architecte/Dijon».

Petit immeuble qui présente des caractéristiques architecturales spécifiques à l'Art Déco particulièrement bien conservées et d'une grande qualité esthétique. Cet édifice appartient à un ensemble Art Déco particulièrement présent dans la couronne 20e des faubourgs dijonnais, notamment les secteurs Victor-Hugo et Monchapet.

56



Copyright(c) Inventaire général, Région Bourgogne 2009 ; (c) Grand Dijon, 2009

Dénomination : église

Titre courant : Eglise paroissiale Saint-Joseph

Adresse : 21bis rue de Jouvence ; 1 à 3 rue du Havre - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2009 HP 298

Datation : 1909-1927
Eglise construite avec le soutien de la bourgeoisie commerçante et industrielle. La première pierre fut posée en 1909, bien que le projet soit plus ancien (fin du 19e siècle). Elle fut inaugurée en 1910 par Monseigneur Dadolle, et complétée en 1923 (flèche) et 1927 (transept). Son vocable (saint Joseph, patron des travailleurs) rappelle la vocation industrieuse du quartier Jouvence. Le décor de la façade, d'origine, a été réalisée par le mosaïste U. Drupt et le sculpteur Henri Schanoski.

Descriptif : Edifice religieux de plan en croix latine, situé à l'angle des rues de Jouvence et du Havre. De plain-pied, l'édifice est surmonté d'une toiture à pans multiples recouverte de tuiles plates. Les murs, édifiés en maçonnerie enduite, présentent un parement de pierres traitées en bossage. La façade occidentale, surmontée d'un clocher orné d'une horloge, présente une travée centrale inscrite dans une arcade reposant sur deux colonnes engagées et percée d'un portail à un fronton cintré. Le dessus-de-porte est orné d'une mosaïque représentant Jésus enfant travaillant au côté de Joseph. Au niveau supérieur, la travée est percée d'une baie en plein cintre ornée d'un tympan sculpté. Deux baies en plein cintre encadrent la baie de la travée centrale. La façade orientale, avec le chevet de plan rectangulaire qui ceint le choeur, est percée de baies en plein cintre et de baies cintrées avec encadrement en pierre. La façade sud est ornée d'une plaque gravée d'un texte en latin : «DEO/Sub invocatione sancti Joseph/Hoc erexit templum/Laeta plebis devotio/MDCCCCX - MDCCCCXXVII».

L'intérêt de cet édifice religieux réside dans ses qualités architecturales développant un vocabulaire s'inspirant à la fois du néo-roman et du néo-gothique (volumes géométriques simples, ordonnancement régulier, emploi d'arcs en plein cintre, ornementation discrète). Lieu de sociabilité important, cet édifice constitue un exemple représentatif de l'architecture religieuse, en pleine recherche stylistique, mise en place dans le contexte de la séparation des Eglises et de l'Etat au début du 20e siècle.

57





Dénomination : lycée ; collège

Titre courant : lycée et collège Saint-Joseph Sainte-Ursule

Adresse : 39 rue du Transvaal ; 21 rue Daubenton ; 8 rue Bordot - 21000 Dijon

Références cadastrales : 2005 CY 63, 142, 228, 327, 331 à 334, 337, 352, 351

Datation : 4e quart 19e siècle ; 2e quart 20e siècle ; 4e quart 20e siècle ; 1er quart 21e siècle

Descriptif : Ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour. Le bâtiment principal datant de 1879 est complété par une chapelle à l'arrière. Le groupe a été enrichi de nombreux locaux au 20e siècle, y compris d'une nouvelle chapelle construite par l'architecte Georges Parizot en 1929.

Parmi un ensemble de bâtiments annexes de moindre qualité, le corps principal en L ainsi que la chapelle forment un ensemble très fortement monumental qui nécessite seul une protection dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme. Sur le corps principal, les tours de baies à bossages se détachent fortement sur le fond enduit coupé à chacun des 4 niveaux par un bandeau. La déclivité est astucieusement rattrapée par soubassement enfoui par une cour anglaise et un accès direct au premier niveau par un ponceau en pierre. Création du XXe siècle, la chapelle utilise les propriétés de son ossature en béton pour dégager de vastes zones de vitraux.

58





Dénomination : Belle demeure

Adresse : 29 rue de la Fontaine Sainte-Anne 21000 Dijon

Références cadastrales : 2019 DV 148

Datation : du 19ème siècle au 20ème siècle

Descriptif : Il s'agit d'un ensemble constitué d'un bâtiment principal composé de 3 parties et d'annexes, disposés dans un parc arboré.
Les parties les plus remarquables sont formées par :

- le corps de bâtiment principal, inspiré du style « classique », surmonté d'une toiture à 4 pans ;
- la tourelle d'angle qui le prolonge à l'Ouest, de même facture ;
- le parc arboré lui-même, desservi par une allée rectiligne perpendiculaire au corps de bâtiment principal ;
- le mur de clôture en pierre.

La configuration des lieux et l'implantation du bâti ne permettent pas une vision complète des immeubles et du parc depuis le domaine public. Certains autres éléments remarquables pourraient être révélés et signalés lors des projets d'intervention.

59





Dénomination / Adresse : Édifice situé au 42 rue de la Chapelle Saint-Louis 21000 Dijon

Références cadastrales : CZ 106

Datation : Début du XXème siècle

Descriptif : Édifice surmonté d'une toiture à deux versants recouverte de tuiles mécaniques. La façade avant est composée de trois ouvertures. L'entrée principale est surplombée par une avancée en bois recouvert de tuiles. Au sommet de la façade se trouvent un clocheton et sa cloche.

Bâtiment présentant un volume géométrique simple s'intégrant dans le quartier des Rotondes s'accordant avec le caractère résidentiel du secteur. Cet édifice s'inscrit dans un type d'architecture caractéristique des années 1900.

60



Dénomination : Quartier des Rotondes

Adresse : Rue de la Chapelle Saint-Louis 21000 Dijon

Références cadastrales : CZ 66, 67, 68, 69, 72, 290

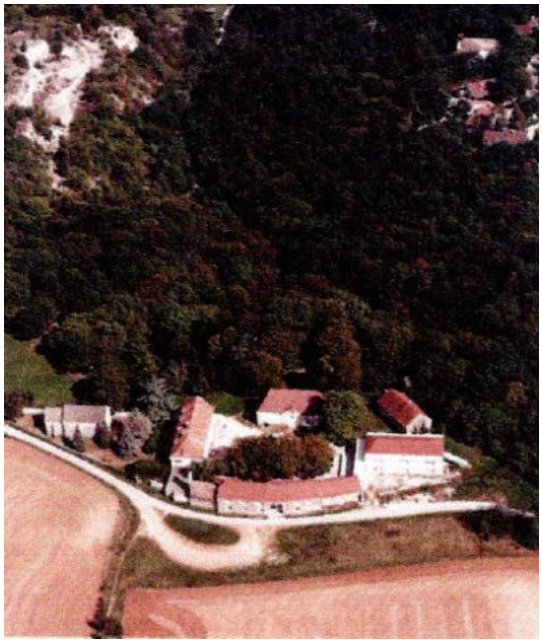
Datation : Début du XXème siècle

Descriptif : Il s'agit d'une série de six maisons individuelles jumelées, représentatives d'une forme d'architecture typée du début du 20e siècle.

61







Dénomination : La Bergerie

Adresse : Route de Corcelles-les-Monts et chemin rural n°88 de Saint-Joseph

Références cadastrales : DX 290, DX 291, DX 292, DX 264, DX 84, DX 265.

Datation : 16e siècle pour les restes de la chapelle, colombier et pavillon de chasse de la première moitié du 18° siècle, première moitié du 20ème siècle pour les bâtiments les plus récents.

Descriptif : Maison de campagne dite rente Saint-Joseph comportant chapelle, colombier, logement et sa grange attenante et un pavillon de chasse propriété de Bernard de Sassenay, président au Parlement de Bourgogne. En 1931, la propriété est achetée par le chanoine Antoine Collette pour créer un centre aéré « l'Eveil Sportif ». La rente prend alors le nom de « La Bergerie ». En 1941, suite au rachat par l'abbé Henri Latour, « La Bergerie » devient colonie de vacances. De nouveaux bâtiments sont construits. En 1981, le père Henri Latour fait don de la propriété à l'association UFCV dont l'objet est de permettre toute initiative favorisant la culture et l'éducation. Au début des années 90, le site fait l'objet d'importants travaux. En 1997, l'UFCV vend l'ensemble à « Espace Côte-d'OR 2000 » dont l'objet reste l'accueil de loisir.

L'ensemble des bâtiments de La Bergerie est aujourd'hui relativement bien conservé. Sa composition d'origine homogène autour d'une cour centrale permet une organisation des bâtiments aux fonctionnalités propres affirmant sa destination de centre de rencontres et d'événements dans un écrin de verdure situé en zone naturelle aux portes de Dijon. La préservation de cette composition d'ensemble accompagnée d'une rénovation des bâtiments, rendue nécessaire par une mise aux normes environnementales, justifie l'identification de cet ensemble dans son entièreté.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

FÉNAY

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Dénomination : alignement de maisons rurales

Adresse : 19 rue de la Fontaine – hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AH 42, 43

Datation : sur une base datant d'avant 1828 (cadastre napoléonien)

Descriptif : Cette longère fait partie d'une même unité volumétrique qui est aujourd'hui divisée en trois entités fonctionnelles distinctes lesquelles ont conservé leur unité d'aspect formant un bloc de constructions homogènes et sobres.

Intérêt paysager : par son unité de volume, de hauteur, d'implantation et d'aspect, cet ensemble bâti marque le front de rue et caractérise le paysage d'entrée dans le centre du hameau.

2





Dénomination : ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 23 rue Fontaine Saint-Martin – hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AH 36

Datation : postérieur à 1828

Descriptif : Cet ensemble d'édifices à cour commune se compose d'un bâtiment d'habitat en pierre qui borde la rue, enduit côté rue, et d'une dépendance à vocation agricole à des tuiles plates. Les percements sont d'origine. Le mur de clôture en pierre couverts d'un chaperon en lauze, forme l'angle de la rue.

Intérêt paysager : par son unité de volume, de hauteur, d'implantation et d'aspect, cet ensemble bâti et son mur de clôture marquent le front de rue et caractérisent le paysage d'entrée dans le centre du hameau.

3





Dénomination : belle demeure

Adresse : 29 rue de l'Église 21600 FENAY – hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AH 71

Datation : une partie de la maison est présente sur le plan cadastral napoléonien de 1828

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à la rue, composé de trois niveaux couverts d'une toiture en tuiles plates. Les chaînages et les entourages de fenêtre sont en pierre de Bourgogne. Sur la façade, un fronton en pierre surplombe la porte centrale. La rangée de fenêtres du dernier niveau est de plus petite taille. Un balconnet surplombe la rue au premier étage. Un mur de pierre, avec un portail entouré de deux piliers en pierre de taille, clôt l'enceinte.

L'intérêt de la maison réside dans sa volumétrie imposante, son implantation et ses caractéristiques architecturales classiques et sobres, mises en valeur par le dégagement visuel créé par son jardin.

4





Dénomination : ensemble remarquable composé d'une belle demeure, de ses dépendances et de son parc

Titre courant : « Le Château »

Adresse : 5 chemin de la Chintre - hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AE 24

Datation : la maison et l'une des deux dépendances sont présents sur le plan cadastral napoléonien (1828)

Descriptif : Cet ensemble d'édifices se compose d'une maison d'habitation et de deux dépendances. Les bâtiments sont en pierre, comportant des percements d'origine encadrés de linteaux faux-cintre. Les toitures sont en tuiles plates à deux versants. Un linteau de pierre sépare la porte de la baie qui la surmonte. Les dépendances sont couvertes de tuiles plates et les percements sont munis de jambages en pierre de taille. Le grand parc qui agrémente l'ensemble possède un puits et un vieux cèdre. Un mur de pierre et de brique ceint la propriété.

Intérêt historique : témoignage de l'histoire rurale de la commune ;
Intérêt architectural : par ses grands volumes, la qualité des formes architecturales traditionnelles et des matériaux employés ;
Intérêt paysager : composition formée par le parc, son mur et l'ensemble des édifices ; valorisation des rives du chemin par les dépendances et le mur qui le bordent.

5





Dénomination : site de la Petite Tuilerie

Titre courant : la Petite Tuilerie

Adresse : allée de la Petite Tuilerie 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AI 2, 28

Datation : une partie des bâtiments sont présents sur le cadastre napoléonien de 1828

Descriptif : Ensemble d'édifices constitué de trois bâtiments principaux implantés en milieu de parcelle, en forme de « U » autour d'une cour commune. Les toitures, couvertes à l'origine en tuiles plates, sont à deux versants principaux. L'édifice le plus remarquable est celui qui occupe le fond de « U », qui laisse apparaître des colombages en bois, emplis de briques, et une grande porte de range en bois. Un vaste parc arboré entoure les constructions, dont un petit bois comportant de très grands arbres. L'ensemble du jardin est ouvert, seule une lisière marque la limite avec le chemin.

Intérêt historique : témoignage d'une activité humaine passée, la fabrication de tuiles ;
Intérêt paysager : parc arboré, aspect général, implantation et silhouette des édifices ;
Intérêt architectural, pour la volumétrie des bâtiments et pour l'aspect du bâtiment à colombage en fond de cour, qui a conservé son style et ses matériaux traditionnels.

6





Dénomination : bâtisse rurale atypique de grand volume + maison

Adresse : 7 rue Basse – hameau de Chevigny - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AC 37

Datation : les parties agricoles sont présentes sur le cadastre napoléonien de 1828

Descriptif : Le bâtiment agricole sis rue Basse possède une toiture à quatre pans et un volume imposant, dépourvu de baies côté rue Basse. La maison en pierres enduites possède un plan en « T », une double toiture à 2 pans, à faîtages perpendiculaires, une composition de façade symétrique et une véranda au rez-de-chaussée. Son état se dégrade.

Intérêt historique, comme témoigne du caractère et de l'activité agricoles de la commune ;
Intérêt architectural et paysager, par le caractère imposant de la volumétrie formée par la toiture du hangar et son socle maçonné, qui marquent le paysage du centre du hameau, et par la singularité pittoresque de la maison de style traditionnel isolée au milieu de la parcelle.

7





Dénomination : Grands corps de ferme typique

Adresse : 22 rue Basse – hameau de Chevigny - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AC 82, 83, 84

Datation : cet édifice est absent sur le plan cadastral de 1828

Descriptif : Cet ensemble d'édifices à usage originel de granges disposées de part et d'autre d'une cour est typique de la plaine de la Saône. Il est composé de corps de ferme en pierre couverts d'une toiture en tuiles mécaniques. Cet ensemble est devancé de l'autre côté de la rue d'un talus planté incurvé intégrant une source et un emmarchement.

Bien que modifiés, ces bâtiments présentent un triple intérêt :

- historique, car il témoigne de l'activité agricole traditionnelle de la commune ;
- architectural : grands volumes sobres, implantation perpendiculaire à la rue et symétrique par rapport à la cour, représentatifs de l'architecture agricole locale ;
- paysager : vu depuis la rue, forme un ensemble imposant et cohérent, dont l'entrée est mise en valeur par le talus planté incurvé lui faisant face, qui intègre une source.

8





Dénomination : Maison rurale et corps de ferme

Adresse : 26 rue de Chenevières – hameau de Chevigny - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AD 26, 27

Datation : trace de bâti cadastre napoléonien de 1828

Descriptif : Cet ensemble de constructions traditionnelles en pierres enduites est composé d'un bâtiment agricole de grand gabarit et d'une maison d'habitation. Les toitures en tuiles plates sont à deux versants. Un escalier extérieur donne accès au deuxième niveau de la maison d'habitation, qui est en mauvais état.

Intérêt historique, car il témoigne de l'activité agricole actuelle et passée de la commune ;
Intérêt architectural : grands volumes sobres, représentatifs de l'architecture agricole locale ;
Intérêt paysager : vu depuis la rue et les chemins ruraux, forme un ensemble cohérent valorisant la lisière et l'entrée Est du hameau.

9





Dénomination : Demeure

Adresse : 5 rue des Chenevières – hameau de Chevigny - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AC 31, 32, 131

Datation : une partie de la maison est présente sur le plan cadastral napoléonien de 1828

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux niveaux couverts d'une toiture à la Mansart en tuiles plates avec des lucarnes plein cintre à ailerons en pierre. Les façades enduites en ciment présentent un balcon en fer forgé avec moulures et un fronton classique. Les percements sont encadrés de pierre de taille ornée au-dessus des portes et intègrent un œil-de-bœuf au milieu de la façade. Prolongée par des murs en pierres traditionnels (joints à la chaux, couvertine en pierre,...)

Intérêt architectural par la conception classique de sa volumétrie et de sa toiture mansardée avec lucarnes, par la qualité des matériaux employés (tuiles, encadrements en pierres de taille);
Intérêt urbain par sa situation perpendiculaire à la rue et les murs en pierres qui bordent les rues.

10





Dénomination : belle demeure, parc et dépendances

Adresse : 6-8 rue des Vignes – hameau de Domois - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AB 113, 114, 118

Datation : une partie du bâtiment est présente sur le plan cadastral napoléonien (1828)

Descriptif : Ensemble d'édifices en pierre dans un parc, composé de bâtiments agricoles et d'habitations, anciennes dépendances de la maison de maître située à proximité. Les vastes toitures sont majoritairement couvertes de tuiles plates. Un mur de pierre clôt la propriété et comprend des portails encadrés de deux piliers en pierre de taille, dont un particulièrement orné donnant sur la maison de maître devancée d'une allée arborée.

Intérêt historique, comme témoignage du caractère rural de la commune ;
Intérêt architectural par les volumes bâtis, les matériaux employés (tuiles, pierres,...) et le style originel de la maison de maître ;
Intérêt paysager : par l'implantation du bâti rue des Vignes, le parc, l'allée arborée et le mur de clôture.

11





Dénomination : front de rue avec pignons

Adresse : 1 à 5 place des Marronniers,17-19 rue de la Croix de Molphey – hameau de Domois – 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AB 161, 168, 169, 215

Datation : une partie de la maison est présente sur le plan cadastral napoléonien (1828)

Descriptif : Cet ensemble d'édifices à vocation agricole avec cours implantés perpendiculairement à la rue sur plusieurs parcelles contiguës présentent des pignons sur rue de la Croix de Molphey, reliés par des murs traditionnels en pierre interrompus de grands portails et de portes. L'ensemble des édifices se compose de bâtiments en pierre avec chaînage d'angle, couverts de vastes toitures à 2 pans partiellement couverts de tuiles plates.

Intérêt historique, comme témoignage de l'activité agricole de la commune ;
Intérêt architectural : grands volumes sobres, implantations par rapport à la rue, pignons, façades et toitures représentatifs de l'architecture agricole locale (matériaux, tuiles) ;
Intérêt paysager : l'ensemble forme un front de rue remarquable par la succession des pignons, façades et murs en pierres avec portails.

12





Dénomination : le Clos de Domois

Titre courant : le Clos de Domois

Adresse : rue de la Croix de Molphey Domois – hameau de Domois - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AB 184,186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 210, 247

Datation : une partie de l'édifice est présente sur le plan cadastral de 1828. Bâti industriel du 19e siècle et une partie habitation

Descriptif : Ensemble remarquable formé par trois grands bâtiments disjoints disposés autour d'une cour dont le troisième côté ouvre sur un parc. Le premier bâtiment, en forme d'équerre, présente l'aspect d'une grosse maison rurale d'un étage plus comble intégrant un édifice religieux (chapelle) dans son aile sud et un pavillon limité à rez-de-chaussée à son angle. Le deuxième est linéaire, comprend un étage plus comble et prend l'allure, sur sa moitié ouest, d'une « fabrique » ancienne en pierre apparentes, intégrant des arcades plein cintre vitrées à l'étage, des ornements de brique et des mascarons ; tandis que l'autre moitié évoque une série de maisons rurales en bande. Cet aspect est aussi celui du troisième bâtiment, de forme linéaire, implanté perpendiculairement pour fermer la cour. Le parc alterne grands arbres et pelouses et intègre un fossé de drainage, des sculptures et un cimetière.

Intérêt historique, car il témoigne d'activités anciennes de la commune (orphelinat, atelier d'apprentissage, salle paroissiale) ;
Intérêt architectural : grands volumes, implantation des bâtiments, style et matériaux traditionnels, ornements ;
Intérêt paysager : composition d'ensemble (parc + bâtiments), équilibre entre l'unité du tout et la diversité des parties.

13



Dénomination : le Clos de Domois – Orphelinat

Adresse : route de la Fontaine Guidou – hameau de Domois - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AB 182

Datation : ensemble absent sur le plan cadastral napoléonien de 1828

Descriptif : Cette partie sise dans le prolongement Est du Clos de Domois est constituée d'un imposant corps de bâtiment massif en forme de « U », à l'arrière et au milieu duquel est greffée une chapelle. Le corps principal s'élève sur deux trois niveaux surmontés d'une toiture à deux pans avec croupe, couverte en ardoises. Les façades, de style néoclassique très épuré sont marquées par l'alignement régulier des fenêtres, qui ressortent de l'enduit d'un ton blanc cassé par leurs encadrements en pierre grise. La chapelle revêt les mêmes teintes mais se distingue par une toiture plus ample qui descend jusqu'aux baies ogivales qui ornent ses façades. L'ensemble est visible seulement de loin, par la rue de la Fontaine Guidou, distante d'environ 150 m et par la route départementale 996.

Intérêt historique, car il témoigne d'activités anciennes de la commune (église, orphelinat) ;
Intérêt architectural : grands volumes sobres, architecture imposante et singulière en contexte rural ;
Intérêt paysager : cet ensemble bâti marque fortement le paysage de l'entrée Est du hameau et de l'entrée nord de la commune, par sa silhouette imposante et sa teinte claire qui le détachent des champs.

14



Dénomination : château d'eau

Titre courant : Réservoir de Domois

Adresse : chemin de la Sansfond – hameau de Domois - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 ZO 15

Datation : années 1950

Descriptif : Château d'eau en béton clair, de plan rond, implanté en bordure de route. Une quinzaine de petites fenêtres alignées se superposent pour éclairer l'escalier. L'architecture est valorisée par des éléments de modénature et de composition : entrée ornée de baies, nervures saillantes en béton, bandeaux incurvés soulignant le réservoir, etc.

Intérêt technique, comme ouvrage d'art de stockage d'eau potable ;
Intérêt architectural : forme de château d'eau typique de l'architecture de l'après-guerre, de proportions élégantes et d'ornements sobres ;
Intérêt paysager : l'ensemble forme un point de repère singulier du territoire communal, visible de loin.

15





Dénomination : site du Moulin des Etangs

Titre courant : le Moulin des Étangs

Adresse : chemin de la Sainte-chapelle 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 ZM 45

Datation : une partie de l'édifice est présente sur le plan cadastral de 1828.

Descriptif : Les constructions se répartissent en trois bâtiments regroupés autour de deux cours carrées. Ils sont unifiés par leur style, leurs matériaux traditionnels et leurs formes fonctionnelles, mais différenciés par leurs gabarits, leurs volumétries (dont une toiture mansardée) et leurs implantations, quoique toujours orthogonales. Cet ensemble bâti se prolonge par plusieurs édicules (ponts, murets, grilles, pilastres,...) qui viennent structurer le site naturel (aspect de parc) et le réseau hydrologique local (bief, bassin, rente,...) à partir de la rivière existante.

Intérêt historique et technique, comme témoignage d'une activité ancienne présente sur la commune et liée au réseau hydrographique ;
Intérêt architectural : grands volumes bâtis, implantation autour de cours, de style traditionnel adapté à une fonction spécifique (moulin) ;
Intérêt paysager : intérêt de l'ensemble du site formé par le cadre naturel (végétation et cours d'eau naturels et artificiels), le moulin, ses dépendances bâties et les édicules environnants.

16





Dénomination : maisons mitoyennes

Adresse : 8 et 10 rue de la Fontaine Saint-Martin – hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2013 AE 58, 59

Datation : la maison est présente sur la cadastre napoléonien (1828)

Descriptif : Témoignage d'architecture traditionnelle locale, avec deux aspects différents de façades juxtaposés. La maison, est divisée en deux propriétés. Cette division est déjà présente sur le plan cadastral napoléonien et marquée par le traitement différencié de la façade et de la toiture est marqué par cette séparation. La première façade est à colombages la seconde, enduite, présente des encadrements en pierre de taille. Les deux niveaux sont couverts d'une toiture en tuiles mécaniques à deux versants.

17





Clichés Dijon métropole 2012

Dénomination : Ancien corps de ferme

Titre courant : Maison

Adresse : 31 rue de l'Eglise - hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2021 AH 73 et 74

Datation : maison absente du cadastre napoléonien (1828) mais présente sur le plan d'état major de 1866

Descriptif : Ce corps de ferme tout en longueur, façon longère, se distingue par l'unité et la simplicité de son volume : un parallélépipède oblong d'un seul bloc, coiffé d'une volumineuse toiture à deux pans.

Il présente les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale, en particulier par sa couverture en tuiles petit moule et ses façades en moellons de pierre apparents. L'absence d'enduit ne permet pas la perception optimale des encadrements de baies et des chaînes d'angle en pierre de taille.

Ce bâtiment présente un intérêt historique, comme témoin de la vocation agricole originelle de la commune, et un intérêt architectural, comme représentatif des constructions rurales traditionnelles locales.

18





Clichés Dijon métropole 2012

Dénomination : Maison rurale

Titre courant : Maison

Adresse : 2 à 4 rue de la Liberté - hameau de Fénay - 21600 FENAY

Références cadastrales : 2021 AE 29 et 30

Datation : édifice présent sur la cadastre napoléonien de 1828

Descriptif : La maison rurale la plus visible depuis le domaine public, sis au n° 2 de la rue de la Liberté, se compose d'un volume principal à rez-de-chaussée implanté pignon sur rue couvert d'une toiture à deux pans, et d'un volume secondaire disposé perpendiculairement, dont le pignon donne sur la rue de l'Eglise, la parcelle occupant l'angle de deux rues. Un petit volume annexe adossé à l'arrière du volume principal complète l'ensemble. Sur la parcelle adjacente côté rue de la Liberté, un linéaire bâti, qui semble issu d'un même ancien corps de ferme, prolonge ce volume principal, abritant « sous le même toit » une autre construction à usage d'habitation.

L'ensemble continu formé de ces éléments bâtis présente les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale, en particulier des toitures à deux pans couvertes de tuiles petit moule (remplacée sur un pan par des tuiles mécaniques) et des façades enduites dans le ton traditionnel (volume principal et annexe) ou à moellons apparents, desquels ressortent quelques encadrements de baie en pierre taillée. Sur la façade visible à l'angle des rues, la porte de grange en bois a été conservée et une lucarne jacobine se dresse sur la façade d'entrée, sur laquelle deux châssis de toit ont été posés par la suite. Plusieurs lucarnes de même type sont visibles au n° 4, où se distingue un mur de clôture en pierre couronné de tuile.

Covisible avec l'église à laquelle elle fait face, cet ensemble s'inscrit dans un site particulier qui marque le centre du village, ce qui ajoute un intérêt paysager à son intérêt architectural, représentatif des constructions rurales traditionnelles locales.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

FLAVIGNEROT

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1



Dénomination : Alignement

Adresse : 1 à 3 rue de la Remise 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 25, 27, 118, 119

Datation : inconnue

Descriptif : Alignement des constructions par rapport à la rue.

L'alignement construit la physionomie et le rythme de la rue. Il a donc un intérêt urbanistique. Malgré des volumes bâtis contrastés, cet alignement constitue un ensemble harmonieux et donne un aspect coeur de village.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Dénomination : Ferme

Adresse : 8 rue de la Ferme 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 167, 168, 169

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

Implantation des bâtiments typique des corps de ferme. Ce corps de ferme constitue un ensemble harmonieux, de par son unité fonctionnelle et par son mode de construction dense et en «U ». Son caractère architectural témoigne d'une vocation rurale et agricole du village, d'autant qu'il s'agit du seul bâtiment agricole en activité dans le centre bourg.

2



Dénomination : Ancienne ferme rénovée

Adresse : 6 rue de la Ferme 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 13

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

Cet ancien bâtiment d'exploitation dispose d'un volume bâti et d'une architecture caractéristique des constructions agricoles. La conservation de l'ouverture de la grange témoigne de l'ancienne vocation agricole du bâtiment.

3



Dénomination : Anciens bâtiments agricoles

Adresse : 20 Grand rue, 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 87, 280

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

Cet ancien corps de ferme dispose de volumes importants susceptibles d'être réhabilités. Aussi est-il nécessaire de conserver les caractéristiques architecturales principales des bâtiments afin de préserver un témoignage de leur ancien caractère agricole.

4



Dénomination : Ancienne ferme rénovée

Adresse : 14-16 Grand rue 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 8

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

Cet ancien bâtiment d'exploitation dispose d'un volume bâti et d'une architecture caractéristique des constructions agricoles. La conservation de l'ouverture de la grange témoigne de l'ancienne vocation agricole du bâtiment.

5



Dénomination : Grange

Adresse : 4 rue de la Remise 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 22

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

Ce bâtiment est remarquable par sa construction traditionnelle en pierres apparentes et le triangle de décharge situé au-dessus de la petite porte. Une ancienne poutre en bois permet de soutenir les murs au dessus de la porte de la grange, dont les portes sont probablement d'époque.

6



Dénomination : Maison de village

Adresse : 13 Grand Rue 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 45

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

La construction sur base rectangulaire et le volume classique du bâtiment sont caractéristiques des maisons de villages. Le rythme des ouvertures est régulier et leur ossature est parfaitement identique. Cette construction est située aux croisements des voies principales du village et doivent donc faire l'objet d'une attention particulière.

7





Dénomination : Ferme de la rente Neuve

Adresse : 1 chemin rural n°12 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AE 266, 271, 273

Datation : inconnue

Descriptif : Granges aménagées ou non, fermes traditionnelles, maisons de village, souvent disposés en niveau R+1+C, ce sont leurs volumétries et leurs formes qui les caractérisent. Les formes de ces bâtiments traditionnels sont simples et leurs volumes sont souvent imposants. Ils sont bâtis sur une base rectangulaire et supportent des toitures à deux pans.

La construction en U autour de la cour est typique des fermes anciennes. Les volumes sont assez imposants. Autre particularité : le décalé de toitures : plusieurs toitures juxtaposées les unes aux autres, pas forcément traitées de manière identique mais globalement harmonieuses tout de même puisque toujours dans des tons « ocre ».
Cette construction qui a plus de 200 ans est une des plus anciennes du village.

8



Dénomination : Dépendance

Adresse : Grand Rue 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 143

Datation : inconnue

Descriptif : Petite dépendance rénovée, dont les murs en pierres apparentes supportent une toiture en plaquette de bois. La solidité de l'ouverture est garantie par des pierres d'ouverture massives et un triangle de décharge disposé au dessus.

La petite volumétrie de cet ensemble lui confère un caractère quelque peu pittoresque. La technique de construction et notamment celle de l'ouverture est traditionnelle. En outre, cette construction est mise en valeur par le dégagement public aménagé devant l'église, sorte de placette, s'insérant à proximité de la grille d'entrée du cimetière et de l'Eglise formant un ensemble de qualité.

9



Dénomination : Bâtisse et sa remise

Adresse : 22 Grand Rue 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 28

Datation : inconnue

Descriptif : Bâtisse ancienne en pierre apparentes sur laquelle est adossée une petite remise, dont les murs sont constitués de pierres partiellement et anciennement enduites et le toit de pierres sèches. Petites ouvertures sur le côté rue.

Bâtisse traditionnelle par sa forme, son volume, sa toiture et le traitement de sa façade. En outre, sa position au carrefour principal de Flavignerot l'expose à la vue. Aspect pittoresque de la petite remise lié à sa petite volumétrie, à son caractère rural et manifestement très ancien.

10



Dénomination : Château ou maison forte

Titre courant : Château ou Maison forte de Flavignerot

Adresse : 25 rue André Patte 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AH 35, 128, 138, 139

Datation : inconnue

Descriptif : La bâtisse, bien que parfois nommée le Château, est en fait une Maison Forte. La plus ancienne carte connue, datant de 1625, montrait d'ores-et-déjà la présence de la Maison forte de Flavignerot, reculée à quelques dizaines de mètres en contrebas du village, dans la continuité de la combe Saint Vincent. Un ouvrage de M. Hervé MOUILLEBOUCHE* la date de 1382. Elle appartenait au Chapitre de la Sainte Chapelle. « La position de cette forteresse, isolée au milieu des bois, sur un éperon, semble prouver qu'il s'agit d'un site de défense et de résidence, et non d'un site d'exploitation.

En tant que château et en tant qu'unique édifice de ce genre sur la Commune, il constitue un élément architectural, patrimonial et historique remarquable principal de la Commune, voire même le plus important. Au-delà de la dimension communale, il s'agit d'un ouvrage rare puisque l'on est en présence d'une Maison forte de relief alors que traditionnellement, les maisons fortes ont été construites davantage dans la plaine et non sur des versants escarpés. La raison en est que pour assurer la défense du site, il est moins coûteux de bâtir une douve que de construire l'ensemble sur un éperon rocheux.
« Parmi les 16 cas recensés en Côte d'Or, sept seulement se sont installés spontanément sur un escarpement. Ce sont de parfaites répliques de grands châteaux de pierre. Elles ne s'en distinguent que par des dimensions plus réduites et par un pouvoir banal plus restreint ».

Source : Mouillebouche H. (2002). - Les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe s. Edition EUD, Dijon.

11





Dénomination : murs de clôture et piliers

Adresse : 21bis, 23 rue André Patte ; 8 rue de la Ferme ; 7 Grand Rue - 21160 Flavignerot

Références cadastrales : 2022 AE 159 ; 2022 AH 85, 151, 167, 168, 169

Datation : inconnue

Descriptif : Murs et murets en pierres apparentes, pierres sèches ou jointoyées et parfois recouverts de pierres plates horizontales. Présence de piliers en pierre encadrant les portails d'entrées charretières.

Ces murs ont souvent un caractère ancien et marquent la morphologie de la rue. Les portails sont caractéristiques d'un mode de construction ancien et valorisent l'entrée des anciens domaines agricoles ou du château.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

HAUTEVILLE-LÈS-DIJON

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 8 rue de Changey 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AH 10

Datation : 19e siècle
Le bâtiment principal de plan en « L » est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Cet ensemble d'édifices à cour commune implanté en « U » se compose de bâtiments en pierre à vocation agricole, à deux niveaux et couverts de tuiles.

Cet ensemble d'édifices présente un double intérêt :

- un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt historique car il témoigne de l'activité rurale originelle de la commune.

2





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 2 et 4 place de l'Église 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AH 88, 89, 90, 91

Datation : 4e quart 18e siècle. Le bâtiment d'habitation porte la date de 1783. Les bâtiments longeant la route de Changey, ceux faisant l'angle avec la place de l'Église et la rue du Bas-de-Velars, ainsi que la grange située à l'Est en fond de cour sont présents sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Cet ensemble d'édifices en pierre, à cour commune de plan en « U », présente de vastes bâtiments agricoles organisés sur deux niveaux et couverts de tuiles, à l'exception de la grange en fond de cour. Le bâtiment d'habitation présente un imposant mur pignon sur la place de l'Église et l'entrée se fait par un portail de pierre à arc en plein-cintre.

Cet ensemble d'édifices présente un double intérêt :

- un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions, les formes architecturales (toit en croupe, arcs en plein cintre), et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt historique car il témoigne de l'activité rurale originelle de la commune.

3





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 1 rue de l'École 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 127

Datation : 19e siècle
L'ensemble de ces édifices à cour commune est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Cet ensemble d'édifices à cour commune implanté en « U » se compose de bâtiments à vocation agricole à deux niveaux, en pierre, couverts de tuiles.

Cet ensemble d'édifices présente un triple intérêt :

- un intérêt urbain car il participe, par l'alignement qu'il présente sur la rue de l'École, à la bonne conservation de cette voie ancienne déjà présente sur le plan cadastral de 1810 ;
- un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt historique car il témoigne de l'activité agricole originelle de la commune.

4



Dénomination : Maison

Adresse : 1 rue des Riottes 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AH 7

Datation : 18e siècle (?)

Descriptif : Edifice de plan rectangulaire implanté en front de parcelle à l'angle de la rue des Riottes et de la Grande-Rue, composé de trois niveaux dont le dernier en surcroît présente de petites baies rectangulaires horizontales. Le bâtiment est couvert d'une toiture à croupe en tuile.

Cet ensemble d'édifices présente un double intérêt :

- un intérêt urbain : par son implantation, son épannelage et son aspect général, la façade donnant sur la place participe au marquage, à l'identification et à l'équilibre de celle-ci ;
- un intérêt architectural : témoignage d'une forme d'habitat ancien présent sur la commune (maison rurale).

5





Dénomination : Maisons

Adresse : 2 et 4 rue de Changey 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AH 9, 8

Datation : 19e siècle

Descriptif : Maisons de plan rectangulaire implantées en front de parcelle le long de la rue de Changey et donnant sur la place de l'Eglise. Composés de deux niveaux et couverts d'un toit en tuile à deux versants, ces deux bâtiments mitoyens présentent une façade en pierre, dont l'enduit a été ôté.

Cet ensemble d'édifices présente un double intérêt :

- un intérêt urbain : par son implantation, son épannelage et son aspect général, la façade donnant sur la place participe au marquage, à l'identification et à l'équilibre de celle-ci ;
- un intérêt architectural : témoignage d'une forme d'habitat ancien présent sur la commune (maison rurale).

6





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 9 rue des Riottes 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AH 120

Datation : 18e siècle, 19e siècle
L'ensemble est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Cet ensemble d'édifices, à vocation agricole et implanté en « U » autour d'une cour, se compose de bâtiments en pierre à trois niveaux couverts de toitures en tuiles. Le bâtiment d'habitation à deux niveaux se situe à l'Ouest de la cour.

Cet ensemble d'édifices présente un double intérêt :

- un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt historique car il témoigne de l'activité rurale de la commune.

7



Dénomination : Maison

Adresse : 8 Grande-Rue 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 363

Datation : 3e quart du 19e siècle

Descriptif : Cette maison de plan rectangulaire, couverte d'une toiture en tuiles (anciennement en lave) à deux versants, implantée parallèlement à la rue sur l'alignement, est composée de trois niveaux dont le dernier en surcroît présente de petites baies horizontales. Le mur sur rue porte la date de 1854.

Cet édifice présente un double intérêt :

- architectural, comme témoignage d'une forme de l'habitat rural ancien encore présente à Hauteville ;
- urbain et paysager : par son implantation en angle de rue en point de mire de la perspective de la Grande Rue.

8



Dénomination : Maison

Adresse : 2 cour du Vieux Logis 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 360

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle
L'édifice est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Ce bâtiment de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à l'angle de la Grande-Rue et de la cour du Vieux-Logis se compose de deux niveaux. La toiture en tuile est à deux versants.

Bien que modifié, ce bâtiment présente un double intérêt :

- un intérêt historique car il donne à voir une forme d'habitat ancien témoignant du caractère rural de la commune ;
- un intérêt urbain car il participe par son alignement sur la cour du Vieux-Logis, à la conservation de cette ancienne voie déjà présente sur le plan cadastral de 1810.

9



Dénomination : Maison

Adresse : 4 cour du Vieux Logis 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 212

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle
L'édifice est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Ce bâtiment de plan rectangulaire implanté le long de la cour du Vieux- Logis est composé de deux niveaux et d'une toiture à deux versants couverte de tuile.

Malgré son mauvais état, ce modeste bâtiment présente deux intérêts :

- un intérêt historique car il donne à voir une forme d'habitat ancien témoignant du caractère rural de la commune ;
- un intérêt urbain car il participe, par son alignement sur la cour du Vieux-Logis, à la conservation de cette ancienne voie déjà présente sur le plan cadastral de 1810.

10



Dénomination : Grange

Adresse : 18 Grande-Rue 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 242

Datation 18e siècle (?) ; 19e siècle

Descriptif : Bâtiment agricole en pierre de plan carré, composé de deux niveaux couverts d'une toiture à deux versants en tuile, comportant un four en extension sur la rue.

Cet édifice présente un double intérêt :

- un intérêt historique car il témoigne du caractère agricole et rural originel de la commune ;
- un intérêt architectural par les formes (grands volumes, larges ouvertures) et l'emploi de matériaux traditionnels.

11



Dénomination : Grange

Adresse : 17 Grande-Rue 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 216

Datation 18e siècle (?) ; 19e siècle

Descriptif : Bâtiment en pierre de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à la Grande-Rue. La toiture à deux versants est couverte de tuiles mécaniques.

Cet édifice présente un triple intérêt :

- un intérêt historique car il témoigne du caractère agricole et rural originel de la commune ;
- un intérêt architectural par ses volumes, ses proportions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt urbain car il participe par son alignement sur la cour du Frêne, au marquage de cette ancienne voie déjà présente sur le plan cadastral de 1810.

12







Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 20 Grande-Rue 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 344

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle
L'ensemble des bâtiments est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Ensemble d'édifices en pierre à cour commune composé de bâtiments agricoles et d'habitation. Organisé sur deux niveaux, le bâtiment situé au Sud Est de la cour présente une entrée de cave qui semble indiquer un niveau souterrain de grande ampleur.

Cet ensemble d'édifices présente trois intérêts :

- un intérêt historique car il témoigne du caractère agricole originel de la commune ;
- un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- un intérêt urbain par sa vaste emprise sur la parcelle et sa participation à la conservation de la trame urbaine ancienne (ruelle Taisant donnant au Nord sur l'arrière des bâtiments).

13





Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 2 rue de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AD 110

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle
Seul le bâtiment situé à l'Est de la cour est présent sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Ensemble d'édifices en pierre à cour commune, composé de bâtiments agricoles et d'habitation. Les vastes toitures sont couvertes de tuiles mécaniques ou de lave. Les bâtiments sont organisés sur deux niveaux et des entrées de caves laissent suggérer l'existence d'un niveau souterrain.

Cet ensemble d'édifices présente trois intérêts :

· un intérêt historique car il témoigne du caractère agricole originel de la commune ;
· un intérêt architectural par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels (tuiles, lave, grands volumes de stockage) ;
· un intérêt urbain par sa vaste emprise sur le parcellaire.

14







Dénomination : maisons mitoyennes

Titre courant : Alignement de maisons sur la rue de Chambertin

Adresse : 11, 13, 15 rue de Chambertin 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 385, 384, 267, 379, 269

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle ; 19e siècle
Seuls les numéros 9 et 11 de la rue de Chambertin sont présents sur le plan cadastral de 1810.

Descriptif : Ensemble de bâtiments d'habitation mitoyens, en pierre et de plan rectangulaire, alignés sur la rue de Chambertin. Le n°15 est organisé sur trois niveaux dont le dernier en surcroît est percé de petites baies horizontales. Les toitures sont en tuile.

Cet ensemble de bâtiments sur rue présente un triple intérêt :

- un intérêt historique car il témoigne d'une forme d'habitat ancien toujours présente sur la commune ;
- un intérêt architectural par ses formes bâties et l'usage de matériaux traditionnels ;
- un intérêt urbain car il participe à la conservation de la trame urbaine ancienne (rue de Chambertin)

15



Dénomination : Grange

Adresse : 3 rue de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 230

Datation : 19e siècle

Descriptif : Cette grange en pierre, de plan en « L », est située en fond de parcelle.
Elle s'organise sur deux niveaux et présente une toiture en tuile à deux versants.

Cet édifice présente un double intérêt :

- un intérêt historique car il témoigne du caractère agricole et rural originel de la commune ;
- un intérêt architectural par la volumétrie générale, ses proportions et l'emploi de matériaux traditionnels.

16



Dénomination : Maison

Adresse : 15 rue de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2012 AI 374

Datation : 18e siècle (?) ; 19e siècle

Descriptif : Vaste bâtiment en pierre de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à la rue de Messigny. Les trois niveaux de l'édifice sont couverts d'une toiture en tuile et en lave à deux versants.

Cet édifice présente un double intérêt :

- architectural, par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- historique, par son témoignage du caractère agricole et rural de la commune.

17



Dénomination : Maison

Adresse : 2 sentier de la Ruellotte 21121 Hauteville-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AI 178

Datation : 18e siècle (?) ; 19e siècle

Descriptif : Vaste bâtiment en pierre de plan en « L » implanté à l'angle de la rue Ruellotte et du chemin de la Paisse. Les deux niveaux de l'édifice sont couverts d'une toiture en tuiles mécaniques à deux versants et présente une extension à deux niveaux couverts d'un toit en appentis sur le côté Sud du bâtiment. L'ensemble enduit présente un grand volume percé de petites baies et un angle sur la rue traité en chaînage de pierre.

Cet édifice présente un triple intérêt :

- architectural, par l'implantation et la volumétrie générales des constructions et l'emploi de matériaux traditionnels ;
- urbain, par le marquage de l'angle de rue ;
- historique, par son témoignage du caractère rural de la commune.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

LONGVIC

PIÈCE MODIFIÉE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Clichés GRAHAL 050010304 - 050010305

Dénomination : rue

Titre courant : rue Guynemer

Adresse : 1, 3, 5-27 rue Guynemer 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 AC 2

Datation : 1ère moitié 20e siècle

Descriptif : La rue Guynemer présente une série de maisons pour la plupart construites entre les deux guerres mondiales. La quasi-totalité des maisons présentent une façade pignon implantée dans l'alignement de la rue. Elles comportent toutes deux étages et sont couvertes d'une toiture à deux versants.

Cette séquence urbaine est très cohérente et s'intègre parfaitement entre le groupe scolaire Léon-Blum et les petits collectifs de la rue Guynemer. Cet ensemble présente un patrimoine caractéristique du XXe siècle qui donne une identité singulière à ce quartier de Longvic. Par ailleurs, une étude de colorimétrie portant sur les façades va être lancée prochainement.

EC2



Clichés GRAHAL 050010347

Dénomination : domaine

Titre courant : Clos des Carmélites

Adresse : 13 rue Jules-Guesde 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BP 117, 119, 120, 121

Datation : 17e siècle ; 18e siècle
Un acte d'acquisition de ce domaine, daté de 1634, figure aux archives. Propriété de Gabriel Revel, élève de Lebrun, peintre du roi et de l'Académie Royale. Au début du XVIIIe siècle, le domaine comprenait une maison d'habitation, des dépendances (granges, écuries, étables, colombier), un jardin comportant verger, canal et vivier ainsi que des terres labourables. En janvier 1714, les Dames Religieuses Carmélites de Dijon devinrent les propriétaires du domaine. Il fut vendu par L'État comme bien national après la Révolution française.

Descriptif : Le clos des Carmélites se compose d'un vaste enclos sur lequel sont implantées une maison d'habitation et quelques dépendances. L'élément hydraulique et le vivier existent toujours au sein d'un parc romantique. Une borne armoriée délimitant autrefois les propriétés de la puissante abbaye dijonnaise Saint-Bénigne est présente dans le mur de l'enclos.

EC3






Dénomination : secteur urbain

Titre courant : Centre ancien et parc du château

Descriptif : Ce site englobe les îlots bâtis anciens centraux de Longvic de part et d'autre du pont, le château, son parc et ses dépendances. Cet ensemble bâti et paysager, partiellement préservé et parfois dégradé ou rénové, a cependant globalement conservé les caractéristiques du bâti traditionnel d'origine - implantations, volumétrie, style, matériaux, teintes - offrant des vues pittoresques dans le paysage urbain, perçu depuis les voies publiques ou les berges de l'Ouche, en particulier lorsque le bâti et la rivière sont covisibles.

Il présente un intérêt urbain, paysager et historique, comme trace et témoignage du noyau bâti originel de Longvic, dans un contexte où les extensions et reconstructions du 20e siècle ont fortement modifié le tissu urbain et « marginalisé » ces lieux de mémoire du paysage longvicien – d'autant plus précieux à surveiller à l'occasion des travaux soumis à autorisation d'urbanisme.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Clichés GRAHAL 050010265 - 050010272

Dénomination : maison

Titre courant : Groupe médical

Adresse : 1 route de Dijon 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BS 295, 296, 297, 298, 299

Datation : 19e siècle, 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan carré à trois niveaux marqués par des bandeaux de pierre. Le toit est en croupe à tuiles plates. La façade principale, composée de trois travées, est percée de baies rectangulaires à encadrement plat en pierre. Le dernier niveau présente de petites baies carrées. L'entrée se trouve sur la travée centrale. Elle est abritée par un porche couvert de tuiles. Un ancien corps de ferme est présent à côté du premier bâtiment. De proportions généreuses, cette ancienne grange à deux niveaux présente des façades en pierre apparente. Elle est couverte par un toit en croupe en tuiles plates. En fond de parcelle, une ancienne maison est aujourd'hui reconvertie. Elle a été remaniée, notamment par l'ajout d'une vaste baie vitrée au rez-de-chaussée.

La maison principale, avec ses généreuses proportions (volumétrie et ordonnancement des baies), correspond à un élément repère de cette entrée de ville Sud qui répond à la fois au rond-point surmonté d'un calvaire et au corps de ferme qui lui fait face.

2





Clichés GRAHAL 050010264 - 050010266

Dénomination : maison ; ferme

Titre courant : Ferme Chicheret

Adresse : 2 route de Dijon 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BR 107

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux, couvert d'un toit en demi-croupe en tuiles plates, situé en front de parcelle. Une vaste grange est présente en fond de parcelle, située parallèlement à la maison d'habitation. Les façades en moellon apparent sont couvertes d'un toit remanié. L'ensemble de la propriété est clos par un muret en pierre.

Cette propriété typiquement rurale et bourguignonne correspond au premier bâtiment qui marque la principale entrée de ville Sud de la commune. Par sa situation et ses proportions, cet ensemble est lié au rond-point surmonté d'un calvaire et à la maison bourgeoise qui lui fait face. Cependant, les différents affichages publicitaires sur la grange négligent cet ensemble et nuisent à la perception de cette importante entrée de ville.

3



Cliché GRAHAL 050010308

Dénomination : immeuble d'habitation

Titre courant : cité Guynemer

Adresse : 26, 28, 30, 32, 34, 36 rue Guynemer 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 AC 16

Datation : 2e moitié 20e siècle

Descriptif : Ensemble de quatre petits immeubles collectifs à trois étages couverts d'une vaste toiture en tuiles mécaniques.

Modèle architectural des années 1950, orienté sur la rue et couvert d'une véritable toiture, représentatif d'une sensibilité architecturale. L'authenticité de l'ensemble n'a pas été remise en cause par de trop importantes modifications.

4



Cliché GRAHAL 050010346

Dénomination : maison

Adresse : 34 rue Jules-Guesde 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BP 147

Datation : 19e siècle ; 20e siècle

Descriptif : Maison de plan carré à deux étages, couverte d'un toit à quatre versants en tuiles mécaniques. Baies rectangulaires à encadrement plat en pierre. Porte d'entrée surmontée d'une marquise.

Modèle architectural bourgeois de la fin du XIXe siècle, début XXe siècle. Ce patrimoine « ordinaire » présente un intérêt à l'échelle de la commune de Longvic.

5



Cliché GRAHAL 050010344

Dénomination : maison

Adresse : 36 rue Jules-Guesde 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BP 145

Datation : 19e siècle ; 20e siècle

Descriptif : Maison de plan rectangulaire à deux étages, couverte d'un toit à quatre versants en ardoise. Baies rectangulaires à encadrement plat en pierre. Une tourelle surmontée d'un toit en pavillon est accolée au volume principal.

Cet ensemble aligné sur rue marque l'entrée de ville Est. L'intérêt architectural et urbain se double d'un intérêt paysager avec la présence d'un parc ouvrant sur l'Ouche.

6





Clichés GRAHAL 050010357 - 050010359

Dénomination : château ; pépinière

Titre courant : château de Beauregard

Adresse : rue de Beauregard 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BY 143

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Beauregard, dont le nom provient de sa situation en hauteur et de ses points de vue, est mentionné au début du XVIIe siècle. La description présente une maison seigneuriale à laquelle est jointe une ferme au lieu-dit Coron. Au cours du XVIIIe siècle, Beauregard devient la résidence d'été des évêques de Dijon qui y font construire le château actuel, dont une bonne partie a été détruite au XIXe siècle. Au moment de la Révolution française, ce bien ecclésiastique fut confisqué et vendu aux enchères. La ferme de Coron fut vendue en lot dissocié.

Descriptif : Le château Beauregard est implanté au milieu d'une vaste parcelle plane. Cet édifice à deux niveaux présente de grandes baies allongées à quatre croisées au rez-de-chaussée et des baies carrées au premier étage. Le corps de logis est encadré de part et d'autre par deux tourelles qui ne se distinguent qu'au niveau de la couverture qui marque un décrochement.

Bien qu'ayant changé d'usage, le château Beauregard présente un intérêt historique à l'échelle de la commune. Enserré entre la zone industrielle et la voie rapide Georges-Pompidou, cet espace est aujourd'hui difficilement lisible.

7





Clichés GRAHAL 050010323 - 050010319

Dénomination : château

Titre courant : Château de la Noue

Adresse : 6 chemin de la Noue 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BB 65 et 82

Datation : inconnue

Descriptif : Propriété constituée par un ensemble de bâtiments. Le château à deux niveaux dont un sous combles se situe au centre d'une vaste propriété. Baies rectangulaires à encadrement plat en pierre aux deux premiers niveaux et lucarnes en plein cintre sous les combles. Toit en croupe en tuiles plates.

Le château de la Noue présente une architecture caractéristique du XVIIIe siècle. Cet édifice, avec ses dépendances situées à proximité, est implanté sur une vaste propriété dont quelques éléments paysagers demeurent (alignement de platanes). Cependant, cet ensemble est situé dans la zone industrielle et son environnement immédiat a été modifié par la construction de nombreux bâtiments : centre des apprentis de la Noue et ensemble de bâtiments des années 1980 actuellement désaffecté et dégradé. Aujourd'hui, cet espace (site et bâtiments) apparaît donc négligé et difficilement lisible.

8





Clichés GRAHAL 050010329 - 050010330

Dénomination : centre équestre

Titre courant : Castel de la Colombière ; Les Étriers de Bourgogne

Adresse : 13 chemin de la Colombière 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 AV 47, 79 et 83

Datation : 18e siècle ; 20e siècle
En 1735, une partie des constructions à la Colombière sert à l'exploitation d'une ferme.

Descriptif : L'ensemble se compose d'une maison principale, l'ancien castel, et de dépendances.
Le manoir de plan rectangulaire est implanté sur l'ancienne propriété du château de la Colombière. Ce bâtiment de plain-pied est rythmé par deux tourelles carrées en saillie. Les façades enduites présentent des chaînages d'angle en pierre. Les baies rectangulaires sont à encadrement plat en pierre. L'ensemble est couvert d'une vaste toiture en croupe en tuiles plates, les tourelles sont coiffées de toitures en pavillon à égout retroussé. Les dépendances sont d'anciens bâtiments agricoles. De plan rectangulaire et de plain-pied, leur l'usage a changé. Ces bâtiments ont été largement remaniés (toiture, murs auxquels l'enduit a été retiré...). Des bâtiments plus contemporains complètent l'ensemble.

L'ancien manoir présente un réel intérêt architectural qu'il est nécessaire de valoriser. Cependant, sa façade arrière est dégradée et nécessiterait d'être rénovée. La nouvelle affectation (centre équestre) de ce domaine fait sens car elle permet de garder un tout indivisible : les bâtiments et le site sur lequel ils sont implantés.

9



Dénomination : colombier

Adresse : 2 rue Armand-Thibaut 21600 Longvic

Références cadastrales : 2018 BN 270

Datation : 18e siècle

Descriptif : Colombier de plan carré surmonté d'un toit en pavillon en tuiles plates.
Le colombier correspond aux vestiges d'une vaste propriété dont l'emprise foncière de la ferme, bien que lotie récemment, existe toujours. Ce colombier, situé en bordure de la voie, est un élément repère à l'échelle du centre ancien de la commune.
L'intérêt patrimonial de cet élément est évident, cependant son état de délabrement nécessite de porter une attention toute particulière quant à son devenir.

10



Dénomination : château

Titre courant : château de Longvic

Adresse : rue Aristide-Briand ; ruelle du Château - 21600 Longvic

Références cadastrales : 2005 BN 99

Datation : 15e siècle ; 19e siècle

Descriptif : Le château de Longvic daterait du début du XVe siècle. Il se composait du seul corps central de deux niveaux qui servait de rendez-vous de chasse aux princes de Condé.
Au début du XIXe siècle, deux ailes ont été adjointes au bâtiment central. En 1877, le corps de logis central a été surmonté d'un second étage et l'ensemble des bâtiments a été couvert d'ardoise.

Le château de Longvic se compose d'un corps de logis principal à trois niveaux. Les baies de la travée centrale sont surmontées aux deux premiers niveaux d'une corniche et au troisième niveau d'un fronton triangulaire.
Ce bâtiment est encadré par deux ailes à deux niveaux dont un sous combles. Les baies du rez-de-chaussée comportent un linteau cintré et un encadrement plat en pierre. L'ensemble des toitures brisées est couvert d'ardoise.
Le château de Longvic se situe au centre d'une propriété occupée par la maison de l'enfance qui conserve de beaux arbres centenaires.

11







Dénomination : Lavoir

Adresse : Rue Armand Thibaut 21600 Longvic

Références cadastrales : 2018 BN 266

Datation : 20e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire abrité par un toit à quatre pans couverts de tuiles petit moule.
Les baies sont percées sur les longs pans de façade selon les dispositions et proportions traditionnelles. Les menuiseries donnant sur l'ancien plan d'eau sont redivisées par des petits bois. La modénature est constituée de corniche, d'encadrement de baie en pierre de taille et de motifs linéaires de ton clair en bandeau et chaîne d'angle.

12



Dénomination : Ancien corps de ferme

Adresse : Allée de la Michaudière 21600 Longvic

Références cadastrales : 2018 BN 279

Datation : 19e siècle

Descriptif : Les 3 ailes de ce corps de ferme, disposées en "U" pour leur intérêt architectural et paysager, comme représentatif de l'architecture traditionnelle rurale locale. En particulier, les bâtiments se distinguent par des toitures à deux pans couverts de tuiles petit moule et percées de lucarnes de style.

Les baies verticales rythment les longs pans, selon les dispositions et proportions traditionnelles, et sont dotées d'encadrements en pierre de taille apparente.

L'architecture reste globalement très sobre dans ses volumes et son aspect.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

MAGNY-SUR-TILLE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Dénomination : cimetière

Adresse : Chemin rural n°13 dit de la Chapelle 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 ZB 84

Descriptif : Ensemble constitué par le cimetière et par une allée bordée de tilleuls. Une chapelle se dresse au centre du cimetière dont la porte est surmontée d'une pierre portant l'inscription : ISHMA / 1603.

L'ensemble constitué par le cimetière et son allée boisée constitue un élément paysager intéressant à l'échelle de la commune.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Dénomination : église

Adresse : Grande-Rue 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 AC 68

Descriptif : Édifice de plan en croix latine couvert de toits à deux versants en petites tuiles plates. Tour clocher couverte d'ardoise à la croisée du transept, lui-même couvert d'une toiture à deux versants prolongeant celle de la nef. Le portail en plein cintre est orné de moulures supportées par des colonnettes.

Lieu significatif de la vie de la commune.

2



Dénomination : mairie

Adresse : 1 rue de l'Abreuvoir 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 AB 91

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire auquel ont été adjoints deux volumes latéraux. Couverture formée de toits à deux versants en tuiles mécaniques. Les façades enduites laissent apparaître la pierre (chaînages, encadrements), notamment sur la travée axiale légèrement exhaussée. Le clos ainsi que son portail fait de la mairie un lieu significatif pour la commune.

En plus d'être un lieu significatif de la vie de la commune, la mairie marque, par son implantation urbaine, l'entrée Est du village. L'ensemble constitué par le bâtiment de la mairie, le clos et son portail méritent une protection.

3



Dénomination : maison

Adresse : 10 Grande-Rue 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 AB 82

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux couvert d'une toiture en ardoise à quatre versants, percée de lucarnes. Façades enduites à décor de pierre (bandeaux, chaînes d'angle), percées de baies à linteau cintré.

Cette construction présente un double intérêt :

- architectural par la conception classique de sa volumétrie et l'ordonnance des baies ;
- urbain par sa situation de carrefour entre les rues Jeannin, du Moulin et de Grande rue.

4



Dénomination : château d'eau

Adresse : rue de Fauverney 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2005 ZE 19

Datation : 20e siècle

Descriptif : Château d'eau constitué d'une colonne cylindrique supportant un réservoir conique.

Le château d'eau de Magny-sur-Tille, situé en hauteur, constitue le principal élément repère de la commune. Il marque également le paysage de l'entrée Sud de l'agglomération.

5





Dénomination : Moulin et lavoir

Adresse : 9010 rue du Marais 21110 Magny-sur-Tille

Références cadastrales : 2022 AA 11

Descriptif : Le développement du village a été conditionné par la présence de La Norges. Un moulin et un lavoir constituent les témoins de cette organisation centrée sur la rivière. Bien qu'aujourd'hui deux biefs aient été comblés, la rivière et son patrimoine bâti associé constituent des éléments structurants du paysage et de l'histoire du village.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

MARSANNAY-LA-CÔTE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Dénomination : Secteur urbain

Titre courant : Quartier Champagne Haute

Datation : Troisième quart du 20e siècle

Descriptif : Ensemble pavillonnaire compris entre la limite communale avec Chenôve, la route de Beaune, la rue des Champforey et la route des Grands Crus.
Cet ensemble bâti présente, à l'échelle d'un quartier, certaines qualités qui lui donnent une identité et un caractère propres :

- des espaces extérieurs publics variés, savamment distribués et hiérarchisés sur la base d'une composition géométrique orthogonale admettant des sections obliques, des rues principales aux venelles piétonnes qui irriguent le quartier ;
- la végétalisation des espaces publics et des clôtures ;
- des implantations et des gabarits des constructions homogènes par rapport aux voies et une cohérence des formes de clôtures ;
- des styles architecturaux caractéristiques reposant sur quelques types de maisons individuelles économiques bien définis, caractérisés par leur système de construction, leur éléments d'architecture et leur combinaison, leur volumétrie, en particulier les toitures et par des gammes cohérentes de matériaux et de teintes assortis :
 - le type « Alpha », le plus répandu, avec son rez-de-chaussée surélevé et ses balcons généreux à l'intimité préservée entre façades voisines ;
 - le type « 5L » jumelé avec un jardin sur 3 côtés ;
 - le type « Andrault et Parat », du nom des architectes-urbanistes auteurs de la conception du quartier ;
 - le type "Abbé Pierre", plus sobre.

Cet ensemble présente un intérêt patrimonial :

- architectural, par l'équilibre entre l'unité et la diversité des formes bâtis proposées, déclinées en trois types ;
- social, par le type d'habitat individuel groupé proposé comme alternative économique à l'habitat collectif, et par la diversité des espaces extérieurs, protégés de la circulation automobile et susceptibles d'accueillir la vie de voisinage ;
- urbain, par la composition d'ensemble, la répartition du bâti en îlots et la déclinaison de toute une gamme d'espaces publics aux différentes échelles de vie du quartier ;
- paysager, par la qualité de l'ambiance générale qui se dégage de la composition et de l'aspect du bâti et des espaces extérieurs abondamment plantés.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

NEUILLY-CRIMOLOIS

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GRAHAL 050014478

Dénomination : maison

Adresse : 2 rue de la Liberté 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2022 (auparavant Crimolois) AB 131, 385

Datation : Ce bâtiment ainsi que celui qui lui fait face rue Magdeleine semblent être, d'après, H. Mouillebouche, les vestiges du château qui aurait été donné par Eudes, duc de Bourgogne, aux hospitaliers.
Les bâtiments restants portent des linteaux de fenêtre à accolade, vraisemblablement datés du début du XVIe siècle.

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire comportant plusieurs extensions sur la façade sur rue (tourelles, garage...). Couverture formée de toits à deux ou trois versants en tuiles.

2



Cliché GRAHAL 050014480



Cliché GRAHAL 050014479

Dénomination : maison

Adresse : 10 rue Magdeleine 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2022 (auparavant Crimolois) AB 496

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire situé au sein d'une vaste parcelle. Il est couvert d'une toiture à demi-croupe en tuiles plates. Façades enduites, percées de baies rectangulaires à encadrement plat en pierre.
Un ancien colombier couvert d'un toit en tuiles plates est également présent dans le jardin.

Ce bâtiment ainsi que celui qui lui fait face rue Magdeleine constituent un ensemble intéressant à l'échelle de la commune.

3



Dénomination : maison Jamard

Adresse : 3 rue de Marmot, 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2022 (auparavant Crimolois) AC 123

Datation : milieu du XXème siècle.

Descriptif : Maison bourgeoise située au Nord du village, près de la zone d'activité.

4



Dénomination : café du Crucifix

Adresse : 8 rue Nationale, 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2022 (auparavant Crimolois) AB 157

Descriptif : Café situé sur la RD 905 b. C'est le seul restaurant de la commune. Le Crucifix de la RD 905 b béni par le Chanoine Kir en 1939, a été déplacé sur sa façade lors de la requalification de la route.

5



Cliché GRAHAL 050014800

Dénomination : Calvaire

Adresse : voie d'Ouges 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2022 AI 38

Datation : 1895

Descriptif : Le calvaire est situé sur la rive droite de l'Ouche le long de la voie d'Ouges, entre le pont et la base militaire, à quelques dizaines de mètres du nouveau cimetière. Il est composé d'un crucifix en métal fixé sur une croix latine en pierre blanche portée par un piédestal de plan carré comportant une inscription sur son côté Sud-Est : « A / LA DEVOTION DE LA FAMILLE / BOUCHET BARBE / IN CRUCE SALUS. IN CRUCE VITA. / IN CRUCE PROTECTIO. AB HOSTIBUS. / 1895 ».

Témoin de la sacralisation de l'espace, cette croix est un des rares éléments identitaires du patrimoine vernaculaire encore présents.

6



Cliché GRAHAL 050014808

Dénomination : Calvaire

Adresse : rue de l'Eglise 21800 Neuilly-Crimolois

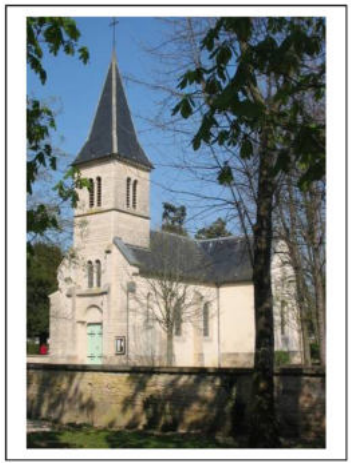
Références cadastrales : 2005 AC 217

Datation : 1770
Dans son ouvrage *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne* écrit entre 1744 et 1785, l'abbé Courtépée atteste la présence d'une colonne ornée d'un globe de cuivre doré surmonté d'une croix, élevée en 1770 par les habitants du village en reconnaissance à Dieu pour les avoir épargnés des inondations et de la disette. L'abbé Courtépée rapporte des épigraphes actuellement illisibles : « De l'ouvrier actif qui cultive la terre citoyens, estimez des soins industrieux, Dieu lui-même créa cet art si nécessaire, qu'exercent dans nos champs des bras laborieux. » « en mémoire des bienfaits de Dieu qui a préservé cette paroisse de la disette et des inondations qui ont désolé cette province ».

Descriptif : Colonne de pierre blanche, ornée d'un globe de cuivre doré surmonté d'une croix, fixée sur un socle de section carrée.

Témoin de la sacralisation de l'espace, cette croix est l'un des rares éléments identitaires du patrimoine vernaculaire encore présents témoignant de l'histoire locale par sa fonction d'ex-voto.

7



Cliché GRAHAL 050014803

Dénomination : Eglise paroissiale

Titre courant : Eglise paroissiale Saint-Victor

Adresse : rue de l'Eglise 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2005 AC 217

Datation : 19e siècle
L'église fut donnée à l'abbaye de Saint-Étienne par l'évêque de Langres en 801. Sur le cadastre napoléonien de 1812, l'église est de plan basilical. Au XIXe siècle, Jean Grandet de la Villette construisit la chapelle comtale (à laquelle les châtelains accédaient directement par une entrée au fond de la chapelle donnant sur parc) située à l'emplacement du bras Nord du transept. A la même époque, la commune fit ériger la chapelle de la Vierge à l'emplacement du bras Sud du transept. Jusqu'en 1970, l'église était entourée du cimetière et le bras Nord de son transept (la chapelle comtale) se trouvait dans le parc du château alors que le reste de l'église était situé à la limite du parc. Quant le château fut démoli en 1970, le cimetière fut déplacé sur la rive droite de l'Ouche. Les vitraux du XIXe siècle furent endommagés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Descriptif : Bâtiment en croix latine en pierre et couvert d'ardoise, dont la partie occidentale est surmontée d'un clocher carré à 4 versants à égout retroussé.

Lieu fort de la vie communautaire de Neuilly-lès-Dijon, l'église Saint- Victor a été largement remaniée au XIXe siècle. Elle conserve cependant une origine ancienne directement liée à l'histoire de la commune. Son implantation à la limite du parc du château et de la chapelle comtale en font actuellement un des derniers témoins de l'existence du château et de son domaine.

8



Cliché GRAHAL 050014806

Dénomination : Poste

Adresse : 13 rue de l'Eglise 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2005 AC 456

Datation : 1870 ; 1980
Selon Fernand CAILLOT et Michel MANCA, dans l'ouvrage A Neuilly-lès-Dijon en 1900 : souvenirs de Fernand Caillot, l'ancien presbytère a changé d'affectation en 1980 pour abriter le bureau de poste.

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire implanté en milieu de parcelle et composé de deux niveaux. La toiture d'ardoise à deux versants est percée d'une lucarne dans laquelle est gravé une date : « MDCCCLXX » (1870). L'enduit dont est recouvert le bâtiment laisse apparaître la pierre de taille dans les chaînages d'angle, les encadrements des baies et le bandeau qui souligne le deuxième niveau. Le bâtiment est prolongé sur sa façade avant par une extension récente.

Bien qu'ayant été récemment doté d'un bâtiment de moindre qualité, ce bâtiment présente des caractéristiques architecturales intéressantes témoignant d'une forme d'habitat du XIXe siècle : un grand volume, de larges baies, une lucarne sculptée et une toiture d'ardoise.

9



Cliché GRAHAL 050014813

Dénomination : Calvaire

Adresse : rue du Château 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : domaine public

Datation : 1855

Descriptif : Croix de pierre blanche supportée par un piédestal de section carrée. Elle est ornée d'un crucifix sur ses branches. Le piédestal porte des épigraphes sur ses quatre côtés :

- côté Est : « LES HABITANTS / DE NEUILLY / ONT ERIGE CETTE
CROIX / PAR RECONNAISSANCE / LE 20 JUIN 1855 »
- côté Nord : « B.V. MARIAE / SINE LABE ORIGIN CONCEPTAE /
DECRET, 8 DEC. 1854 / ANNO JUBILAUI »
- côté Ouest : « BEGIN CURE / G. DE LA VILLETTE / DEFAUT VERRIERRE / COLNET PERRAUX / BERTET VAUTROT/ MONNOT
BOUCHET / CORNEMILLOT PETITOT »
- côté Sud : « NEUILLY / A ETE PRESERVE DU CHOLERA / PAR LA
GRACE DE DIEU / EN 1854 ».

Témoin de la sacralisation de l'espace, cette croix de carrefour est l'un des rares éléments identitaires du patrimoine vernaculaire encore présents, témoignant de l'histoire locale par sa fonction d'ex-voto.

10



Cliché GRAHAL 050014819

Dénomination : Monument aux Morts

Adresse : place de la Liberté 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : domaine public

Datation : 2e quart 20e siècle
La délibération du Conseil municipal du 22 juillet 1919 a décidé qu'il serait élevé sur la place publique un monument pour perpétrer le souvenir des habitants de Neuilly qui sont morts pendant la Grande Guerre (1914-1918).

Descriptif : Colonne de pierre de plan carré et de forme biseautée dans sa partie haute, fixée sur un piédestal de plan carré. La colonne porte un épigraphe : « AUX ENFANTS / DE / NEUILLY-LES-DIJON / MORTS / POUR / LA PATRIE / 1914-1918 » sur son côté Nord, et les noms des soldats sur trois des quatre côtés de son piédestal.

Ce monument témoigne de l'histoire de la commune. Sa situation au centre du village lui confère une importance sur le plan de la mémoire collective.

11



Clichés GRAHAL 050014818

Dénomination : Maison

Adresse : 8 allée des Marronniers 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2005 AB 83, 90, 91, 92

Datation : 19e siècle

Descriptif : Vastes parcelles composé d'un bâtiment en pierre de plan rectangulaire organisé sur deux niveaux couverts d'un toit brisé en ardoise, et d'un espace paysager formé d'un verger et d'arbres de haute futaie.

Malgré les altérations visibles (percement de baie de type « Velux ») concernant le bâtiment d'habitation représentatif de l'habitat du XIXe siècle, l'ensemble de la parcelle présente un intérêt urbain et paysager indéniable. Le verger et l'espace boisé sont l'unique témoin de qualité du caractère rural de la commune.

12





Clichés GRAHAL 050014809 - 050014811

Dénomination : Maison

Adresse : 1 passage Jean-de-la-Fontaine 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2005 AC 218

Datation : 19e siècle ; 20e siècle
Le bâtiment fut conçu pour abriter les écuries du château.

Descriptif : Bâtiment de pierre et de brique de plan rectangulaire composé d'un premier niveau en pierres enduites et d'un second niveau en briques polychromes. L'ensemble est couvert d'une toiture percée par endroit de lucarnes ornementées. Les baies percées au centre du second niveau sont agrémentées de balcons en bois et surmontées d'un auvent formé par la toiture.

Bien que largement remanié, ce bâtiment présente un intérêt historique car il est l'unique témoin bâti de l'existence du château sur la commune. Sa situation au centre d'une vaste parcelle proche de l'église et du parc de l'ancien château rappelle sa fonction originelle de dépendance (écurie).

13



Dénomination : Grange

Adresse : 3 rue du Château 21800 Neuilly-Crimolois

Références cadastrales : 2005 AC 462

Datation : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle
La grange est présente sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Bâtiment en moellons de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à la rue du Château et composé d'un niveau couvert d'une toiture à deux versants en tuiles plates. Il est complété par deux granges annexes perpendiculaires qui forment un ensemble sur cour caractéristique.

Bien que modifiée et dépourvue de son contexte agricole originel, cette grange présente un intérêt architectural par son vaste volume et par les matériaux employés (tuiles plates, moellons jaunes). Elle représente également un des derniers témoins du caractère rural de la commune présent dans le centre urbain.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

OUGES

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Dénomination : Maison

Adresse : 54 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BC 38

Datation : 18e siècle
Le bâtiment n'est pas présent sur le plan de Ouges réalisé en 1725 mais il apparaît sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cette maison de plan rectangulaire, dont le mur pignon donne sur la rue, est organisée sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, les baies sont rectangulaires à l'exception de deux oculus, situés dans la partie basse du niveau, de part et d'autre de la façade. Les lucarnes des combles sont ornées de modénatures modestes. Les baies du mur pignon sont comblées.

Son implantation perpendiculaire à la rue Charles-de-Gaulle et proche de l'église, son volume et son décor font de ce bâtiment un témoin intéressant d'un type d'habitat ancien et présent au Petit- Ouges à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Cependant, il présente des modifications intérieures et extérieures, visibles notamment par l'obstruction des baies du pignon sur rue.

2



Dénomination : Château

Adresse : 55 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BC 16

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Selon le plan cadastral de 1812, les deux tourelles (1864) et l'agencement symétrique et régulier du corps principal sont des aménagements du XIXe siècle. Le bâtiment et le domaine sont aujourd'hui loués à l'année à des particuliers par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Descriptif : Le château (à plan en U) et les dépendances (bâtiment de plan rectangulaire et colombier (1760) de plan carré) sont situés en bordure de voie. Un important parc boisé cerné d'un mur de clôture en pierre se développe au Nord de la propriété. L'entrée principale dans le domaine se fait par une cour face au château flanqué à l'arrière par deux tourelles d'angle. L'ensemble des toitures présente une variété dans les formes et les matériaux employés. Les communs sont situés à l'Ouest de la cour.

Le château ainsi que son domaine constituent un élément incontournable du patrimoine communal par :

- son intérêt historique car il est l'un des bâtiments les plus anciens de la commune ;
- son intérêt urbain du fait de sa vaste emprise sur le parcellaire ;
- son intérêt architectural car, bien que remanié, l'ensemble du bâti présente un équilibre et une homogénéité certaine ;
- son intérêt paysager par le parc qui conserve son mur de clôture.

3



Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 17 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 37

Datation : 18e siècle
L'ensemble des bâtiments est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cet ensemble de trois bâtiments couverts de tuile est organisé autour d'une cour.
Le bâtiment d'habitation est composé de deux niveaux dont le deuxième est en surcroît et percé de petites baies rectangulaires horizontales. Il est situé au Nord de la parcelle. Le bâtiment de stockage en pierre et de grand volume, également couvert de tuile, est situé à l'Est en fond de parcelle. Le bâtiment agricole situé au Sud, en pierre et de taille plus modeste, présente un mur pignon sur rue.

Cet ensemble de bâtiments présente un intérêt historique car il rend compte de l'histoire rurale de la commune. Les volumes et les matériaux de qualité qui le composent constituent un intérêt architectural. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

4





Dénomination : Maison

Adresse : 13 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 33

Datation : 18e siècle
Le bâtiment est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Situé perpendiculairement à la rue, cet édifice de plan rectangulaire couvert d'un toit en croupe en tuile est composé de trois niveaux dont le dernier en surcroît présente de petites baies rectangulaires horizontales.

Cette grande maison présente une emprise sur le parcellaire et un grand volume qui en font un élément repérable dans le paysage urbain de la commune.

5



Dénomination : Maison

Adresse : 8 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 108

Datation : 19e siècle
Le bâtiment est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Situé au Nord, et en front (par son mur pignon) de la parcelle close comportant trois bâtiments, ce bâtiment d'habitation de plan rectangulaire composé de deux niveaux, implanté perpendiculairement à la rue Charles-de-Gaulle, présente un grand volume couvert d'un toit à croupe en tuiles.

Cette habitation possède une emprise et un grand volume qui en font un élément remarquable aussi bien par son intérêt urbain que par son intérêt architectural. Les caractéristiques locales de sa toiture (toit à croupe) en font un élément du patrimoine vernaculaire de grande qualité. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

6



Dénomination : Grange

Adresse : 2 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 112

Datation : 19e siècle

Descriptif : Situé au Sud et en front (par son mur pignon) de la parcelle close comportant un bâtiment d'habitation et des bâtiments agricoles de moindre qualité, ce très vaste édifice de stockage présente un très grand volume rectangulaire couvert d'un toit à demi-croupe en petite tuiles plates.

Bien que largement modifiée sur son côté cour, cette grange possède une emprise et un grand volume qui lui donnent un caractère remarquable aussi bien par son intérêt urbain que par son intérêt architectural. Les caractéristiques locales de sa toiture (toit à demi-croupe et tuiles plates) en font un élément du patrimoine vernaculaire de grande qualité. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

7



Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 9 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 137

Datation : 1730 ; 2e quart 18e siècle
La datation est apportée par une inscription située sur le mur de clôture. Le bâtiment d'habitation et le colombier sont présents sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cet ensemble de trois bâtiments organisés autour d'une cour dans une parcelle close est composé d'un bâtiment d'habitation (de plain-pied couvert d'un toit à quatre versants de grande ampleur), d'une grange en pierre largement remaniée et d'un colombier dont la façade avant a été découverte. Le bâtiment d'habitation présente son mur pignon sur la rue, sur lequel se trouve une niche abritant une statuette en bois polychrome représentant un Ecce Homo. La date de 1730 est gravée dans une pierre du mur de clôture au niveau de l'entrée dans la cour.

Cet ensemble, bien que modifié, conserve les traces d'une ferme ancienne, que ce soit dans son implantation sur le parcellaire ou bien par ses caractéristiques architecturales. Il témoigne de l'histoire rurale de Ouges. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

8



Dénomination : Grange

Adresse : 5 et 5 Bis rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 27

Datation : 18e siècle
Le bâtiment est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cet édifice en pierre de plan rectangulaire couvert de tuile situé en milieu de parcelle présente un grand volume.

Edifice agricole témoignant de l'histoire rurale d'Ouges.

9



Dénomination : Maison

Adresse : 1 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 25

Datation : 19e siècle

Descriptif : Située au centre d'une parcelle close, cette maison d'habitation de plan rectangulaire est composée de deux niveaux. La toiture en tuile est à quatre versants et les murs enduits laissent apparaître des chaînages d'angles en pierre de taille.

Située dans le centre du Grand-Ouges, cette maison rend compte d'un habitat urbain de village au début du XIXe siècle.

10



Dénomination : Grange

Adresse : 20 rue de Dijon 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 68

Datation : 19e siècle.

Descriptif : Cette grange de plan rectangulaire située en fond de parcelle présente une grande emprise et un vaste volume.

Cet édifice possède une vaste emprise sur le plan du parcellaire. Il témoigne également de l'histoire rurale de la commune.

11



Dénomination : Maison

Adresse : 3 rue de Dijon 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 121

Datation : 19e siècle.

Descriptif : Située en milieu de parcelle, dans un parc boisé clos par un muret, cette maison de plan rectangulaire est composée de trois niveaux. Le dernier niveau est réduit et percé de petites baies carrées. La façade enduite de blanc laisse apparaître la pierre au niveau des chaînages d'angle, des bandeaux soulignant les différents étages, ainsi que les encadrements des fenêtres. L'entrée est surmontée d'une marquise.

Ce bâtiment est remarquable par sa vaste emprise sur le parcellaire et sa qualité architecturale (modénatures, volumes). Située à proximité du centre urbain du Grand-Ouges, cette grande maison rend compte de l'habitat bourgeois du XIXe siècle mais conserve cependant un caractère local par la forme et les matériaux utilisés pour sa toiture (vaste toit, tuiles).

12



Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 4 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BE 28

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Le bâtiment d'habitation est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cet ensemble de bâtiments en pierre couverts de tuile est organisé autour d'une cour sur une parcelle cernée d'un muret. Un premier bâtiment d'habitation de plan rectangulaire, en pierre, couvert de tuile et situé au Nord est composé de deux niveaux. L'un des murs pignon donne sur la rue. Un deuxième bâtiment de plain-pied est situé en fond de parcelle. Une grange présentant un très grand volume est implantée au Sud de la parcelle. De petits édifices fonctionnels sont implantés en front de parcelle.

Cet ensemble témoigne de l'histoire économique de la commune. Son intérêt est architectural étant donné le caractère homogène et harmonieux des bâtiments, urbain en raison de son emprise sur le parcellaire, et historique par sa fonction agricole originelle. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

13



Dénomination : Ensemble d'édifices à cour commune

Adresse : 6 et 8 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BE 29

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Le bâtiment agricole est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Cet ensemble de bâtiments est composé d'un vaste bâtiment de stockage dont le mur pignon donne sur la rue, ainsi que d'une maison de grande taille implantée au centre de la parcelle. Ce dernier bâtiment, dont la toiture à quatre versants est percée de lucarnes, est composé de deux niveaux.

L'intérêt patrimonial de cet ensemble réside dans sa fonction agricole et résidentielle qui témoigne du caractère rural et de l'histoire économique de la commune, mais également dans la qualité architecturale des bâtiments. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges.

14



Dénomination : Maison

Adresse : 1 rue de l'Abbaye 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 110

Datation : 18e siècle
Le bâtiment est présent sur le plan cadastral de 1812.

Descriptif : Ce bâtiment en pierre de plan carré, implanté en fond de parcelle parmi d'autres bâtiments agricoles de moindre qualité, présente un toit de tuiles plates à quatre versants, dont un est en tuiles mécaniques, de très grande ampleur.

Ce bâtiment dont la toiture présente un grand intérêt architectural, ainsi qu'un intérêt historique, témoigne du caractère rural de la commune. Ce type d'ensemble de bâtiments composés d'une habitation, de bâtiments fonctionnels et de vastes édifices de stockage couverts de tuile est récurrent au Grand-Ouges. Son intérêt architectural est essentiellement présent dans sa toiture extrêmement volumineuse et témoignant des caractéristiques architecturales locales.

15



Dénomination : Couvent

Titre courant : Communauté des Béatitudes, Monastère Notre-Dame des Sept Douleurs

Adresse : domaine de Préville 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 ZR 44

Datation : 18e siècle
Connue comme la folie de Préville au XVIIIe siècle, le château de Préville était alors une résidence de campagne pour riche propriétaire. A ses origines, le domaine était composé de bâtiments d'agrément et d'un parc dont le cadastre ancien de 1812 révèle un jardin à la française et la présence de bassins. De nos jours, il est la propriété d'un ordre religieux.

Descriptif : Ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour. Le bâtiment principal est composé d'un volume de plan rectangulaire à deux niveaux comportant deux ailes en retour sur l'arrière, donnant sur le parc.

Parmi l'ensemble des bâtiments, seul le volume principal, ancienne habitation, présente un intérêt patrimonial, par sa qualité architecturale, le reste des bâtiments ayant été largement modifiés. Le jardin à la française a également disparu.

16



Dénomination : Bâtiments agricoles

Adresse : 40 et 40 Bis rue de Dijon 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 83, 84, 85, 86

Datation : 17e siècle ou 19e siècle

Descriptif : Ensemble rural caractéristique du Val de Saône, avec forte toiture à croupe, couverture en tuiles plates. Granges originales constituant un bon répondant au bâtiment principal.

- Intérêt architectural, par le style et les matériaux traditionnels ;
- Intérêt urbain, par l'implantation et la disposition des bâtiments autour d'une cour commune ;
- Intérêt historique, comme construction témoin de l'activité agricole passée et présente sur la commune

17



Dénomination : Grande bâtisse rurale

Adresse : 13 rue de Dijon 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 54

Datation : antérieure à 1812

Descriptif : Maison marquant l'alignement sur rue, de forme et de style traditionnels du Val de Saône, à composition quasi symétrique (corps central à croupe et extensions latérales en appentis sur pignon).

Intérêt architectural, par la volumétrie, l'ordonnancement de la façade et le style traditionnel.

18



Dénomination : Maison rurale

Adresse : 16 rue de Dijon 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 39

Datation : en partie antérieure à 1812

Descriptif : Ensemble homogène de style rural traditionnel comportant une maison d'habitation très simple mais marquant l'alignement sur rue en prolongeant le mur de clôture en pierre et une autre en retrait de plan carré, avec toiture en pavillon, tuiles plates et pierres de tailles.

- Intérêt architectural, par le style traditionnel du bâti et du mur de clôture ;
- Intérêt urbain, par l'implantation du bâti.

19



Adresse : 25 rue Charles de Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 43

Datation : 19e siècle

Descriptif : Ensemble cohérent de style traditionnel comportant une maison en alignement sur rue par le pignon et une grange en retour dont le portail comporte une menuiserie ancienne. Tuiles plates et pierres de taille, cadran solaire sur le pignon.

- Intérêt architectural, par le style traditionnel du bâti, et sa volumétrie ;
- Intérêt urbain, par l'implantation du bâti.

20



Dénomination : Fermette

Adresse : 20 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BE 34

Datation : 19e siècle

Descriptif : Petite ferme autour d'une cour. Habitation en alignement sur rue par le pignon.
Couverture deux pans, lucarne. Grange à portail central, tuiles plates et pierres de taille. Mur de clôture en pierres plates dressées.

Intérêt architectural, par le style et les matériaux traditionnels urbain, par l'implantation des constructions.

21



Dénomination : Maison rurale

Adresse : 30 rue Charles de Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BD 24

Datation : postérieur à 1812

Descriptif : Maison étroite et allongée dite longère caractéristique du Val de Saône implantée parallèlement à la rue en léger retrait de l'alignement.

- Intérêt architectural, par le volume et le style traditionnel du bâti
- Intérêt urbain, par l'implantation du bâti

22



Dénomination : Maison rurale

Adresse : 11 rue du Pautet 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BC 22

Datation : éléments bâtis antérieurs à 1812

Descriptif : Petite maison étroite et allongée dite "longère" implantée à l'alignement, parallèlement à la rue avec retour en alignement par un pignon. Simple rez-de-chaussée et lucarne d'accès à l'étage avec escalier. Tuiles plates et pierres de taille.

- Intérêt architectural, par la volumétrie générale et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt urbain, par l'implantation générale du bâti.

23



Dénomination : Propriété avec belle demeure et parc

Adresse : 2 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BE 168

Datation : antérieur à 1812

Descriptif : Propriété associant une belle demeure, de style traditionnel avec chaînages d'angle et lucarne, une annexe avec bandeaux en briques, une grange volumineuse, un mur de clôture, un parc et une source avec bassin en eau.

- Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt paysager, par la configuration générale du site et la combinaison des éléments bâtis et végétaux qui le composent.

24





Dénomination : Maison rurale

Adresse : 15 avenue de la Gare 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BD 36

Datation : postérieur à 1812

Descriptif : Grande bâtisse cubique couverte d'une toiture à 4 pans couverts de tuiles.

Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti.

25



Dénomination : Maison rurale

Adresse : 19 rue Charles de Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 38

Datation : présumé postérieur à 1812

Descriptif : Grosse maison rurale de style traditionnel bien conservée, couverte d'une toiture à 2 pans avec croupes.

- Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt urbain, par l'implantation générale du bâti.

26



Dénomination : Maison rurale

Adresse : 9 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 43

Datation : postérieur à 1812

Descriptif : Propriété formée d'une maison rurale, d'une annexe en fond de parcelle et d'un mur de clôture de style traditionnel, disposés autour d'une cour.

- Intérêt architectural, par la volumétrie générale et le style traditionnel du bâti et du mur ;
- Intérêt urbain, par l'implantation de la maison en pignon sur rue et la disposition générale du bâti autour d'une cour.

27



Dénomination : Belle demeure et parc

Adresse : 1 rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 52

Datation : éléments bâtis antérieurs à 1812

Descriptif : Belle demeure sise au sein d'un parc

- Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt paysager, par la présence du parc.

28





Dénomination : Maison rurale

Adresse : 2 rue des Fleurs 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 101

Datation : postérieur à 1812

Descriptif : Maison étroite et allongée dite « longère » caractéristique du Val de Saône, et implantée pignon sur rue.

- Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt urbain, par l'implantation du bâti.

29



Dénomination : Bâtisse rurale

Titre courant : Ancienne abbaye

Adresse : 3 et 5 impasse de l'Abbaye 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BD 7, 14

Datation : antérieur à 1812

Descriptif : Cette ancienne abbaye forme une grosse bâtisse traditionnelle de plan rectangle couverte par une vaste toiture à 4 pans intégrant côté rue une lucarne pendante. Malgré certains ajouts (lucarnes, auvent...) et des travaux de transformation en maison d'habitation, la forme originelle reste perceptible.

- Intérêt architectural, par la volumétrie et le style traditionnel du bâti ;
- Intérêt historique, par sa fonction originelle d'abbaye locale

30



Dénomination : Corps de ferme

Titre courant : Ferme du Vernois

Adresse : chemin de la ferme du Vernois

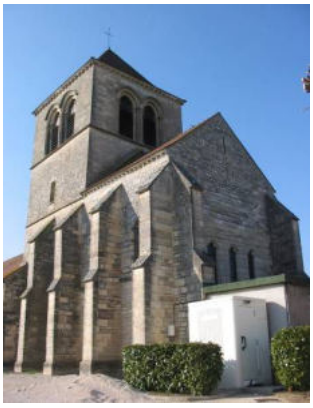
Références cadastrales : 2014 ZO 41, 50, 51, 52

Datation : postérieur à 1812

Descriptif : Ensemble bâti composé de corps de ferme régulièrement disposés autour d'une grande cour, parmi lesquels se distinguent les volumes des hangars et la singularité du principal bâtiment maçonné, de style traditionnel et de volumétrie atypique : plus haut que large avec de grands étages et une construction adossée en pignon nord.

- Intérêt architectural, par la volumétrie des bâtiments et le style de la construction principale (la plus élevée) ;
- Intérêt urbain, par l'implantation des bâtiments ;
- Intérêt historique, comme témoignage de l'activité agricole de la commune.

31 et 31b


Dénomination : Eglise paroissiale et lavoir

Titre courant : Eglise paroissiale Saint-Pierre, lavoir du Petit Ouges

Adresse : rue du Pautet, rue des Mirages 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BC 31 (Eglise)

Datation : Les origines de l'église remontent au XIII^{e} siècle quand les moines de Cîteaux devinrent propriétaires de certaines terres et dépendances sur le site du Petit-Ouges. Les fonts baptismaux du XIII^{e} siècle, présents dans l'église et inscrits sur la liste des objets classés monuments historiques en 1992, confirment cette datation. Au début du XIX^{e} siècle, Ouges s'est développé vers le Nord et s'est ainsi éloigné de son sanctuaire. Après comparaison entre le plan actuel de l'église et son implantation sur le plan cadastral ancien de 1812, il semble que le chœur ait été construit au cours du XIX^{e} siècle.

Descriptif : Edifice de plan basilical. Le clocher s'impose par un volume cubique monumental prenant appui sur la moitié de la longueur du chœur. Ce dernier présente un plan plus étroit que la nef mais tout aussi long.

Lieu fort de la vie communautaire de Ouges, l'église Saint-Pierre conserve son organisation originelle entourée de son cimetière. Largement remaniée au XIX^{e} siècle, elle conserve cependant une origine ancienne directement liée à l'histoire de l'ordre cistercien, ainsi qu'un mobilier liturgique de qualité, protégé au titre des Monuments historiques.

Liste des objets protégés au titre des Monuments historiques en 1992 :
- dalle funéraire de Remond d'Ouges et de Nicole Guenot, 4^{e} quart 16^{e} siècle
- fonts baptismaux, 13^{e} siècle
- statues : Vierge à l'Enfant, 13^{e} siècle
- statues : Vierge à l'Enfant, 15^{e} siècle
- tableau : le Christ, les apôtres Pierre et Paul, saint Benoît et saint Bernard, aux armes de l'abbé de Cîteaux Nicolas II Boucherat, 1er quart 17^{e} siècle.

Une autre trace du site bâti originel du Petit Ouges réside dans l'ancien lavoir en pierres sis au bout de la rue des Mirages près du canal (31b).

32



Dénomination : Calvaire

Adresse : rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : domaine public

Datation : 18e siècle Un calvaire est déjà présent à cet emplacement sur le plan d'Ouges réalisé en 1725. Il semble avoir été récemment nettoyé.

Descriptif : Croix latine fixée sur un socle, située sur le côté Est de la voie reliant le Petit-Ouges et le Grand-Ouges. Le calvaire présente deux épigraphes : Sur la face avant : « SALUT Ô CROIX / MON UNIQUE ESPERANCE ». Sur la face arrière : « A LA DEVOTION DES/ FIDELES DE LA PAROISSE »

Témoin de la sacralisation de l'espace, cette croix est un des rares éléments identitaires du patrimoine vernaculaire encore présents.

33





Dénomination : Fontaine

Adresse : rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : domaine public

Datation : 18e siècle
La fontaine est indiquée sur le plan de la commune réalisé en 1725. Un bâtiment situé à l'extrémité du canal et le canal lui-même sont présents sur le plan cadastral de 1812. La fontaine a récemment été restaurée.

Descriptif : La fontaine est située à quelques mètres du lavoir au commencement Nord de la rue de la Fontaine. La source est abritée par un édifice de pierre de plan carré couvert de lave. Une seule baie en plein-cintre est percée sur le côté Sud face au lavoir.

Cette fontaine présente un intérêt patrimonial indéniable car elle témoigne de l'ancien réseau hydraulique très étendu à Ouges. De plus, ce bâtiment est un indicateur essentiel de la topologie communale présentant une qualité architecturale.

34







Dénomination : Lavoir

Adresse : rue de la Fontaine 21600 Ouges

Références cadastrales : domaine public

Datation : 18e siècle ; 19e siècle
Un bâtiment situé à l'extrémité du canal et le canal lui-même sont présents sur le plan cadastral de 1812. Le lavoir est actuellement en cours de restauration.

Descriptif : Situé au commencement Nord de la rue de la Fontaine à quelques mètres de la fontaine, le lavoir est un édifice en pierre, couvert d'un toit de tuiles en forme d'impluvium, soutenu à l'intérieur par deux colonnes monolithes à chapiteau toscan, situées de part et d'autre d'un bassin rectangulaire alimenté par un cours d'eau. Le mur est percé de deux grandes baies en plein cintre de part et d'autre d'une fenêtre en demi-cercle. Les eaux s'écoulent dans un petit canal qui traverse la commune en direction du Sud

Le lavoir est un élément patrimonial de qualité car il témoigne (avec les trois lavoirs présents à Ouges) d'un réseau hydraulique ancien. Ce bâtiment présente des caractéristiques architecturales de qualité que la commune s'emploie à valoriser en tant que patrimoine vernaculaire de grande qualité.

35





Dénomination : Poste ; Chapelle

Titre courant : La Poste

Adresse : 20 rue Charles-de-Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 191

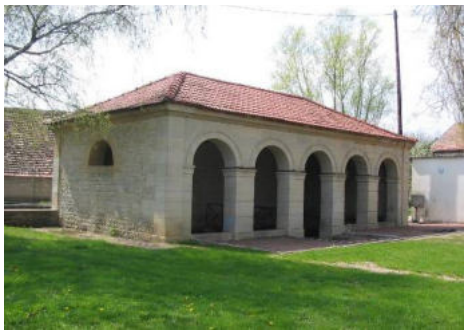
Datation : 19e siècle
Le bâtiment accueillait autrefois le presbytère

Descriptif : Cet édifice de plan rectangulaire, composé de deux niveaux, implanté au centre d'une parcelle cernée d'un mur de clôture, présente une modeste modénature dans les encadrements des baies et les bandeaux soulignant les différents niveaux. L'entrée dans le bâtiment se fait par un escalier situé au centre de la façade indiquant un niveau semi-souterrain. La greffe de deux ailes latérales symétriques vient souligner ses qualités par le jeu de contraste ancien/contemporain qui se décline aussi dans les matériaux et les teintes.

Située au Nord-Est de la parcelle, la chapelle présente un plan rectangulaire étroit et une élévation modeste, couverte d'un toit en tuile à deux versants. Son accès se fait sur la rue par une porte percée surmontée d'une baie circulaire dans le mur pignon.

Ce bâtiment présente un intérêt architectural qui réside dans le grand volume et le décor des maisons bourgeoises du XIXe siècle. La chapelle présente un intérêt culturel en tant que lieu de la vie communautaire.

36





Dénomination : Lavoir

Adresse : avenue de la Gare 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BB 191

Datation : 19e siècle
D'après le plan cadastral de 1812, le lavoir a été construit à l'emplacement d'un plan d'eau. L'ensemble a récemment été restauré.

Descriptif : Ce bâtiment de plan rectangulaire est réalisé en pierre de taille. Le bassin est situé en contrebas et son accès se fait par cinq larges arcades en plein cintre percées dans le mur Est.

Ce bâtiment présente des caractéristiques architecturales de qualité que la commune s'emploie à valoriser en tant que patrimoine vernaculaire de grande qualité. Il présente également un intérêt urbain par son implantation au centre du Grand-Ouges au croisement de quatre voies majeures (rues de la Fontaine, avenue de la Gare, rue Charles-de-Gaulle, rue de l'Abbaye). Enfin, le lavoir est un élément patrimonial de qualité car il témoigne (avec les trois lavoirs présents à Ouges) d'un réseau hydraulique ancien.

37



Dénomination : Ancienne ferme

Adresse : 1 rue de Chevigny 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BD 42

Datation : 19e siècle et 20e siècle (rénovations)

Descriptif : Ensemble bâti de facture traditionnelle à destination initiale de ferme comprenant :

- un corps de bâtiment principal de plan rectangulaire, érigé sur 2 niveaux, prolongé sur l'arrière de bâtiments d'un niveau délimitant la cour ;
- une longue grange parallèle à la route, qui se distingue par l'importance de son volume prolongé en pignons par 2 appentis et comprenant des parties couvertes de bardages bois ou métallique.

Ces bâtiments présentent un intérêt patrimonial architectural, comme témoignage des constructions rurales représentatives de la vocation agricole originelle de la commune.

38



Dénomination : Maison de maître

Adresse : 5 à 7 rue Guynemer 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BA 26

Datation : 19e siècle et 20e siècle (rénovations)

Descriptif : Ensemble bâti de facture traditionnelle et couvert de tuiles comprenant :

- deux corps de bâtiments principaux de plan rectangulaire, érigés sur 2 niveaux, en retrait de la rue, surmontés de grandes toitures à croupes ;
- des annexes d'un seul niveau réparties sur la parcelle, dont certaines à l'alignement de la rue ;
- des espaces extérieurs composés et végétalisés ;
- un long mur sur rue.

Ces bâtiments présentent un intérêt patrimonial architectural et paysager, comme témoignage d'un ensemble bâti d'une certaine ampleur, caractéristique de l'architecture traditionnelle « cossue » locale.

39



Dénomination : Gare

Adresse : 46 rue de la Gare 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BE 59

Datation : Entre fin du 19e siècle et début du 20e siècle

Descriptif : Petit immeuble formé d'un corps principal de plan rectangulaire érigé sur 2 niveaux, flanqué latéralement d'un corps secondaire oblong et d'un appentis de même facture adossé sur le pignon arrière. Le tout est surmonté de toitures à 2 pans (1 pan pour l'appentis) couvertes en tuiles mécaniques.

Ce bâtiment présente un intérêt patrimonial historique, pour sa valeur d'usage lié au trafic ferroviaire et son architecture représentative de sa destination originelle.

40



Dénomination : Bâtisses rurales

Adresse : 52 rue Charles de Gaulle 21600 Ouges

Références cadastrales : 2014 BC 40

Datation : 19e siècle et 20e siècle (rénovations)

Descriptif : Ensemble bâti de facture traditionnelle à destination initiale de ferme comprenant :

- un corps de bâtiment principal de plan rectangulaire, de type longère, implanté à l'alignement, érigé sur un niveau, surmonté d'une toiture à 2 pans couverte en tuiles mécaniques et prolongé sur l'avant par un appentis de piètre qualité en parpaings, ;
- une longue grange implantée en retrait de la route et peu visible depuis celle-ci.

Ces bâtiments présentent un intérêt patrimonial architectural, comme témoignage des constructions rurales représentatives de la vocation agricole originelle de la commune.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

PERRIGNY-LÈS-DIJON

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Cliché GRAHAL 050011299 - 050011301

Dénomination : maison

Adresse : 53 Grande-Rue 21160 Perrigny-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 BB 573

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire composé de trois parties. La partie centrale, à trois niveaux dont un sous combles, comporte un escalier menant à l'entrée surmontée d'une marquise située au premier étage. Les baies sont à linteau cintré. La couverture est composée d'un toit brisé à quatre versants en ardoise, dont le brisis est percé de lucarnes à linteau cintré. Les deux corps latéraux sont différents : le corps latéral droit, dont la façade sur cour est en pierre de taille, comporte deux niveaux seulement. La toiture en ardoise est percée de lucarnes tombantes. Les baies sont en plein cintre. La partie latérale droite, à trois niveaux, est percée de baies rectangulaires à encadrement plat en pierre.

L'intérêt architectural réside dans la volumétrie de l'édifice et l'ordonnance des baies. L'authenticité de l'ensemble n'a pas été remise en cause par de trop importantes modifications.

2



Cliché GRAHAL 050011306

Dénomination : maisons

Adresse : 4 à 7 impasse des Romains 21160 Perrigny-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 BB

Datation : 19e siècle ; 20e siècle

Descriptif : Impasse composée de maisons en moellons, à deux niveaux, couvertes d'une toiture à deux versants en tuiles.

Séquence urbaine cohérente et encore préservée, sans véritable modification irréversible.

3



Cliché GRAHAL 050011319

Dénomination : calvaire

Adresse : 14 rue Prielle 14 21160 Perrigny-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 BC 88

Descriptif : Ensemble de bâtiments en moellons apparents disposés en L. La maison d'habitation, composée de deux corps distincts (dont un ancien bâtiment à usage agricole), est couverte d'une toiture à deux versants à égout relevé en tuiles. Le mur de clôture en alignement sur la rue, est lui aussi en moellons apparents.

Au contraire de nombreux éléments d'architecture rurale, l'authenticité de ce corps de ferme n'a pas été remise en cause par de trop importantes modifications.
L'intérêt de cette ancienne grange, implantée légèrement en retrait parallèlement à la voie, réside principalement dans :

– la volumétrie générale de l'édifice ; elle participe directement à la composition de la place Saint-Éloi;
– l'utilisation de moellons pour la construction.

Afin de préserver cette architecture agricole traditionnelle, dont cet ensemble reste un des rares exemples les plus authentiques sur la commune de Perrigny-lès-Dijon, il conviendrait en toute logique:

– d'interdire le percement de nouvelles baies (notamment horizontales ou de type « velux »), visibles depuis l'espace public ;
– de maintenir la clôture formant l'alignement sur la voie.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Dénomination : Secteur urbain

Titre courant : Centre bourg.

Descriptif : Plombières s'est développée dès le VIe siècle le long de la route de Dijon.

L'abbaye dijonnaise de Saint-Bénigne et les ducs de Bourgogne régnèrent alternativement sur Plombières avant qu'elle ne fut cédée aux moines dijonnais à la fin du XIIe puis transmise à l'évêché de Dijon au XVIIIe siècle. L'église paroissiale sous le patronage de Saint-Baudèle date du XVIe siècle et se situe sur la voie de communication principale, la rue de Velars.

Le village de Plombières s'est développé le long de la voie de communication principale, la rue de Velars (ancienne Grande-Rue), qui mène à Dijon.

Le centre bourg, compris entre la tranchée du chemin de fer et le bief principal de l'Ouche, est constituée presque exclusivement de maisons individuelles construites majoritairement avant 1915. Cette typologie du bâti qui s'est développée sur un territoire corseté explique la spécificité du parcellaire du bourg en lanières étroites et peu profondes.

Ce territoire qui correspondait auparavant à l'essor des moulins à papier et à grain ainsi qu'à l'établissement des buanderies-blanchisseries reste aujourd'hui vivant par la présence du lycée agricole du Chanoine Kir et par l'implantation d'une caserne de CRS dans le château des évêques.

Le bâti homogène nécessiterait une harmonisation un peu plus réglementée de son aspect extérieur (type de revêtement sur moellon, ouvertures, menuiseries et toitures).

Par ailleurs, l'église Saint-Baudèle, élément repère tant physique que symbolique, doit être mise en valeur comme élément identitaire constitutif du développement de Plombières. Rénovée récemment, il est à regretter que le revêtement de l'église dépareille trop avec la solennité de sa fonction.

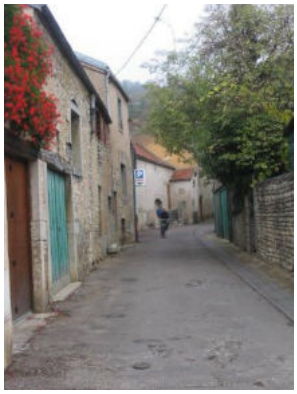
Enfin, l'ancienne maison Gauthier qui comprend une noble maison d'habitation, une chapelle et un colombier a vu son parc démantelé lors de la construction de la « résidence du Château » dans les années 1980. Cette emprise foncière importante au cœur de la commune nécessiterait une meilleure lisibilité.

EC1

Titre courant : Centre bourg - suite

En raison de l'appréhension globale du centre bourg comme un ensemble urbain homogène, il semblait intéressant de compléter la fiche patrimoine par une sélection typologique des différents espaces qui composent le cœur historique de Plombières-lès-Dijon.

Les rues


L'espace compris entre la rue de Velars et le bief de l'Ouche présente la partie du village qui se donne à voir le plus agréablement avec des rues étroites ordonnées par un bâti homogène et aligné.

Le bief de l'Ouche





Séquencé par de petits ouvrages d'art (herses, ponts...), le bief de l'Ouche correspond à une entité bien définie. Cet élément paysager au cœur du village s'intègre parfaitement à son environnement bâti.

Le bâti





En dehors du château des Evêques, le village de Plombières présente de beaux éléments architecturaux sans altération majeure. La maison Troubat en relation avec le bief ainsi que la maison Gauthier avec son domaine aujourd'hui démantelé correspondent à deux édifices de facture classique (volumétrie, ordonnancement des baies...) dont l'aspect général est intéressant.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Clichés GRAHAL 050014210 - 050014365

Dénomination : caserne

Titre courant : ancien château des Évêques

Adresse : 2 rue du Moulin ; avenue François Mitterrand 21370 Plombières-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AO 371, 372

Datation : 18e siècle ; 19e siècle ; 20e siècle
Au VIe siècle, le roi Gontran donna des terres à l'abbaye dijonnaise de Saint-Benigne, sur lesquelles les religieux établirent une communauté et élevèrent des bâtiments. Le Château des Évêques a été construit en 1768 sur un plan de Monseigneur Poncet de la Rivière, ancien évêque de Troyes et dernier abbé commanditaire de Saint-Benigne. A partir de 1776 et jusqu'à la Révolution française, le château devint la propriété des évêques de Dijon. Puis, il appartint à divers acquéreurs avant d'accueillir le ≪ Petit Séminaire ≫ de 1821 à 1905. Le bâtiment fut mis sous séquestre par le préfet de la Côte-d'Or après la promulgation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les locaux furent affectés à différents usages avant d'abriter en 1946 la Compagnie Républicaine de Sécurité 81 puis, à partir de 1962, la CRS 40.

Descriptif : Le Château des Évêques se compose de plusieurs bâtiments disposes en U autour de la cour d'honneur. Ces bâtiments présentant de belles façades régulières, sont percées de grandes fenêtres rectangulaires à encadrement en pierre. Les toitures sont couvertes de tuiles vernissées. A l'intérieur, plusieurs salles ont conserve de belles boiseries (notamment l'ancienne salle à manger) et un escalier en pierre du XVIIIe siècle est relativement bien préserve. Des bâtiments ont été ajoutes au cours des siècles, en particulier deux bâtiments de plain-pied dans la cour d'honneur de la fin XIX e siècle début XXe siècle et deux autres à l'arrière du château, construits par les Allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale. Un vaste parc s'étend jusqu'au bief de l'Ouche. Protégé en tant qu'espace boise classe, le parc présente de beaux spécimens d'arbres de haute tige dont un sequoia centenaire.

Le Château des Évêques correspond au bâtiment du village le plus charge d'histoire. Cet édifice, lie au parc qui l'entoure, constitue sans aucun doute un patrimoine d'intérêt local. Il est donc important de veiller a toutes les modifications qui pourraient affecter tant son aspect extérieur que les décors intérieurs.

2





Clichés GRAHAL 050014413 - 050014406 - 050014418

Dénomination : château

Titre courant : château de Neuvon

Adresse : voie communale de Plombières à Vélars à Précy-sous-Thil - 21370 Plombières-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AE 48 a 50, 53 a 57, 59, 76, 83, 85

Datation : 19e siècle, 20e siècle
Le château de Neuvon a été détruit par un incendie en 1973.

Descriptif : La propriété de Neuvon se compose d'un vaste parc dans lequel sont implantes plusieurs bâtiments. A l'emplacement du château, une vaste maison contemporaine a été construite, a cote de laquelle les dépendances (écurie, remises...) du château sont encore présentes. Une autre habitation a été aménagée dans une ancienne blanchisserie. Un vaste parc est protégé pour partie comme espace boise classe. Une partie du parc a également fait l'objet au siècle dernier d'un aménagement hydraulique permettant d'alimenter des pisciculturesaujourd'hui désaffectées.

L'intérêt principal de cette propriété réside dans son aménagement paysager. Ce dernier faisant déjà l'objet d'une protection, il ne nécessite pas de valorisation supplémentaire.

3





Dénomination : Ancienne chocolaterie

Adresse : 4 rue du Moulin 21370 Plombières-lès-Dijon

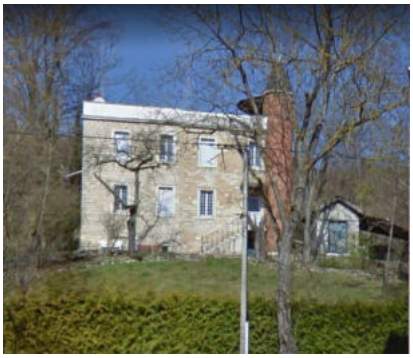
Références cadastrales : 2018 AO 500

Datation : Entre les milieux du 19e et du 20e siècles

Descriptif : Cette ancienne fabrique se présente sous la forme de 2 corps de bâtiments oblongs sis dans le prolongement l'un de l'autre, sur l'équivalent de 2 niveaux courants. Le plus remarquable et singulier est celui implanté au nord, de plan biseauté, qui se termine par un volume demi-cylindrique surmonté d'une toiture conique, qui lui confèrent l'aspect d'une tourelle. La base de cette pointe cylindrique se distingue par des pierres de taille apparentes, qui épousent sa courbure. Les autres parties de façade sont soit enduites sur moellons, soit laissées en moellons apparents. Les toitures à deux pans sont couvertes de tuiles mécaniques, sauf le toit conique revêtu d'ardoises. Le bâtiment sud est de plan quasi-rectangle. Les bâtiments nord et sud s'interrompent sur quelques mètres pour laisser jaillir le volume du haut-fourneau en briques qui surmonte l'ensemble.

Cet élément présente un intérêt patrimonial paysager, par le point de repère singulier et pittoresque que forme la volumétrie « atypique » de cet ensemble bâti de style traditionnel, vu depuis les rues voisines.

4





Dénomination : Villa

Adresse : 7 rue de Dijon 21370 Plombières-lès-Dijon

Références cadastrales : 2018 AR 831

Datation : Base présumée fin 19e, rénovation début 21e.

Descriptif : Cette villa cossue est peu visible depuis la rue mais présente une façade d'aspect traditionnel en moellons de pierre apparents, avec des encadrements de baies en pierre et des menuiseries redivisées par des petits bois. L'angle sud-est du parallélépipède rectangle formé par le bâtiment principal est occupé par une tourelle couverte d'un toit conique qui surmonte la construction et fait sa singularité. Le bâtiment est adossé au coteau de la voie ferrée. La toiture à un pan couverte en tuiles d'origine a été remplacée par une terrasse accessible qui reste compatible avec la volumétrie et l'aspect général du bâtiment.

Cet élément présente un intérêt patrimonial architectural et paysager, par la présence de cette villa d'architecture traditionnelle rénovée avec sa tourelle d'angle, qui jalonne l'entrée Est de la commune.

5



Cliché Dijon métropole 2021

Dénomination : Tour carrée

Titre courant : Vestige de la Tour

Adresse : 10 bis rue Albert Rémy 21370 Plombières-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AO 520

Datation : 18ème siècle

Descriptif : Ce bâtiment visible sur le cadastre de 1810, où il formait un repère bâti isolé en entrée de bourg par la route de Dijon, se distingue par une volumétrie singulière : une élévation verticale sur la base d'un plan carré, coiffé d'une toiture à quatre pans avec arêtes courbes, redressées en contrecourbe à l'égout.

Ses éléments caractéristiques résultent de l'usage du vocabulaire de l'architecture classique : murs enduits de chaux, encadrements de baies en pierre, persiennes en bois de teinte claire, chaînage d'angle en pierre très marqués, corniche en pierre, et – surtout – cette impressionnante toiture couverte de tuiles petit moule dotée de tuiles arêtières à trois pans.

Cette construction présente un intérêt historique, architectural, par son style, et paysager, par le point de repère et le jalon bâti qu'elle marque en entrée de bourg.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

QUETIGNY

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Clichés GRAHAL 050010188 - 050010174

Dénomination : Ensemble d'immeubles d'habitation

Titre courant : Quetignerots ; Les Saules ; Pré Bourgeot

Adresse : rue du Château ; rue des Huches ; rue Ronde ; rue Pré Bourgeot ;
boulevard des Herbues ; avenue du Cromois - 21800 Quetigny

Références cadastrales : 2005 AP 2, 3, 4, 7, 30, 31, 32, 33, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 146
2005 AO 2, 5, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 72

Datation : 1968-1971
Afin de ne pas transformer la ville en cité-dortoir, un programme d'études est lancé auprès d'architectes et de sociologues afin de garder une identité à la ville.

Descriptif : Ensemble d'immeubles de logements dont les façades sont recouvertes en pâte de verre colorée (134 coloris différents, le vert et le marron étant privilégiés pour les bâtiments éloignés du centre ville ; les bâtiments plus proches adoptent progressivement une coloration tirant vers le bleu). A part deux tours, l'ensemble du bâti ne comporte que des immeubles de moyenne élévation (maximum : R+4). Les bâtiments ont été disposés sur une surface s'étirant sur un axe Sud-Ouest - Nord- Ouest. Ils ont été placés en quinconce les uns par rapport aux autres au sein d'un aménagement paysager liant les différents ensembles entre eux.

Intérêt d'ordre architectural, urbain et paysager : comme composante majeure de l'identité de la « ville-paysage » conçue dans les années 60. Pour préserver cette identité colorée, en conciliation avec la nécessité de réhabiliter les logements et d'assurer leur isolation thermique, un nuancier combinant teintes et matériaux adaptés a été redéfini par une équipe de coloristes et constitue le cadre de référence pour les autorisations d'urbanisme.

EC2





Clichés GRAHAL 050010218 - 050010220

Dénomination : Ensemble d'immeubles d'habitation (Grand Chaignet)

Adresse : Parc du Grand - Chaignet 21800 Quetigny

Références cadastrales : 2005 AB 135, 136, 143, 144, 356, 367, 369, 370, 371, 373
2005 AA 347, 351, 354, 359, 362, 442, 444

Datation : Cet ensemble a été construit dans les années 1980. Il reprend l'emploi de la pâte de verre déjà utilisée dans les ensembles voisins construits une dizaine d'années auparavant (Les Atriats, Les Saules, Les Huches...).

Descriptif : L'ensemble de bâtiments est implanté au Nord du parc du Grand- Chaignet de façon semi-circulaire. Les espaces entre les bâtiments sont conçus comme des portes liant les bâtiments entre eux, avec le parc et l'espace urbain environnant. Les immeubles sont traités en pâte de verre de couleur verte et bleue, réalisée pour une part par l'architecte Jacques et pour une autre part par le coloriste Lassus.

Intérêt d'ordre architectural, urbain et paysager : à l'instar des immeubles du centre-ville, ces constructions plus récentes perpétuent les principes de coloration qui fondent l'identité de la « ville-paysage », et sont désormais soumis au nouveau nuancier du centre-ville pour préserver leurs qualités paysagères.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Clichés GRAHAL 050010242 - 05001343

Dénomination : ferme

Titre courant : Ferme du Carcot

Adresse : voie communale n°41 dite du Carcot 21800 Quetigny

Références cadastrales : 2005 ZB 11

Datation : inconnue

Descriptif : Ensemble de bâtiments disposés autour d'une cour carrée. La maison d'habitation est composée de deux niveaux coiffés d'un toit en bâtière. La façade principale donnant sur la cour est enduite tandis que les autres sont en pierres apparentes. Les autres bâtiments sont réservés à un usage agricole. Le bâtiment faisant face à la maison, de plan rectangulaire, est traité en pierres apparentes et a été bien restauré. Il est couvert d'un toit à deux pentes. A droite du portail se trouve un bâtiment bas, couvert d'une toiture à deux pentes en tuiles plates. Une ferme de tête (au droit du mur pignon) est visible sur la façade la plus proche du portail. Le mur de pierres, qui à l'origine s'arrêtait sous l'entrait, a été poursuivi dans sa partie supérieure en agglomérés.

- Intérêt d'ordre architectural : par son style et ses matériaux, qui témoignent de l'architecture traditionnelle rurale locale.
- Intérêt d'ordre urbain et paysager : par l'implantation et la configuration des bâtiments.
- Intérêt d'ordre historique : comme témoignage de l'activité et de la vocation agricole originelle de la commune.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

SAINT-APOLLINAIRE

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1





Clichés GRAHAL 050010064 - 050010023

Dénomination : Secteur urbain

Titre courant : Centre ancien

Adresse : impasse de la Fontaine-Soyer ; rue Tabourot-des-Accords ; place de l'Eglise ; rue du 11-septembre-1944 ; rue d'Orléans ; rue au Maire ; rue de la Cure ; rue Gauthier ; rue Saint-Jean ; rue Jacquat ; rue Claude-Martin ; rue de Moirey - 21850 Saint-Apollinaire

Datation : La présence humaine est attestée depuis l'époque gallo-romaine. Le noyau historique est regroupé autour de l'église établie à partir du IXe siècle. Le château, isolé et entouré de douves, est construit sur une motte vers le XIe siècle. Partiellement détruit en 1701 par un incendie, le village est lentement reconstruit. Il se développe au XIXe siècle.

Descriptif : L'ensemble des voies mènent à la place de l'église autour de laquelle les anciens corps de ferme sont implantés. Bien que les fermes aient été converties en maisons d'habitation et aient perdu leur usage, le centre a conservé son aspect ancien. Les alignements en bordure de voie sont restés identiques.

Le centre ancien regroupé autour de l'église paroissiale et de l'ancien château constitue encore aujourd'hui le noyau central et primitif de la commune. C'est lui qui donne son identité et son originalité à Saint-Apollinaire. En toute logique, la réglementation particulière souhaitable pour la conservation et la mise en valeur du centre ancien (règlement de la Zone U) devrait s'étendre à l'amorce des rues de l'ancien village qui y aboutissent (au moins à ce qui est visible du carrefour situé entre l'église et le château) : rue Jacquat, rue Claude- Martin (en partie), rue de Moirey (en partie). Implantées le long des rues, les clôtures maçonnées ou végétales apparaissent comme les éléments les plus perceptibles de l'espace urbain et nécessitent une réglementation spécifique permettant de protéger l'unité visuelle d'ensemble.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1





Clichés GRAHAL 050010003 - 050010020

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 271 rue au Maire 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AI 602

Datation : 18e siècle ; 19e siècle

Descriptif : Ensemble composé de plusieurs bâtiments à usage actuel d'habitation. Outre le corps d'habitation, le bâtiment nommé l'« orangerie », situé en bordure de rue, peut être remarqué. De plan carré, l'édifice est couvert d'une toiture à quatre pans en vieilles tuiles plates. Les ouvertures étroites sont en plein cintre.

2



Cliché GRAHAL 050010005

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 6 impasse de la Fontaine-Soyer 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 51

Datation : 19e siècle

Descriptif : Le bâtiment principal adopte une forme rectangulaire. Deux parties lui ont été adjointes : un petit édicule a été joint à la façade principale et une extension récente à la toiture à une seule pente s'appuie contre l'une des façades latérales. La façade principale en pierres apparentes se compose de deux niveaux de cinq travées. Un troisième niveau sous comble prend le jour par trois lucarnes ornées de volutes placées sur la toiture à deux versants en tuiles plates. L'arc des baies (portes et fenêtres) adoptent un profil en anse de panier.

3





Clichés GRAHAL 050010006 - 050010008

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 8 place de l'Eglise ; 2 rue Tabourot-des-Accords **-** 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 41, 42

Datation : inconnue

Descriptif : Bâtiment de forme rectangulaire sur deux niveaux couvert par un toit à deux versants à égout relevé. La façade principale, très remaniée, est enduite. Les autres façades sont traitées en pierre apparente.

4



Cliché GRAHAL 050010007

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 2 impasse de la Fontaine-Soyer 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 50

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire comportant deux niveaux. Le toit à deux versants comporte des tuiles plates. La façade principale est traitée en pierres apparentes.

5





Clichés GRAHAL 050010009 - 050010013

Dénomination : Maisons d'habitations

Adresse : 2 place de l'Église ; rue du 11-septembre-1944 ; rue Gauthier - 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AI 48, 678

Descriptif : Ensemble de bâtiments de plan rectangulaire couverts par des toitures à deux versants en tuiles plates. Les façades sont traitées en pierres apparentes. Les pierres de taille sont réservées aux encadrements.

6



Cliché GRAHAL 050010011

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 10ter rue du 11-septembre-1944 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 63

Datation : 19e siècle

Descriptif : La bâtisse adopte un plan de forme carrée. Elle se compose de trois niveaux dont un aménagé sous combles. La façade principale est ornée d'un bandeau séparant les deux premiers niveaux. Les baies du premier niveau adoptent un profil en anse de panier tandis que les fenêtres du second sont droites. Les combles prennent jour au moyen de deux lucarnes situées sur la toiture à deux versants à tuiles plates de facture récente.

7



Cliché GRAHAL 050010026

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 176 rue Gauthier 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 91

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de forme carrée composé de trois niveaux, dont un sous comble, couvert d'un toit brisé en pavillon percé de lucarnes. Les façades enduites laissent apparaître les encadrements en pierre de taille. Chaque façade compte trois travées. Les limites de parcelle sont matérialisées par un mur de clôture. Présence d'un jardin.

8



Cliché GRAHAL 050010033

Dénomination : Presbytère

Titre courant : Maison paroissiale, Clos Saint-François

Adresse : 308 rue Gauthier 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 84, 429

Datation : Construit sur l'emplacement d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye dijonnaise de Saint-Bénigne. L'emprise du corps de bâtiment principal est déjà présente sur la plan cadastral de 1811.

Descriptif : Ensemble de deux bâtiments accolés situés à proximité d'un grand parc planté. Le corps du bâtiment principal, situé perpendiculairement à la rue Gauthier, est couvert d'un toit à croupe. Il ne comporte que peu d'ouvertures, laissant présumer un usage agricole antérieur. Les façades sont enduites de ciment, laissant apparaître les pierres de taille des encadrements. L'ensemble, composé des bâtiments et du jardin, est entouré d'un mur de clôture. Présence d'un pigeonnier ancien restauré, donnant sur la rue d'Orléans.

9





Cliché GRAHAL 050010038 - 050010037

Dénomination : ferme

Adresse : 2 rue 11-septembre-1944 ; rue Claude-Martin 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 79

Datation : 19e siècle

Descriptif : Ensemble composé d'une habitation et de dépendances. La maison d'habitation est de plan rectangulaire sur deux niveaux, couverte d'un toit à croupe en tuiles plates. Les façades sont traitées de façon mixte : le soubassement laisse apparaître les moellons et le reste de la façade est enduit de crépi laissant apparaître les pierres de taille des chaînages d'angle et des encadrements.

10



Cliché GRAHAL 050010066

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : rue Saint-Jean ; 127 rue Jacquat 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 320

Descriptif : Le bâtiment, de forme rectangulaire et constitué de deux niveaux dont un de combles aménagés, est couvert d'un toit à deux versants en tuiles plates percé de lucarnes de type « Vélux ». Les façades sont traitées en pierre apparente. On compte peu d'ouvertures en bordure de rue.

Bien que la couverture ait été reprise récemment et percée de velux, le corps de bâtiment en moellons a conservé un aspect ancien. Situé en bordure de voie et parallèlement à la rue qui le dessert, cet ensemble souligne l'alignement ancien et constitue un élément du paysage urbain qui s'impose avec évidence à la vue à l'angle des rues Saint-Jean et Jacquat.

11



Cliché GRAHAL 050010025

Dénomination : Ancienne école-mairie

Adresse : 206 rue Saint-Jean 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AO 411

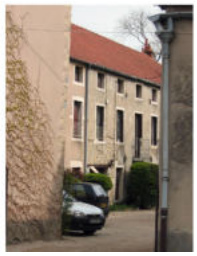
Datation : 19e siècle
L'école-mairie a été construite vers 1848. Grenier aménagé vers 1898.

Descriptif : Bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux recouvert d'une toiture à deux versants en tuiles plates. Les façades sont enduites, laissant apparaître les encadrements des baies à profil droit. Présence d'un puits rond ancien à proximité.

Située dans l'axe de la rue Gauthier dont elle ferme la perspective, cette construction présente un double intérêt :
- architectural par la conception classique de sa volumétrie et l'ordonnance des baies ;
- historique car il s'agit de l'ancienne mairie-école
(1848).

12





Clichés GRAHAL 050010071 – 050010069 - 050010067

Dénomination : Ensemble d'habitations

Adresse : 723 route de Gray ; rue Jacquat 21850 Saint-Apollinaire

Datation : 18e siècle ; 19e siècle

Références cadastrales : 2022 AO 399, 400

Descriptif : Ensemble de bâtiments très remaniés placés de part et d'autre d'une cour. Le bâtiment oblong est traité de façon mixte en enduit et en pierres apparentes. Les encadrements de fenêtres et de portes sont en pierre de taille. La toiture est à deux pans avec croupe sur la façade Est. Le bâtiment faisant l'angle avec la rue Jacquat adopte un plan carré. Il se compose d'un seul niveau et d'un étage sous combles. Il est couvert d'un toit à trois pans à rupture de type mansard en tuiles plates percé de lucarnes. Le bâtiment se développant le long de la route de Gray est de plan rectangulaire sur trois niveaux surmontés d'un toit en bâtière.

Intérêt architectural limité dans un environnement contemporain. Seul élément ancien situé sur la route de Gray, son intérêt réside cependant dans son emplacement au carrefour de la rue Jacquat. Il souligne la proximité du centre ancien et appelle à s'y rendre. Plus largement, outre les deux immeubles situés en bordure de voie, l'ensemble repéré est également constitué d'un second corps de bâtiment en fond de parcelle, très peu visible depuis la voie publique, qui présente une volumétrie classique et une grande rigueur dans l'ordonnance des baies.

13




Clichés GRAHAL 050010076 - 050010083

Dénomination : Ferme

Titre courant : Ferme du hameau de Sully

Adresse : 17 rue de Sully 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AL 448, 449, 468, 470, 474, 475

Descriptif : La ferme comporte plusieurs bâtiments disposés autour d'une cour carrée. À gauche de l'entrée se trouve la maison d'habitation. Surmontée d'un toit à deux versants, elle comporte trois niveaux dont le dernier est éclairé par des lucarnes. Les autres bâtiments sont à usage agricole. Il convient de signaler l'important corps se trouvant en fond de cour, dont la toiture est en assez mauvais état. À droite de l'entrée se situe un bâtiment traité en pierres et recouvert d'une toiture à deux versants.

Bien que l'intérêt architectural de la ferme de Sully soit limité, l'occupation très ancienne du site et son usage agricole permanent sont autant de motifs justifiant une protection particulière. En ce sens, un éventuel aménagement de la parcelle actuellement située au coeur du quartier Val Sully récemment construit devra répondre à des exigences très strictes de conditions d'accès et d'intégration paysagère.
Malgré les nombreuses reprises de la couverture, le vaste bâtiment d'exploitation conserve par sa volumétrie les caractéristiques d'une exploitation de la plaine de Saône avec un bâtiment de plein pied traité en enduit, un toit en tuiles plates à deux versants, des baies de profil droit avec un encadrement en pierre.
Également, la maison d'habitation du XIXe siècle à trois niveaux présente une architecture intéressante avec ses deux cheminées au droit des murs pignon.
Le site de la ferme de Sully est aujourd'hui intégré au coeur du lotissement pavillonnaire du Val de Sully. La perspective du lotissement depuis le haut de la rue de Sully est arrêtée par le vaste corps de ferme perpendiculaire à la voie. L'enjeu actuel du site réside dans son intégration réussie au cœur d'un quartier urbain résidentiel. L'ancienneté de l'exploitation (antérieure au XVIIIe siècle) et la préservation des volumes des bâtiments justifient sa valorisation en tant que patrimoine d'intérêt local.

14









Dénomination : Ferme

Titre courant : Ferme de Champlevé

Adresse : chemin rural n°4 de Saint-Apollinaire à Ruffey 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AC 47, 48

Datation : 19e siècle

Descriptif : Ensemble de bâtiments ceint d'un mur de clôture. Les bâtiments de plan allongé à usage agricole comportent des toitures à deux ou trois pans. Le pigeonnier de plan carré comporte une toiture à quatre pans en tuiles plates.

Isolé du bourg communal et situé dans un environnement paysager appréciable, le site de la ferme de Champlevé, d'occupation ancienne, doit être protégé. La forme courante de la ferme est à préserver avant que les clôtures ne disparaissent définitivement et que des agrandissements nécessités par les usages actuels ne modifient encore plus les gabarits et formes architecturales traditionnelles.
La ferme de Champlevé a conservé son emprise bâtie et la distribution des bâtiments d'exploitation autour de la cour fermée. L'ensemble de l'enclos est délimité par un mur en pierre apparente couvert par une superposition de lauses. Le pigeonnier de plan carré situé à l'angle Est de l'exploitation, qui semble daté du XVIIIe siècle, rappelle de par son caractère ostentatoire l'importance sociale que voulait manifester le propriétaire. La maison d'habitation du XIXe siècle (postérieure au cadastre de 1811) présente un modèle d'architecture régionale avec un toit à demi croupe.

15



Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 8 rue de Sully

Références cadastrales : 2022 ZC 114 21850 Saint-Apollinaire

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan carré sur deux niveaux, couvert d'un toit à croupe en tuiles plates percé de lucarnes avec volutes. La façade principale comporte trois travées. Elle est enduite, laissant apparaître le soubassement, les encadrements et les chaînages d'angle en pierre de taille. La porte d'entrée est surmontée d'une marquise.

Témoignage d'une maison de style traditionnel bien conservée au sein d'un tissu pavillonnaire.

16



Dénomination : Ferme d'Arbressey

Adresse : Route départementale 104 - Rente d'Arbecey 21850 Saint-Apollinaire

Références cadastrales : 2022 AC 53

Datation : 19e siècle

Descriptif : Ensemble composé d'une juxtaposition de bâtiments à usage agricole et d'habitation. Les grands volumes des bâtiments sont couverts de toitures en tuiles plates. L'ensemble des façades est traité de façon mixte : elles sont enduites (habitation) ou bien en pierres apparentes (granges).

Intérêt patrimonial d'ordre architectural, pour préserver les éléments subsistants témoins de l'architecture traditionnelle locale et d'ordre paysager, pour l'occupation du site par de grands volumes bâtis et la végétation, qui forment un repère dans le paysage.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

SENNECEY-LÈS-DIJON

1/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

2





Clichés GRAHAL 050013942 - 050013946

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 2 rue de l'Église 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AB 1 et 5

Datation : 17e siècle ; 18e siècle

Descriptif : L'ensemble disposé en U est constitué d'une maison de maître ainsi que de plusieurs dépendances. La maison principale est une vaste demeure de plan rectangulaire de trois niveaux dont un sous combles. Les baies sont à encadrement plat en pierre. Le toit est constitué de quatre versants à pente forte en tuiles plates, il est percé d'une série de lucarnes sur les façades avant et arrière du bâtiment. Bien que de taille plus modeste, les dépendances présentent un gabarit similaire : maison trapue de plain-pied ou d'un étage avec une toiture en tuiles plates. La propriété est entourée d'un muret en pierre et elle jouxte un espace boisé.

Ce domaine est un témoin remarquable d'une architecture moins ordinaire sans être pour autant exceptionnel. Son intérêt réside principalement dans la permanence d'un usage d'habitation et d'un usage d'exploitation même si il ne s'agit plus ici que d'un jardin potager et d'un enclos pour les chevaux. Cet ensemble constitue un élément repère à l'échelle du bourg, tant par sa position que par l'emprise du domaine qui comprend également un espace boisé privé. Le bâti en lui-même ne nécessite pas de protection puisqu'il est déjà labellisé par la Fondation du Patrimoine qui accompagne les travaux de réfection des parties en péril. Le principal enjeu du domaine n'est pas architectural mais paysager, il s'agit de porter une attention toute particulière au devenir du bois. Son affectation future doit être réfléchi et en accord avec un tout (maison, dépendances, potager) difficilement divisible.

3



Clichés GRAHAL 050013961

Dénomination : Ferme

Adresse : 1 route de Chevigny 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AC 387 et 388

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment agricole de plan rectangulaire qui appartient à un ensemble de bâtiments constituant une ferme organisée autour d'une cour. Ce bâtiment de beau volume est de plain-pied. La façade est en pierre apparente et les baies sont droites à encadrement plat en pierre. Ce corps de ferme présente une grande porte cochère en plein cintre à bel encadrement en pierres de taille.

Bien que ce bâtiment agricole ait été largement modifié (décrépissage, percement de porte de garage à linteau en béton ou métallique), il n'en reste pas mois un bel exemple, par sa volumétrie et par ses ouvertures, de l'architecture rurale. Cette ferme est à mettre en relation avec les autres ensembles qui présentent le même usage sur ce territoire et qui constituent le visage de la partie Ouest de cette commune. Cet édifice est le seul bâtiment agricole dont l'usage perdure, même partiellement, qui présente un intérêt patrimonial. Il s'agit ainsi de porter une attention toute particulière aux modifications qui pourraient altérer un peu plus son architecture.

4





Clichés GRAHAL 050013949 - 050013951

Dénomination : Maison d'habitation

Adresse : 6 rue de l'Aige-aux-Mouches 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2005 AD 6

Datation : 18e siècle, 19e siècle

Descriptif : Il s'agit d'un ensemble comprenant une maison d'habitation à laquelle sont accolées une ancienne grange (aujourd'hui fermé) et une extension postérieure. L'implantation de la maison d'habitation de deux niveaux, de plan rectangulaire, est perpendiculaire à la rue. La façade est enduite et les baies sont droites à encadrement plat en pierre et en briques. La toiture est constituée de deux versants en tuiles plates qui se prolonge en pente forte sur un seul versant afin d'abriter le hangar.

L'architecture de cette maison a été modifiée, par la transformation de l'ancien hangar en habitation ou le percement d'un garage sur la façade sur rue. Le principal intérêt de cette maison réside dans la surface importante de sa toiture en tuiles plates qui reflète parfaitement une des caractéristiques de l'architecture bourguignonne : l'ostentation par le toit.

5



Cliché Google Street View 2019

Dénomination : Ensemble de corps de ferme

Titre courant : Ferme des Savottes

Adresse : 7 à 9 route de Chevigny 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AA 26, 30, 30, 111, 112, 113, 114, 198, 199, 200

Datation : bâtiments en front de rue présents sur le plan de l'état major de 1866

Descriptif : Cette ferme regroupe autour d'une cour, dans une configuration générale préservée, plusieurs bâtiments agricoles et notamment deux corps de ferme remarquables à vocation d'habitat, implantés en bordure de rue, qui se distinguent par leur forme linéaire, leur longueur et les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale à usage de ferme, regroupant habitation et grange : toitures à deux pans, couvertes en tuiles mécaniques, interrompues côté rue par des lucarnes capucines pendantes, façades enduites laissant apparents les encadrements de baies en pierre.

Ces deux bâtiments sont séparés par un accès en impasse qui laisse entrevoir une partie des autres constructions implantées en retrait de la route, formées soit de constructions de même facture, perpendiculaires aux premières, soit de hangars plus volumineux en fond de cour. Les corps de fermes sont parfois prolongés par des volumes bâtis perpendiculaires de moindre importance et des annexes.

La nature et l'agencement général de ces constructions leur confèrent un intérêt historique, lié à la vocation agricole originelle de la commune. Les constructions maçonnées, en particulier celles donnant sur la route, présentent un intérêt architectural, en tant que représentatives des constructions vernaculaires locales.

6



Cliché Google Street View 2015

Dénomination : Corps de ferme

Adresse : 12 rue de l'Aige aux Mouches 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AD 10, 11

Datation : bâtiments présents sur le cadastre napoléonien

Descriptif : Cette ferme se compose de deux corps de bâtiments parallèles, de forme linéaire, implantés pignon sur rue et se faisant face de part et d'autre d'une cour. L'un est dédié à l'habitation et prolongé par un hangar tandis que le second, plus long et plus haut, forme une grange. Ces deux constructions présentent les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale à usage de ferme, en particulier par leurs toitures à deux pans couvertes de tuiles mécaniques et par leurs façades enduites dans le ton traditionnel desquelles ressortent les encadrements de baie en pierre taillée. L'immeuble d'habitation se distingue par une lucarne capucine pendante côté façade principale, et, sur l'arrière, par une extension de toiture de pente légèrement redressée et par la greffe d'un volume perpendiculaire, de même hauteur au faîtage.

Ces bâtiments présentent un intérêt historique, comme témoins de la vocation agricole originelle de la commune, et un intérêt architectural, comme représentatif des constructions rurales traditionnelles locales.

7



Cliché Google Street View 2012

Dénomination : Ensemble de corps de ferme

Titre courant : Ferme de la Rente du Bassin

Adresse : 17 à 23 chemin de la Rente du Bassin 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 ZA 74, 75, 77, 145, 146, 155, 156

Datation : bâtiments présents sur le plan de l'état major de 1866

Descriptif : Cette ferme regroupe autour d'une cour, dans une configuration générale préservée, plusieurs bâtiments agricoles et notamment deux corps de ferme à vocation d'habitat et de dépendances implantés en bordure de chemin, qui se distinguent par leur forme linéaire, leur longueur et les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale à usage de ferme, regroupant habitation et grange. Ils se caractérisent en particulier par des toitures à quatre pans, couvertes en tuiles mécaniques, et des façades enduites de la teinte de la chaux, laissant apparents les encadrements de baies en pierre.

Ces deux bâtiments sont séparés par un accès, qui laisse entrevoir une partie des autres constructions dominées par trois hangars volumineux refermant la cour sur trois côtés.

La nature et l'agencement des constructions de la ferme leur confèrent un intérêt historique, témoignant de la vocation agricole originelle de la commune, tandis que les constructions maçonnées encadrant l'entrée du site présentent un intérêt architectural par leur caractère représentatif des constructions rurales traditionnelles locales. Le contexte boisé de la ferme et la proximité du bassin, qui donne son nom au chemin, ajoutent aux lieux un intérêt paysager.

8



Cliché Google Street View 2015

Dénomination : Ensemble de maisons rurales

Adresse : 3 chemin de la Rente du Bassin 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AA 15

Datation : bâtiments présents sur le plan de l'état major de 1866

Descriptif : Cet ensemble se compose de deux bâtiments principaux oblongs disposés en équerre à l'angle aigu de deux voies. Ces deux constructions présentent les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale, en particulier des toitures à deux pans couvertes de tuiles mécaniques et des façades enduites dans le ton traditionnel ou à moellons apparents, desquels ressortent quelques encadrements de baie en pierre taillée. La porte et les volets de l'immeuble implanté au bordure de chemin de la Rente du bassin ont conservé leur aspect traditionnel. Des annexes de même facture prolongent les volumes principaux, en appentis ou en réduction.

Ces maisons présentent un intérêt architectural, comme représentatives de l'architecture rurale traditionnelle locale.

9



Cliché Google Street View 2015

Dénomination : Maison rurale

Adresse : 2 impasse Corvée Domino 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AC 382

Datation : bâtiment présent sur le plan de l'état major de 1866

Descriptif : Cette maison rurale isolée présente les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale, en particulier une toiture à deux pans couverte de tuiles mécaniques, prolongée sur l'arrière par une surlargeur dotée d'une pente de toiture redressée et des façades à moellons apparents, desquels ressortent quelques linteaux de baie en pierre taillée.

Cette maison présentent un intérêt architectural, comme représentative des constructions rurales traditionnelles locales.

10



Cliché Google Street View 2019

Dénomination : Ensemble de corps de ferme

Adresse : 4 rue des Mimosas 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AC 681, 682

Datation : bâtiments présents sur la cadastre napoléonien

Descriptif : Cette ferme, dont la configuration générale a été préservée, se compose de deux corps de bâtiment principaux disposés à angle droit en retrait de la rue, formant le fond d'une grande cour centrale. Le front de rue est marqué par des constructions de taille plus modeste qui laissent passer la vue vers les corps de fermes oblongs à usage d'habitation et de grange. Les constructions présentent les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle locale, en particulier par leurs toitures à deux pans couvertes de tuiles mécaniques (dont une terminée en croupe en pignon sur rue) et leurs façades enduites dans le ton traditionnel ou formées de moellons de pierre apparents, desquels ressortent des encadrements de baie en pierre taillée.

La partie la plus remarquable est formée d'un gros pavillon de plan carré, couvert d'une toiture à quatre pans, implanté en fond de cour et en pignon d'un des deux corps de ferme, dominant par sa hauteur de façade et de toiture l'ensemble des autres constructions et formant maison de maître, avec pierres de taille apparentes en chaîne d'angle.

Cet ensemble bâti présente un intérêt historique, comme témoin de la vocation agricole originelle du village, et un intérêt architectural, comme représentatif des constructions rurales traditionnelles locales.

11





Cliché Google Maps 2021

Dénomination : Fournil

Adresse : impasse de la Mairie 21800 Sennecey-lès-Dijon

Références cadastrales : 2021 AC 16 et 679

Datation : 17e siècle ; 18e siècle

Descriptif : Cet édicule abritant un four à pain était initialement accolé au bâtiment principal aujourd'hui démoli. Il se présente sous la forme d'un abri de plan rectangulaire couvert par une toiture en tuile à deux pans d'où se dresse la cheminée. Le volume du four proprement dit est greffé perpendiculairement sur une des façades, lui-même couvert d'un second toit à deux pans dont la faîtière abouti sous l'égout du premier. Le tout est en pierre jointée à la chaux.

Cet édicule présente un intérêt architectural et ethnologique, comme témoin de l'architecture traditionnelle locale et d'une pratique agro-culinaire séculaire.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

CAHIER COMMUNAL

TALANT

1/
ENSEMBLES URBAINS ET PAYSAGERS

EC1




Dénomination : Secteur urbain

Titre courant : Centre bourg

Adresse : rue des Arbalétriers ; allée du Clos-du-Roy ; rue Coupe-la-Pointe ; rue Curiale ; chemin Derrière-les-Granges ; promenade Eudes-III ; rue Longe-l'Eglise ; rue Notre-Dame ; rue des Orfèvres ; rue de la Porte-Dijonnaise ; cours du Roy ; rue Traversière ; rue Vannerie ; rue de la Vieille-Montée

Datation : L'urbanisation du village a commencé au XIII^{e} siècle suivant un plan régulier et organisé. L'enceinte de la forteresse, dont une partie des murailles a été préservée, comprenait deux parties distinctes : la partie haute se composait du château et de l'église paroissiale et la partie basse était formée par le bourg. Si la physionomie du bourg ancien n'évolue pratiquement pas jusqu'à aujourd'hui, Talant s'agrandit peu à peu. A partir du XVII^{e} siècle, les terres enserrant l'ancien domaine royal sont aliénées et de nouvelles demeures sont édifiées. Il faut attendre que l'urbanisation réticulaire amorcée à la fin du XIX^{e} siècle se densifie lors de « l'explosion urbaine » de la deuxième moitié du XX^{e} siècle pour que Talant devienne une ville à part entière

Descriptif : La partie haute de l'ancienne forteresse ne comprend plus que l'église paroissiale et le cellier de l'ancien château. Le reste forme aujourd'hui une grande terrasse large de 80 mètres qui se développe sur plus de 200 mètres de longueur sur une régularité artificielle, puisqu'elle provient du nivellement consécutif à la destruction du château.
La partie du plateau correspondant à la ville basse a été partagée en sections marquées par le réseau viaire sur lesquelles des maisons ont été édifiées.
Le parcellaire s'organise en lanières perpendiculaires aux quatre rues principales : les rues Curiale, Notre-Dame, des Orfèvres et Vannerie (voir annexe C). Le bâti de même gabarit est disposé de front sur une même ligne (cf. rang du plan figuratif du château de Talant au XVe siècle). Les parcelles les plus petites comprises entre les rues Curiale et Notre-Dame sont entièrement bâties alors que les autres présentent un espace libre en fond de terrain.
L'espace dégagé devant l'église constituait la séparation entre la ville haute et la ville basse. Cet espace structure toujours le bourg en symbolisant son centre.
D'après les plans anciens, les îlots actuels du bourg ancien sont en majorité identiques à ceux figurant sur le plan du château du XVe siècle. De même, le parcellaire et le bâti ont peu évolué depuis le début du XIXe siècle, si ce n'est une subdivision de certaines parcelles

Le bourg a conservé son aspect médiéval et présente un ensemble extrêmement homogène tant au niveau des voies que dans l'implantation des bâtiments en front de parcelle.
Le bâti a conservé son authenticité bien que des interventions minimes (les plus visibles étant celles qui ont affecté les ouvertures) aient eu lieu.
L'aménagement récent de la voirie respecte l'ambiance générale en préservant une dominante minérale, notamment dans la tonalité du mobilier urbain.

EC1

Titre courant : Centre bourg - suite

En raison de l'appréhension globale du centre bourg comme un ensemble urbain homogène, il semblait intéressant de compléter la fiche patrimoine par une sélection typologique des différents espaces qui composent le cœur historique de Talant.

Le plateau





La forteresse de Talant se divisait en deux parties distinctes : la partie haute comprenant le château voisin de l'église paroissiale dominait l'escarpement méridional alors que la partie basse, en retrait, correspondait au bourg.

L'enceinte de la forteresse comportait 33 tours. Le tracé de cette enceinte reste très lisible étant donné que le bourg, élevé sur une hauteur, n'est pas sorti de ses limites naturelles avant le XIX^{e} siècle. Le tracé des voies longe celui des anciennes fortifications : chemin Derrière-les-Granges, promenade Eudes-III, rue des Glacis, rue de Bellevue.
Peu de vestiges subsistent actuellement. On peut dénombrer cependant la tour du Chapître et celle de la Confrairie de Notre-Dame de Talant fondée par Jean-Sans-Peur. Certaines traces sont encore visibles sur la promenade Eudes-III ou à l'angle des rues des Orfèvres et des Arbalétriers.

Le château a été complètement rasé et il ne subsiste aujourd'hui que l'esplanade, appelée Cour- du-Roy, sous laquelle est enterré le cellier inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1975. De ce promontoire, un panorama dégagé sur le grand paysage en direction de Dijon et du quartier Fontaine-d'Ouche, du lac Kir et des monts boisés est offerte.

.

L'église Notre-Dame et la « place »





Cet espace, situé à l'interface du plateau et du reste du bourg, est le lieu nodal du village, accueillant la convergence des rues principales (rues des Orfèvres, Curiale, Notre-Dame et Vannerie). Il ne porte pas le nom véritable de place mais en présente les caractéristiques. Occupé au centre par un terre-plein comportant un arbre de belle envergure, l'espace est bordé de maisons anciennes d'époques diverses (Moyen-Âge, XVI^{e} siècle, XIX^{e} siècle) présentant des caractéristiques architecturales intéressantes

(volumes importants, beaux encadrements en pierre...). Autrefois, selon Eugène Fyot dans sa monographie touristique sur Talant datant de 1932, se dressait au centre de cette place une croix monumentale, remplacée par la suite par le monument aux morts de la Grande Guerre.

Cet espace est aujourd'hui marqué principalement par la présence de l'église Notre-Dame, construite entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle et classée Monuments historiques en 1908. De plan basilical, l'église comporte une nef principale et deux bas-côtés. Le croisement du transept est surmonté d'une tour carrée coiffée d'une flèche octogonale à égout retroussé. Sur le chevet plat se trouve une rosace à demi-murée. Le contrebutement des voûtes de la nef et des bas-côtés est assuré par des contreforts qui deviennent plus importants au niveau de la tour.

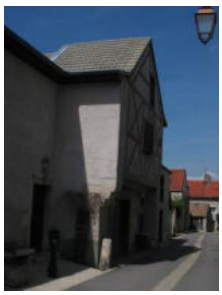
Deux maisons intéressantes marquent la fin de la rue Notre-Dame entre les rues Longe-l'Eglise et Curiale. Le n° 36 rue Notre-Dame, maison de plan rectangulaire présentant un beau volume, comporte une façade soignée du XIX^{e} siècle. La maison voisine, le n° 34, semble avoir été construite au Moyen-Age. Elle présente une façade en moellons de taille irrégulière, dont les encadrements des baies géminées en accolade et de la porte sont toujours en bon état. D'après les photographies prises durant la campagne de pré-inventaire menée par la DRAC en 1971-1972, le petit bâtiment situé devant la façade a été démoli et la façade elle-même a été largement rénovée.

Les rues

D'après le plan figuratif du château au XV^{e} siècle (voir p. 5), le bourg ancien présente une permanence du réseau viaire : ensemble de 4 rues parallèles disposées selon un axe Nord-Sud (Rue des Orfèvres, rue Notre-Dame, rue Curiale, et rue Vannerie), recoupées perpendiculairement par de petites rues étroites (rue Coupe-la-Pointe, rue Longe-l'Eglise, rue de la Porte-Dijonnaise). Elles ont toutes conservé un aspect « médiéval » : voies étroites et sinueuses bordées par un bâti homogène (niveau maximum R+1 pour la plupart, présentant pignon sur rue). La voirie est caractérisée par l'absence de trottoirs ajoutant à la densité du bâti et un ruisseau d'écoulement central.

Rue Curiale


vue générale


n°6


n°10

- N° 6 rue Curiale : maison du XIII^{e} siècle dont la façade à colombage est en encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée. Elle est épaulée par deux piles en maçonnerie de chaque côté. Un bâtiment sans grand intérêt est placé sur la gauche. Il comporte néanmoins un médaillon polychrome et rond (tête de lion dans un cartouche surmontant une miroir ovale et cuir) paraissant dater de la fin de la Renaissance - début du XVII^{e} siècle.

- N° 10 rue Curiale : maison d'habitation datant du XIV^{e} siècle présentant un plan et une disposition inchangée, à part quelques remaniements d'ouvertures (meneaux sciés sur les fenêtres de la façade sur rue) et le crépissage de la façade.

.

Rue Notre-Dame



vue générale



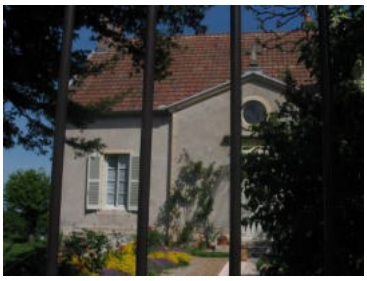
n° 30

- N° 30 rue Notre-Dame : Maison comportant une belle porte datée de 1560. Deux pilastres cannelés supportent un fronton triangulaire dont le tympan est orné d'un médaillon ovale entouré d'une double couronne de lauriers. Au-dessus de la porte se trouve une niche portant la date de 1613 et abritant un groupe sculpté représentant la Trinité.

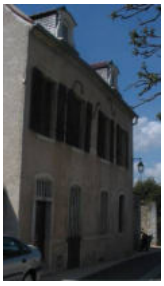
Rue Vannerie



vue générale



n° 13



n° 16 bis



n° 10

- N° 13 rue Vannerie : Presbytère du XIXe siècle. Situé en milieu de parcelle, il adopte un plan rectangulaire de belle proportion.

- N° 16 bis : Maison de plan rectangulaire datant du XVIIIe siècle, dont la façade à quatre travées est percée de belles baies rectangulaires et à linteau cintré.

- N° 10 rue Vannerie : Maison de plan rectangulaire des XVIIe-XVIIIe siècles, de belle qualité architecturale.

2/
ELEMENTS ET EDIFICES REMARQUABLES

1



Cliché GRAHAL 050010452

Dénomination : siège d'organisation internationale

Titre courant : ex Croix Rouge Française

Adresse : 74 rue de la Libération 21240 Talant

Références cadastrales : 2005 BI 135

Datation : 19e siècle

Descriptif : Bâtiment de plan grossièrement carré à trois niveaux dont le dernier est en attique, couvert d'un toit à quatre versants en tuiles percé de lucarnes de type Vélux. La façade sur cour présente une travée centrale en pierre intéressante, utilisant un vocabulaire classique (ordonnancement de pilastres, sommet coiffé d'un fronton triangulaire).

Le principal atout de cet édifice réside dans sa qualité architecturale, en constituant un exemple intéressant à l'échelle de la commune (gabarit du volume, ordonnancement régulier des baies, etc.). On peut noter aussi l'intérêt historique de l'affectation actuelle (Croix Rouge Française). Ce bâtiment est devenu un lieu significatif de la vie de la commune.

2



Dénomination : Eglise paroissiale

Titre courant : Eglise Saint-Just-de-Bretenières

Adresse : 8 bis avenue Général Canzio 21240 Talant

Références cadastrales : 2005 BA 89

Datation : 1989-1991, inauguration en janvier 1992
L'église s'élève dans un quartier nouveau, construit entre 1972 et 1980.

Descriptif : Bâtiment en béton armé et parpaings de béton, composé de deux volumes cylindriques tronqués dont le plus important est surmonté de structures métalliques. L'intérieur est habillé de bois.

L'église Saint-Just-de-Bretenières a fait l'objet d'une reconnaissance au titre de « Patrimoine remarquable du XXème siècle » par la DRAC Bourgogne (Service Général de l'Inventaire, 2000, repérage de Claudine Hugonet-Berger et d'Alain Morelière) : « L'architecte a privilégié les formes rondes et cylindriques afin de rompre avec l'environnement où prédominent les formes cubiques. »

3





Dénomination : Ensemble d'habitation SCIC Habitat

Adresse : 1 à 25 rue des Rétissey – 2 à 40, avenue de la Citadelle 21240 Talant

Références cadastrales : 2018 BP 101 et 182 à 192

Datation : Années 1980 (architecte : Roland Simounet)

Descriptif : Cet ensemble de constructions du quartier du Belvédère se distingue par des formes architecturales hardies et singulières qui évoquent, par le jeu des volumes (assemblages de parallélépipèdes se réduisant de la base au sommet, décalages et porte-à-faux,...), des matières (béton, enduits et bardages ponctuels) et des teintes (gamme contrastée d'ocres), les formations rocheuses et les fortifications caractéristiques des belvédères et des citadelles. La structure constructive en béton, lisible en façade par des rives de poteaux et de poutre laissés apparents, favorise cette composition architectonique. Les constructions occupent tout un îlot et soulignent le caractère culminant du lieu par une progression de hauteur d'ouest en est, où elles atteignent une dizaine d'étages et sont « coiffées » de volumes saillants plus sombres.

Cet ensemble présente un intérêt :

- architectural, par la technique constructive employée et le style moderne et singulier obtenu par la combinaison des volumes des matières et des teintes ;
- paysager, par la façon dont les immeubles viennent apporter de la variété au paysage du grand ensemble du Belvédère et souligner le caractère du site qui surplombe la vallée de l'Ouche

4





Dénomination : Cadoles, murgers

Localisation : Cf. plan de zonage communal de Talant

Descriptif : La ville de Talant comporte plusieurs édicules et ouvrages de type cadole et murger.
Ces éléments ont en commun un matériau (la pierre calcaire, en général extraite des terrains viticoles) et un mode de faire (les assemblages de pierres sèches) caractéristiques de ces constructions traditionnelles locales. Leur implantation, leur conception, leur aménagement et leur dimension témoignent de pratiques et de modes de vie locaux anciens liés à l'activité viticole. Bien que localisés, ils constituent des éléments marquant du paysage, dialoguant avec la végétation et la topographie des terrains alentour.

Ils présentent un intérêt d'ordre historique, ethnologique, technique et paysager.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

ANNEXE 1 /
Étude de coloration rue Guynemer -
LONGVIC

étude de coloration

rue Guynemer - LONGVIC



Jérôme ESPARGILIERE - Repérage Urbain - Topoïein studio

SOMMAIRE

PREALABLE ---------- 1

1. DIAGNOSTIC ---------- 2

1.1. Relevé photographique des couleurs dominantes ---------- 2
1.2. Nuancier des façades existantes ---------- 5
1.3. Nuancier des encadrements et soubassements existants ---------- 6
1.4. Nuancier des baies et occultations existantes ---------- 7

2. PRECONISATIONS ---------- 8

2.1. Méthode d'élaboration de la palette générale des façades ---------- 8
2.2. Nuancier proposé pour les façades ---------- 9
2.3. Méthode d'élaboration de la palette particulière des encadrements et soubassements ---------- 10
2.4. Nuancier proposé pour les encadrements et soubassements ---------- 11
2.5. Méthode d'élaboration de la palette particulière des baies et occultations ---------- 12
2.6. Nuancier proposé pour les baies et occultations ---------- 13

3. EXEMPLE DE MISE EN COULEUR ---------- 14

CONCLUSION ---------- 15

A noter que les légendes de type F-A1 accompagnant les nuanciers des relevés et des palettes proposées servent de références pour le dialogue avec les services instructeurs du Grand Dijon ou les Architectes des Bâtiments de France. Elles se décomposent en une lettre qui correspond au type de nuancier (ex : F pour Façade, E pour Encadrement...) puis d'une lettre pour un groupe de famille (ex : A pour blanc, B pour dorés...) que l'on retrouve sur les nuanciers en colonne, et enfin de chiffres qui hiérarchisent les nuances.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Longvic, une étude de coloration a été menée sur la **rue Guynemer**. Cette rue présente, en effet, une réelle qualité urbaine et patrimoniale de par sa **cohérence d'alignement et de composition**. La quasi-totalité de ces maisons des années 1930-40 présente un pignon aligné à la rue, leurs hauteurs sont similaires avec trois niveaux et leurs toitures sont à deux pans.

Afin d'accompagner et de maintenir la qualité de cette séquence urbaine entre l'école élementaire Léon Blum et les collectifs Guynemer et dans une volonté de maintien de la spécificité de l'identité locale, cette étude se veut un outil qui permettra à chaque habitant de s'identifier à une couleur spécifique et attractive tout en créant une harmonie du quartier.

Ce travail d'étude de coloration s'appuie sur :

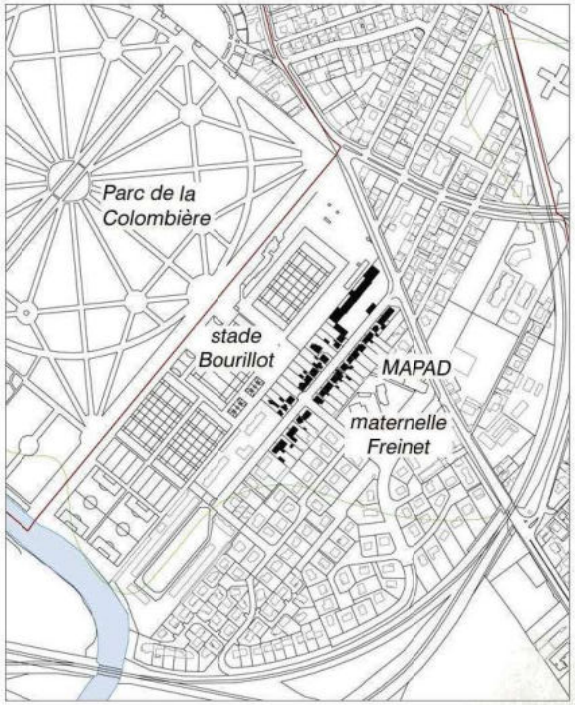
- les fiches conseils élaborées avec les Architectes des Bâtiments de France et disponibles sur demande au SDAP,
- certains travaux élaborés dans le cadre d'opérations coeur de village et notamment ceux de l'agence KARGO ou de VONNICK HARTIG,
- les palettes naturelles offertes par les ocre de Bourgogne, conseils gratuits pour leur mise en oeuvre disponibles au CAUE.

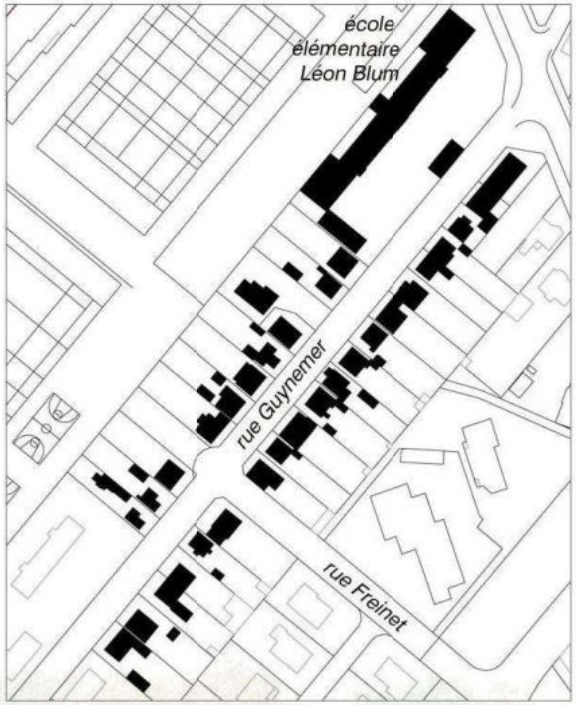
Les relevés se font par étalonnage des matériaux locaux avec relevés d'échantillons sur place :

- relevé des tonalités,
- relevé des niveaux de luminosité,
- relevé des valeurs,
- relevé des degrés de vivacité des couleurs...



Confrontation des enduits relevés avec les nuanciers





Situation de la Rue Guynemer en limite de Dijon

1. DIAGNOSTIC

1.1. Relevé photographique des couleurs dominantes



Profil en travers est de la rue Guynemer



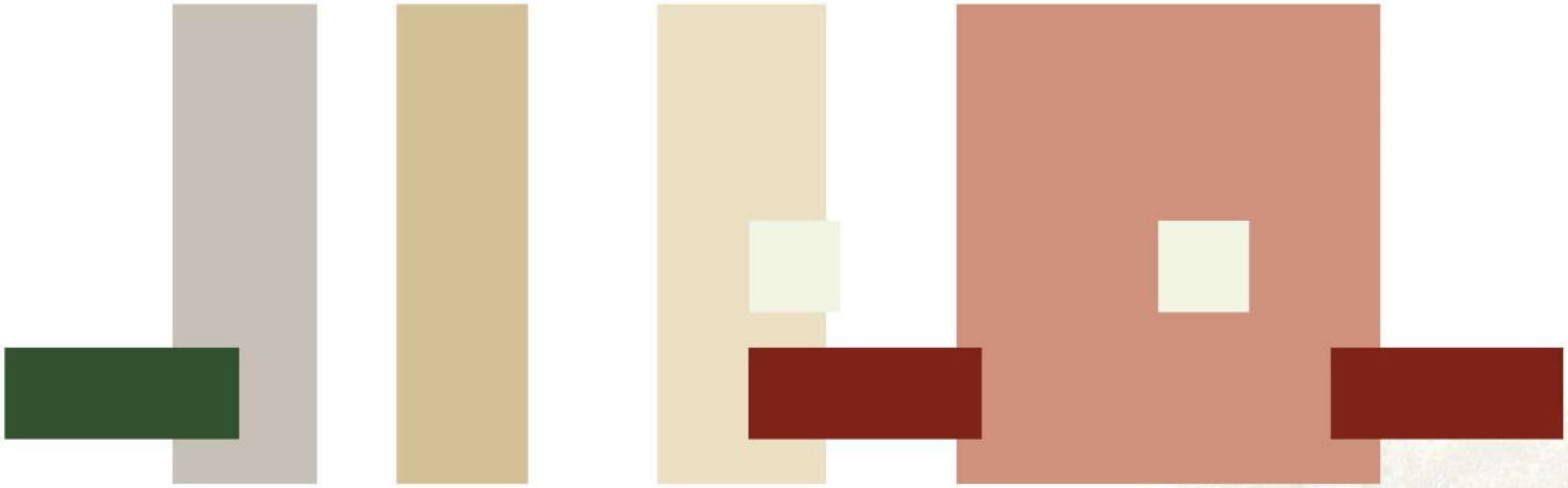


Profil en travers est de la rue Guynemer





Profil en travers est de la rue Guynemer



enduits *menuiseries* *encadrements*

1.2. Nuancier des façades existantes

FACADES ET MURETS

A. BLANC	B. DORES	C. OCRES ORANGES	D. OCRES ROUGES	E. SABLES	F. TERRES	G. CIELS	H. CENDRES
F-A1	F-B1	F-C1		E-E1	F-F1	F-G1	
	F-B2	F-C2	E-D1	E-E2	F-F2	F-G2	
		F-C3	E-D2	E-E3			
		F-C4		E-E4	F-F3		F-H1
					F-F4		F-H2

Le nuancier relevé sur place montre une palette de teintes assez variées mais pour la plupart dégradées par les UV et les intempéries. En effet, la plupart de ses teintes proviennent de peintures chimiques.

Seuls quelques enduits parmi les plus vieux portent encore la trace de badigeons à la chaux leur teinte d'origine devait approcher d'un blanc cassé légèrement jauni.
Traditionnellement, ce sont les terres et les sables qui teintes les enduits ce sont donc eux qui mélangés au blanc de la chaux constituent une référence locale.

1.3. Nuancier des encadrements et soubassements existants

	A. BLANC	B. DORES	C. OCRES ORANGES	D. OCRES ROUGES	F. GRAMINES	G. MINERAL
ENCADREMENTS	E-A1	E-B1		E-D1	E-E1	
					E-E2	
SOUBASSEMENTS		S-B2	S-C1	S-D1	S-E1	
			S-C2	S-D2	S-E2	S-G1
				S-D3		S-G2

Pour les encadrements et les soubassements, la palette coincide bien avec l'échantillonnage des enduits, on trouve également des soubassements en pierres grossièrement taillées, badigeonnés ou enduits dans des teintes très similaires.

1.4. Nuancier des baies et occultations existantes

A. MARNES	B. ARGILES	C. OCRE ROSE	D. TANINS	E. CIELS	F. VEGETAUX	G. OUTREMERS	H. ALGUES	I. NOIRS
B-A1	B-B1	B-C1	B-D1	B-E1	B-F1	B-G1	B-H1	B-I1
B-A2	B-B2		B-D2		B-F2	B-G2	B-H2	
B-A3			B-D3		B-F3	B-G3		
			B-D4		B-F4			

Comme pour les encadrements et soubassements, la palette balaye la gamme chromatique, par contre, elle reste encore un peu restreinte et nécessite d'être élargie.

2. PRECONISATIONS

2.1. Méthode d'élaboration de la palette générale des façades

Le bâtiment le plus remarquable étant l'école, il est proposé de décliner son parti coloré à l'ensemble de la rue tout en conservant les nuances existantes. Le bâti de la rue étant très homogène, son architecture se prête bien à recevoir des teintes différentes mais harmonieuses. Une harmonies principale, composée d'ocres de Bourgogne et de terres colorés poursuivent la tonalité initiée par l'école, cette tonalité principale chaude est mise en valeur par contraste de quelques accents bleutés qui composent l'harmonie secondaire.

Ces teintes d'enduit ne doivent pas pour autant se généraliser la dominante devant rester l'enduit traditionnel élaboré à partir des liants et granulats locaux. Ces accents bleutés peuvent souligner la profondeur d'une perspective, à recommander plutôt pour les bâtiments formant angle d'un carrefour ou face au débouché d'une rue.

Les teintes encadrées figurent plus des bases de teintes (ocre pur) que des teintes recommandées, il est préférable de les utiliser dans le cadre de projets spécifiques, bâtiments publics, établissements recevant du public ou à vocation collective. Dans tous les cas, demandez conseil à des professionnels du bâtiment, du ravalement de façade, de la chaux et des ocres.

Ces produits sont potentiellement dangereux il convient de respecter les précautions d'usage.

Conseils :

- ⇨ juger la couleur à la lumière naturelle
- ⇨ proscrire la couleur blanche pure

Enduits à la chaux (naturelle aérienne ou hydraulique naturelle)

- ⇨ issus de sables locaux,
- ⇨ talochés, lissés ou épongés,
- ⇨ privilégier l'aspect mat,
- ⇨ éviter les enduits grattés sans rapport avec l'architecture de la rue.
- ⇨ proscrire les enduits en ciment car étanches et mal adaptés au bâti ancien, en renfermant l'humidité.

Badigeons de lait de chaux

- ⇨ coloré par des colorants naturel (terres, ocres),
- ⇨ appliqués sur une maçonnerie enduite à la chaux,
- ⇨ ils protègent l'enduit et permettent d'offrir des tons plus subtils et des effets de transparence.

2.2. Nuancier proposé pour les façades

FACADES ET MURETS

A. OCRES JAUNES	B. OCRES ORANGES	C. OCRES ROUGES	D. OCRES BRUNS	E. SABLES	F. TERRES	G. CIELS	H. NUAGES
F-A1	F-B1	F-C1	F-D1	F-E1		F-G1	F-H1
F-A2	F-B2	F-C2	F-D2	F-E2	F-F1	F-G2	F-H2
F-A3	F-B3	F-C3	F-D3	F-E3	F-F2	F-G3	F-H3
F-A4	F-B4	F-C4	F-D4			F-G4	F-H4
	F-B5	F-C5	F-D5				

2.3. Méthode d'élaboration de la palette particulière des encadrements et soubassements

La déclinaison sera donc poursuivie à partir du nuancier des façades et murets, les teintes sables étant légèrement "verdies" pour s'harmoniser aux teintes "graminés" relevées sur le site. Le parti choisi est celui de la transition douce, les teintes cherchant non seulement à s'harmoniser avec la palette dominante choisie mais sans contraster trop radicalement avec l'existant. Le processus de ravalement des façades de la rue s'accorde ainsi aux temporalités de chacun.

La lecture du nuancier s'opère verticalement, le choix primordial étant la teinte d'enduit de façades et murets, elle détermine le choix des encadrements et des soubassements, ceux-ci s'opèrent donc directement dans la "colonne" avec deux choix pour les encadrements et un choix à priori prédéterminé de soubassement.

Néanmoins, pour plus de souplesse et pour élargir le choix, celui-ci peut se faire dans le nuancier des enduits tant qu'il reste plus foncé que le ton d'enduit en façade, de même pour les encadrements tant qu'ils restent plus clairs que le ton d'enduit de façade. La seule contrainte étant là encore de respecter la colonne pour éviter l'effet arlequin.

NB : Les teintes des débords de toitures seront choisies dans les teintes d'encadrements.

Conseils :

⇨ privilégier l'aspect mat des enduits

⇨ proscrire la couleur blanche

Soubassements

⇨ traités dans une couleur un peu plus fonçée que celle de la façade,

⇨ en contraste léger dans les mêmes tons dans la même colonne, et ce, afin d'éviter les salissures.

⇨ les enduits en ciment sont aussi à proscrire en soubassement

Encadrements et moulures

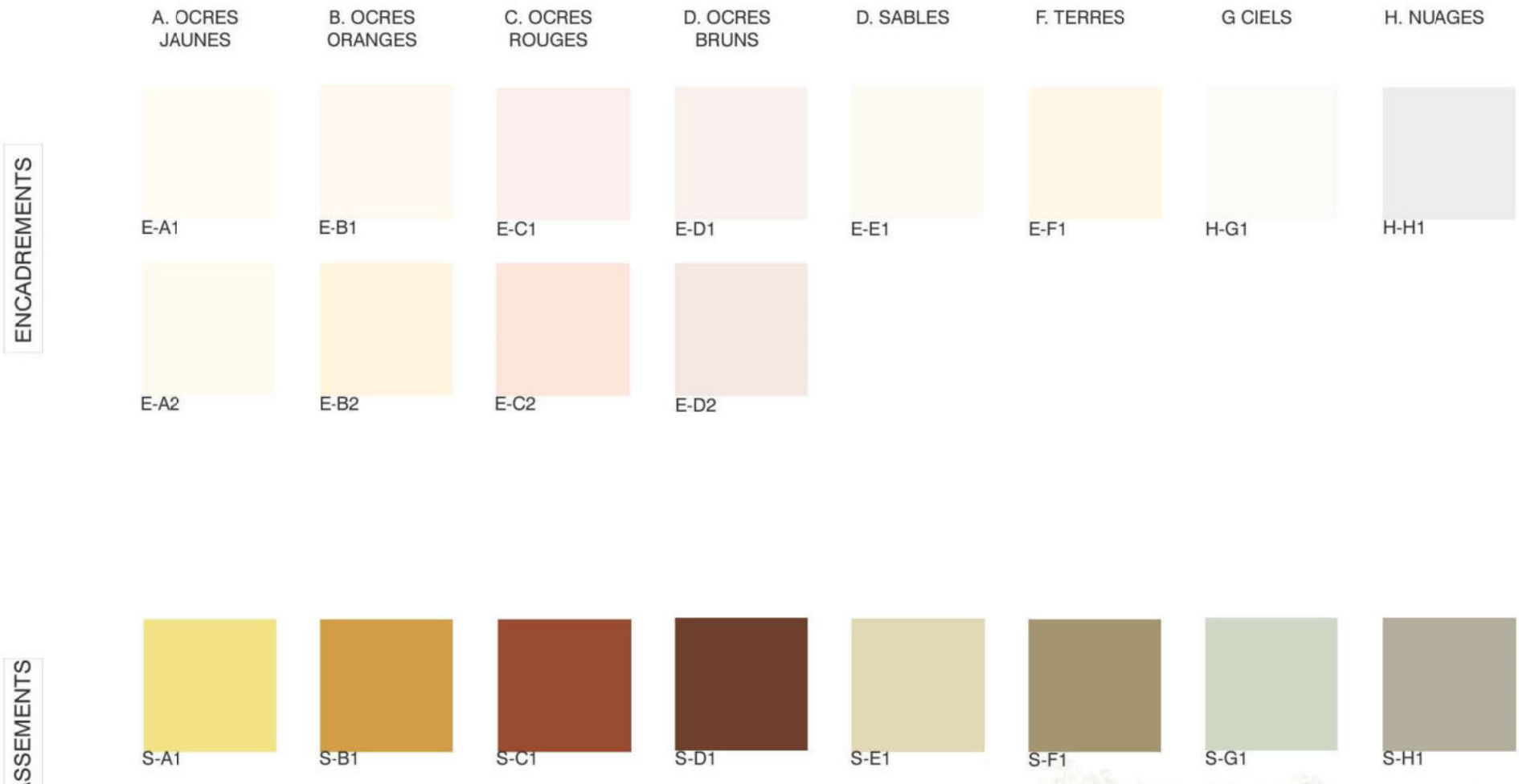
⇨ soulignés par un ton légèrement différent du remplissage,

⇨ les encadrements peuvent recevoir le même badigeon que l'enduit

⇨ de préférence, utilisation des tons les plus clairs de la palette,

⇨ ces éléments viennent en contraste clair sur le ton de la façade.

2.4. Nuancier proposé pour les encadrements et soubassements



2.5. Méthode d'élaboration de la palette particulière des baies et occultations

Le nuancier choisi propose un large choix de teintes équilibré entre les teintes chaudes et froides, les premiers nuanciers étant volontairement limités sur les teintes froides qui présentent moins de références locales.

Partant donc de préférence d'un enduit ocre clair, il est recherché d'abord à décliner la teinte en plus clair pour les encadrements et plus foncé pour les soubassements. Arrivé aux choix pour les menuiseries, deux voire trois possibilités de contraste :

- ⇨ un contraste de valeur à partir d'une déclinaison "verticale", le choix de teintes de la même colonne mais plus foncées
- ⇨ un contraste de couleur à partir d'une déclinaison plutôt horizontale partant sur une teinte froide
- ⇨ un contraste de valeur et de couleur pour accentuer la différenciation.

Conseils et préconisations :

⇨ peinture sur les lucarnes, menuiseries et ferronneries

⇨ il faut éviter le bois lasuré ou vernis et le blanc, ce sont des teintes qui sont sans références locales (le bois lasuré est malheureusement très présent actuellement à Plombières)

Menuiseries

⇨ **il est préférable que l'ensemble des menuiseries soient peintes dans une même déclinaison**,

⇨ avec un ton un peu plus soutenu pour les portes par rapport aux fenêtres et aux volets (si la porte n'est pas un modèle en planches assemblées qui vieillirait alors naturellement),

⇨ elles sont peintes de ton moyens à sombres (selon le contexte et la nature de la façade),

⇨ on trouvera par exemple des gris, des turquoises grisés ou encore des jaunes ocrés.

Ferronneries

⇨ les ferronneries viennent compléter harmonieusement la composition de façade avec quelques éléments ouvragés,

⇨ les couleurs devront être en cohérence avec les enduits et les menuiseries : des gris, des gris bleus, des verts foncés ou des bleus nuit,

⇨ des couleurs plus foncées peuvent être utilisées pour les grilles et les gardes-corps.

2.6. Nuancier proposé pour les baies et occultations



3. EXEMPLE DE MISE EN COULEUR



Etat existant



Mise en couleur possible



Autre mise en couleur

Ce nuancier cherche d'abord à s'inscrire dans une démarche raisonnable, de développement local mais pour aller plus loin...

Les teintes choisies peuvent pour beaucoup d'entre elles être obtenues à partir de pigments naturels, provenant d'ocres mais aussi d'autres terres ou minéraux colorants. La méthode de mise en oeuvre de ces matériaux est aussi naturelle, délaissée souvent au profit de méthodes mécanisées avec des produits à base de ciment, elle connaît aujourd'hui, avec l'amélioration du matériel, un regain d'intérêt.

L'emploi de tel matériau offre **une bonne régulation hygrothermique du bâtiment** et protège la façade des intempéries et diverses pollutions, elle permet aussi de respecter le procédé constructif qui était à l'oeuvre lors de la conception originale des édifices. Les murs en maçonnerie de chaux conservent une certaine souplesse et permettent d'assurer les échanges de vapeur d'eau entre l'air extérieur et l'air intérieur. Ils évitent notamment la formation de point de rosée (point de condensation) dans le mur et préservent donc le mur de dégradations dues à l'humidité.

L'attention portée à l'état de la façade doit se poursuivre dans chaque élément qui compose la paroi. Il est préférable d'utiliser un isolant avec **une membrane de régulation de la vapeur** qui poursuivra l'échange initié par l'enduit et la maçonnerie, voire mieux d'utiliser **un isolant végétal** et de compléter l'étanchéité à l'air des parois par un membrane de régulation de la vapeur. Enfin, la plaque de finition devra elle aussi permettre cet échange. Globalement de l'intérieur vers l'extérieur, les éléments mis en oeuvre successivement devront respecter la règle du 5/1 : le coefficient de diffusion de la vapeur (disponible dans le descriptif technique de chaque matériau) de la plaque intérieure devra être 5 fois plus important que celui de la paroi extérieure.

Aujourd'hui, il existe des solutions qui permettent d'isoler les façades par l'extérieur, sans doute à proscrire pour les façades donnant sur rue ou ornementales, ces solutions peuvent néanmoins satisfaire à l'isolation de certains dépassés de pignons ou de façade sur cour. Ces dispositions permettent alors de traîter les ponts thermiques des maisons anciennes qui n'étaient pas prévues à l'origine pour être isolées. Aujourd'hui, le coût de l'énergie et l'évolution réglementaire, notamment par la Réglementation Thermique 2005 obligent les bâtiments à un certain niveau de confort. De plus, le logement ancien est particulièrement visé par ces réglementations car il est le plus dépensier en énergies. Les solutions existent, elles représentent un investissement parfois rentable mais surtout d'entretien durable du patrimoine.

Le logement ancien profite par contre d'un avantage important pour le confort d'été qu'il procure grâce à la forte inertie de ses maçonneries (isoler même de l'intérieur ne nuit pas au confort d'été mais augmente fortement le confort d'hiver). Il est donc à priori bien préparé pour le réchauffement climatique qui s'annonce.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

ANNEXE 2 /
Étude de coloration -
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

étude de coloration

Commune de Plombières-les-Dijon



Jérôme ESPARGILIERE - Repérage Urbain - Topoïein studio

SOMMAIRE

PREALABLE ---------- 1

1. DIAGNOSTIC ---------- 2

1.1. Relevé photographique des couleurs dominantes ---------- 2
1.2. Nuancier des façades existantes ---------- 5
1.3. Nuancier des encadrements et soubassements existants ---------- 6
1.4. Nuancier des baies et occultations existantes ---------- 7

2. PRECONISATIONS ---------- 8

2.1. Méthode d'élaboration de la palette générale des façades ---------- 8
2.2. Nuancier proposé pour les façades ---------- 9
2.3. Méthode d'élaboration de la palette particulière des encadrements et soubassements ---------- 10
2.4. Nuancier proposé pour les encadrements et soubassements ---------- 11
2.5. Méthode d'élaboration de la palette particulière des baies et occultations ---------- 12
2.6. Nuancier proposé pour les baies et occultations ---------- 13

3. EXEMPLE DE MISE EN COULEUR ---------- 14

CONCLUSION ---------- 15

A noter que les légendes de type F-A1 accompagnant les nuanciers des relevés et des palettes proposées servent de références pour le dialogue avec les services instructeurs du Grand Dijon ou les Architectes des Bâtiments de France. Elles se décomposent en une lettre qui correspond au type de nuancier (ex : F pour Façade, E pour Encadrement...) puis d'une lettre pour un groupe de famille (ex : A pour blanc, B pour dorés...) que l'on retrouve sur les nuanciers en colonne, et enfin de chiffres qui hiérarchisent les nuances.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Plombières-les-Dijon, une étude de coloration a été menée sur la partie centrale de la **rue de Velars**. Cette artère de la commune présente en effet une réelle qualité urbaine et patrimoniale de par sa **cohérence d'alignement et de composition**. La majorité de ces bâtisses présentent une homogénéité en terme de volumétries, d'implantations par rapport à la chaussée, d'orientations de pans de toiture et de proportion entre les pleins et les vides des ouvertures.

Afin d'accompagner et de maintenir la qualité de cette séquence urbaine entre le lycée agricole et les collectifs de l'OPAC et dans une volonté de maintien de la spécificité de l'identité locale, cette étude se veut un outil qui permettra à chaque habitant de s'identifier à une couleur spécifique et attractive tout en créant une harmonie du centre.

Ce travail d'étude de coloration s'appuie sur :

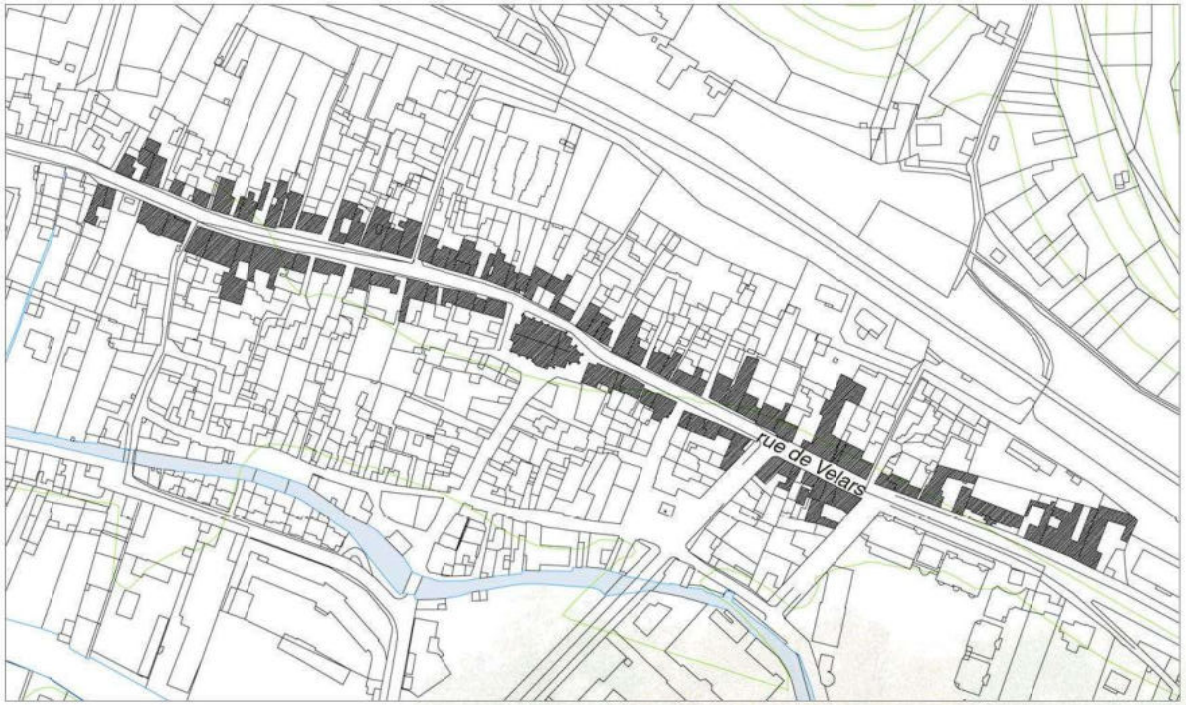
- les fiches conseils élaborées avec les Architectes des Bâtiments de France et disponibles sur demande au SDAP,
- certains travaux élaborés dans le cadre d'opérations coeur de village et notamment ceux de l'agence KARGO ou de VONNICK HARTIG,
- les palettes naturelles offertes par les ocre de Bourgogne, conseils gratuits pour leur mise en oeuvre disponibles au CAUE.

Les relevés se font par étalonnage des matériaux locaux avec relevés d'échantillons sur place :

- relevé des tonalités,
- relevé des niveaux de luminosité,
- relevé des valeurs,
- relevé des degrés de vivacité des couleurs...



Confrontation des enduits relevés avec les nuanciers



Traversée du centre ancien de Plombières-les-Dijon

1.1. Relevé photographique des couleurs dominantes



Profil en travers nord de la partie centrale de la rue de Velars



enduits menuiseries encadrements ferronneries



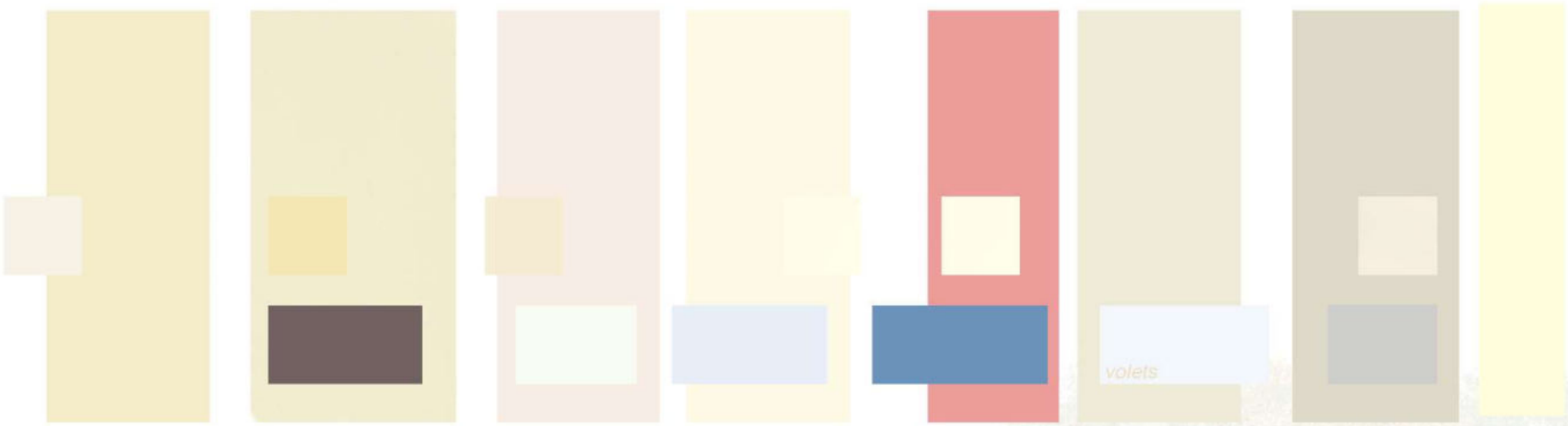
Profil en travers nord de la partie centrale de la rue de Velars

volets

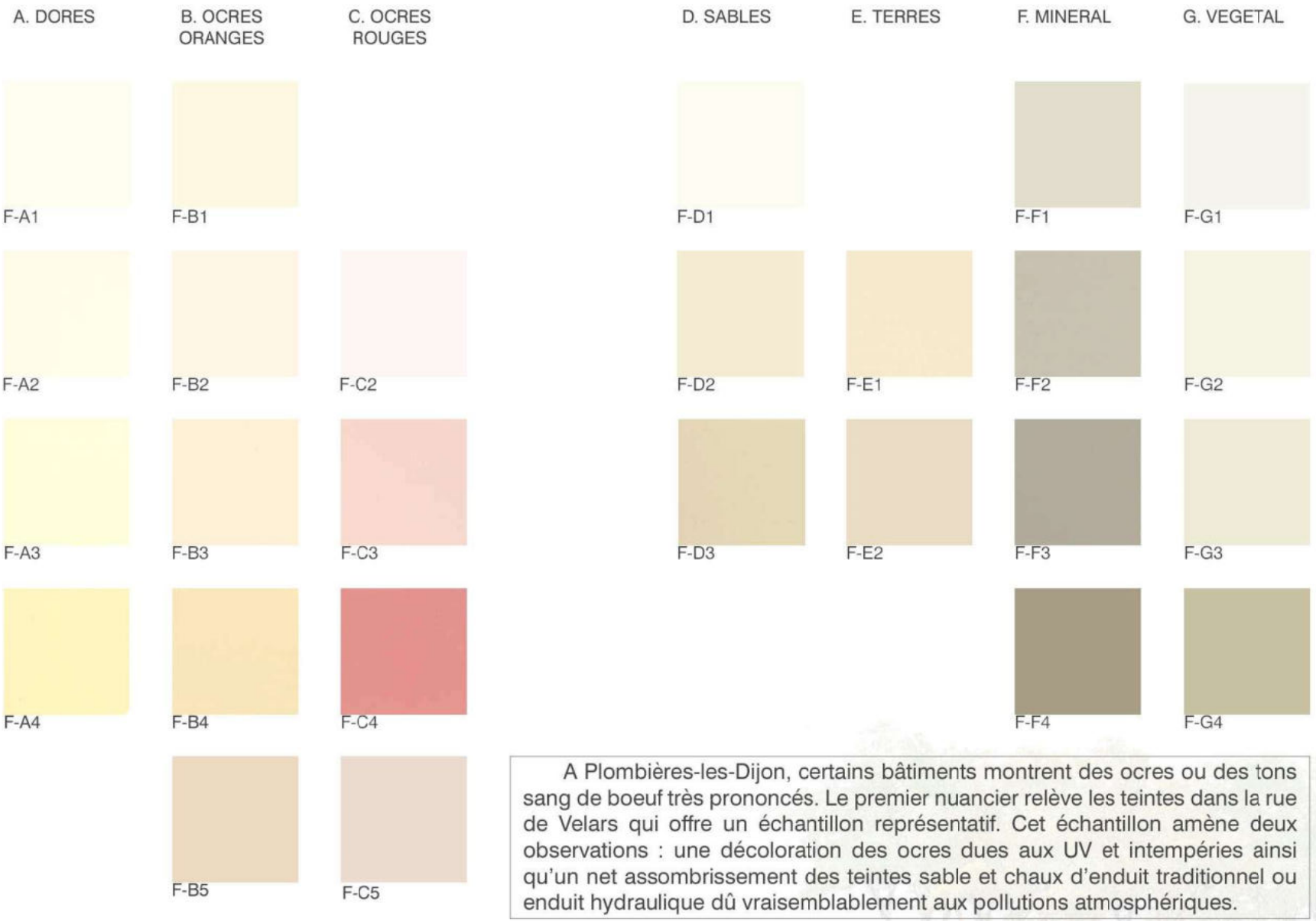
enduits menuiseries encadrements



Profil en travers nord de la partie centrale de la rue de Velars



enduits *menuiseries* *encadrements*



A Plombières-les-Dijon, certains bâtiments montrent des ocres ou des tons sang de boeuf très prononcés. Le premier nuancier relève les teintes dans la rue de Velars qui offre un échantillon représentatif. Cet échantillon amène deux observations : une décoloration des ocres dues aux UV et intempéries ainsi qu'un net assombrissement des teintes sable et chaux d'enduit traditionnel ou enduit hydraulique dû vraisemblablement aux pollutions atmosphériques.

1.3. Nuancier des encadrements et soubassements existants

	A. DORES	B. OCRES ORANGES	C. OCRES ROUGES	D. OCRES ROSES	E. AZUR	F. SABLES	G. TERRES	H. ARGILES	I. VEGETAL
ENCADREMENTS	E-A1	E-B1		E-D1		E-F1		E-H1	E-I1
		E-B2		E-D2	E-E2	E-F2	E-G2	E-H2	E-I2
			E-C3	E-D3			E-G3	E-H3	E-I3
SOUBASSEMENTS				S-D1	S-E1	S-F1			S-I1
				S-DE	S-E2		S-G2	S-H2	S-I2

Pour les encadrements et les soubassements, la palette existante montre de fortes disparités avec des tons bleus et verts plutôt incongrus dans le nuancier.

BAIES ET OCCULTATIONS

A. CENDRES	B. OCRES	C. ARGILES	D. TANINS	E. VERT D'EAU	F. AZUR	G. NUAGES	H. SAPINS	I. GRAPHITE
B-A1	B-B1	B-C1	B-D1	B-E1	B-F1	B-G1	B-H1	B-I1
	B-B2	B-C2	B-D2	B-E2	B-F2	B-G2		
	B-B3	B-C3	B-D3		B-F3	B-G3		
					B-F4	B-G4		
					B-F5	B-G5		

Dans les pages qui suivent, viennent les teintes de nuancier élaborées à partir de celles observées et relevées sous la partie diagnostic page 5. Là encore, deux positionnements :

- ⇨ saturation des ocres et élargissement de la gamme chromatique à partir des teintes naturelles d'Ocre de Bourgogne,
- ⇨ éclaircissemnt des teintes pour les "laver" des poussières et autres agents assombrissants.

Les teintes encadrées figurent plus des bases de teintes (ocre pur) que des teintes recommandées, il est préférable de les utiliser dans le cadre de projets spécifiques, bâtiments publics, établissements recevant du public ou à vocation collective. Dans tous les cas, demandez conseil à des professionnels du bâtiment, du ravalement de façade, de la chaux et des ocres.

Ces produits sont potentiellement dangereux il convient de respecter les précautions d'usage.

Conseils :

- ⇨ juger la couleur à la lumière naturelle
- ⇨ proscrire la couleur blanche pure

Enduits à la chaux (naturelle aérienne ou hydraulique naturelle)

- ⇨ issus de sables locaux,
- ⇨ talochés, lissés ou épongés,
- ⇨ privilégier l'aspect mat,
- ⇨ éviter les enduits grattés sans rapport avec l'architecture de la rue.
- ⇨ proscrire les enduits en ciment car étanches et mal adaptés au bâti ancien, en renfermant l'humidité.

Badigeons de lait de chaux

- ⇨ coloré par des colorants naturel (terres, ocres),
- ⇨ appliqués sur une maçonnerie enduite à la chaux,
- ⇨ ils protègent l'enduit et permettent d'offrir des tons plus subtils et des effets de transparence.

2.2. Nuancier proposé pour les façades

FACADES

A. OCRES JAUNES	B. OCRES ORANGES	C. OCRES ROUGES	D. OCRES BRUNS	E. SABLES	F. TERRES	G. MINERAL	H. VEGETAL
F-A1	F-B1	F-C1	F-D1	F-E1		F-G1	F-H1
F-A2	F-B2	F-C2	F-D2	F-E2	F-F1	F-G2	F-H2
F-A3	F-B3	F-C3	F-D3	F-E3	F-F2	F-G3	F-H3
F-A4	F-B4	F-C4	F-D4			F-G4	F-H4
	F-B5	F-C5	F-D5				

Comme précédemment expliqué, la palette existante montre de fortes disparités or **il convient pour respecter une harmonie générale de conformer les teintes d'encadrements et de soubassements aux teintes d'enduits**.

Ainsi, la lecture du nuancier s'opère verticalement, le choix primordial étant la teinte d'enduit, elle détermine le choix des encadrements et des soubassements, ceux-ci s'opèrent donc directement dans la "colonne" avec deux choix pour les encadrements et un choix à priori prédéterminé de soubassement.

Néanmoins, pour plus de souplesse et pour élargir le choix, celui-ci peut se faire dans le nuancier des enduits tant qu'il reste plus foncé que le ton d'enduit en façade, de même pour les encadrements tant qu'ils restent plus clairs que le ton d'enduit de façade. La seule contrainte étant là encore de respecter la colonne pour éviter l'effet arlequin.

Les teintes des débords de toitures seront choisies dans les teintes d'encadrements.

Conseils :

⇨ privilégier l'aspect mat des enduits

⇨ proscrire la couleur blanche

Soubassements

⇨ traités dans une couleur un peu plus foncée que celle de la façade,

⇨ en contraste léger dans les mêmes tons dans la même colonne, et ce, afin d'éviter les salissures.

⇨ les enduits en ciment sont aussi à proscrire en soubassement

Encadrements et moulures

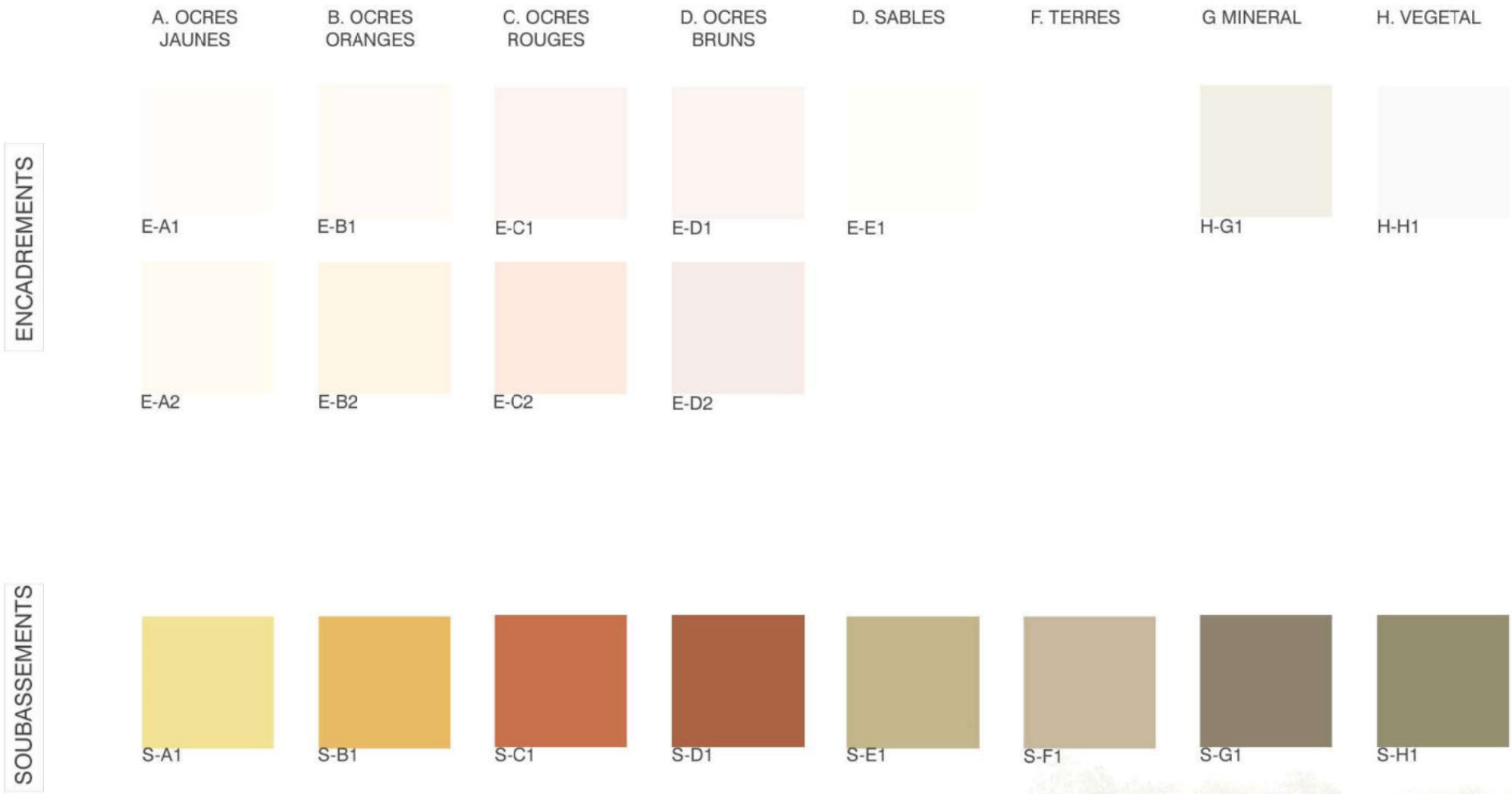
⇨ soulignés par un ton légèrement différent du remplissage,

⇨ les encadrements peuvent recevoir le même badigeon que l'enduit

⇨ de préférence, utilisation des tons les plus clairs de la palette,

⇨ ces éléments viennent en contraste clair sur le ton de la façade.

2.4. Nuancier proposé pour les encadrements et soubassements



La palette ponctuelle de Plombières-les-Dijon offre dans l'existant des nuances satisfaisantes. Néanmoins, ces nuances peuvent encore être enrichies et déclinées sur le même mode que précédemment, partant de l'existant pour créer une variété prête à satisfaire de multiples combinaisons.

La démarche consiste à choisir entre deux positions distinctes :

⇨ La première consiste à poursuivre l'harmonie jusqu'aux teintes des menuiseries, petits bois, volets, portes et portails. Ce choix s'opère alors soit par enchaînement de la déclinaison verticale, soit par le choix d'une colonne différente dans la limite des teintes chaudes.

⇨ La seconde consiste à trancher par contraste avec la déclinaison des précédentes teintes d'enduits en choisissant une teinte froide, cette déclinaison respectant toujours le principe de colonne.

Conseils et préconisations :

⇨ peinture sur les lucarnes, menuiseries et ferronneries

⇨ il faut éviter le bois lasuré ou vernis et le blanc,
ce sont des teintes qui sont sans références locales
(le bois lasuré est malheureusement très présent actuellement à Plombières)

Menuiseries

⇨ **il est préférable que l'ensemble des menuiseries soient peintes dans une même déclinaison**,

⇨ avec un ton un peu plus soutenu pour les portes par rapport aux fenêtres et aux volets (si la porte n'est pas un modèle en planches assemblées qui vieillirait alors naturellement),

⇨ elles sont peintes de ton moyens à sombres (selon le contexte et la nature de la façade),

⇨ on trouvera par exemple des gris, des turquoises grisés ou encore des jaunes ocrés.

Ferronneries

⇨ les ferronneries viennent compléter harmonieusement la composition de façade avec quelques éléments ouvragés,

⇨ les couleurs devront être en cohérence avec les enduits et les menuiseries : des gris, des gris bleus, des verts foncés ou des bleus nuit,

⇨ des couleurs plus foncées peuvent être utilisées pour les grilles et les gardes-corps.

2.6. Nuancier proposé pour les baies et occultations





Etat existant



Mise en couleur possible



Autre mise en couleur possible

Ce nuancier cherche d'abord à s'inscrire dans une démarche raisonnable, de développement local mais pour aller plus loin...

Les teintes choisies peuvent pour beaucoup d'entre elles être obtenues à partir de pigments naturels, provenant d'ocres mais aussi d'autres terres ou minéraux colorants. La méthode de mise en oeuvre de ces matériaux est aussi naturelle, délaissée souvent au profit de méthodes mécanisées avec des produits à base de ciment, elle connaît aujourd'hui, avec l'amélioration du matériel, un regain d'intérêt.

L'emploi de tel matériau offre **une bonne régulation hygrothermique du bâtiment** et protège la façade des intempéries et diverses pollutions, elle permet aussi de respecter le procédé constructif qui était à l'oeuvre lors de la conception originale des édifices. Les murs en maçonnerie de chaux conservent une certaine souplesse et permettent d'assurer les échanges de vapeur d'eau entre l'air extérieur et l'air intérieur. Ils évitent notamment la formation de point de rosée (point de condensation) dans le mur et préservent donc le mur de dégradations dues à l'humidité.

L'attention portée à l'état de la façade doit se poursuivre dans chaque élément qui compose la paroi. Il est préférable d'utiliser un isolant avec **une membrane de régulation de la vapeur** qui poursuivra l'échange initié par l'enduit et la maçonnerie, voire mieux d'utiliser **un isolant végétal** et de compléter l'étanchéité à l'air des parois par un membrane de régulation de la vapeur. Enfin, la plaque de finition devra elle aussi permettre cet échange. Globalement de l'intérieur vers l'extérieur, les éléments mis en oeuvre successivement devront respecter la règle du 5/1 : le coefficient de diffusion de la vapeur (disponible dans le descriptif technique de chaque matériau) de la plaque intérieure devra être 5 fois plus important que celui de la paroi extérieure.

Aujourd'hui, il existe des solutions qui permettent d'isoler les façades par l'extérieur, sans doute à proscrire pour les façades donnant sur rue ou ornementales, ces solutions peuvent néanmoins satisfaire à l'isolation de certains dépassés de pignons ou de façade sur cour. Ces dispositions permettent alors de traîter les ponts thermiques des maisons anciennes qui n'étaient pas prévues à l'origine pour être isolées. Aujourd'hui, le coût de l'énergie et l'évolution réglementaire, notamment par la Réglementation Thermique 2005 obligent les bâtiments à un certain niveau de confort. De plus, le logement ancien est particulièrement visé par ces réglementations car il est le plus dépensier en énergies. Les solutions existent, elles représentent un investissement parfois rentable mais surtout d'entretien durable du patrimoine.

Le logement ancien profite par contre d'un avantage important pour le confort d'été qu'il procure grâce à la forte inertie de ses maçonneries (isoler même de l'intérieur ne nuit pas au confort d'été mais augmente fortement le confort d'hiver). Il est donc à priori bien préparé pour le réchauffement climatique qui s'annonce.

DIJON MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi-HD

APPROBATION

5.5

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

ANNEXE 3 /
Schéma directeur chromatique -
QUETIGNY

MODE OPÉRATOIRE POUR LA CRÉATION DES FICHES DE RECOMMANDATIONS :

Des repérages de terrain ont permis de mettre à jour un certain nombre de particularismes concernant les édifices collectifs de centre-ville de Quetigny. Dans l'espace de la ville, ceux-ci sont en effet tour à tour visibles, stratégiquement positionnés par rapport au tramway, ou encore dissimulés par les arbres. Ils peuvent parfois également de par la générosité des espaces verts qui les entourent, être très visibles et voués à être valorisés, voire préservés comme témoignage de l'histoire de la ville.

Compréhension du contexte et de la visibilité

Afin de définir la catégorie (A, B ou C : voir p. 6 et 7) à laquelle appartient chaque bâtiment, le contexte urbain dominant et la visibilité de chaque édifice ont été analysés. Ces contextes ont été identifiés sur le terrain lors de repérages.

VISIBILITÉ / CONTEXTE	EXPOSÉ Très visible de loin	DISSIMULÉ par la végétation	DISSIMULÉ Zone peu lisible, peu visible	Édifice remarquable par ses qualités esthétiques RESTITUTION A L'IDENTIQUE	Édifice remarquable par ses qualités esthétiques MATÉRIAUX INNOVANTS
Fait face à une aire de jeu	A*	A	B*	A	A
Proximité du passage du Tram	A	B	C*	A	A
Proximité d'un commerce	B	B	B	A	A
Fait face à un parking	A	B	B	A	A
Fait face à un parc	B	B	C	A	B


Huches


Pre Bourgeot


Quetignerot


Albert Camus

* A: édifice présentant un intérêt remarquable
B: Édifice présentant un intérêt notable
c: édifice présentant un intérêt secondaire. VOIR P 6 et 7

MODE D'EMPLOI DES FICHES DE RECOMMANDATIONS POUR LE TRAITEMENT DES FAÇADES :

NOTICE EXPLICATIVE

COMPRÉHENSION DU MODE D'EMPLOI

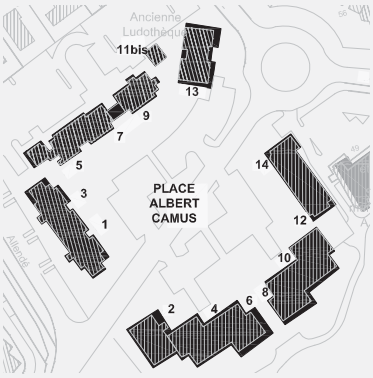
Mode d'emploi des fiches de recommandations :

Dans le but de valoriser le patrimoine quetignerot, des recommandations spécifiques ont été définies pour chacun des ilots bâtis et zones urbaines. Il s'agira de s'appuyer sur celles-ci lors d'une rénovation de façade.

LES ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE POUR LA RÉNOVATION

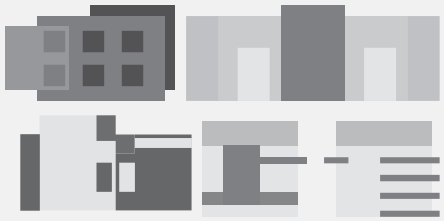
1. Un îlot bâti

Chaque îlot aura sa réglementation



2. Une rythmique

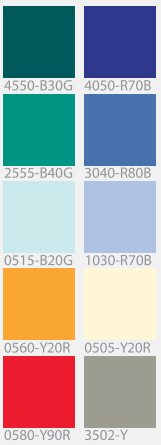
Pour conserver l'esthétique du bâtiment à réhabiliter, sa rythmique et ses motifs devront être respectés.



3. Un univers chromatique dédié

Une gamme chromatique est dédiée à chacun des îlots, elle oriente le choix des couleurs et le principe d'harmonie.

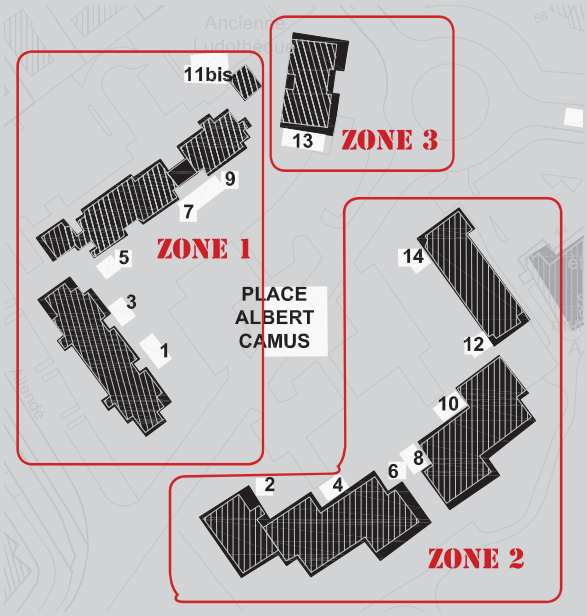
- Soumis à validation des coloristes conseils.
- Ouvrira à l'élaboration d'un parti pris esthétique.



LES RÉGLEMENTATIONS PAR ZONE

A. Identification de la zone d'intervention

Au sein de chaque îlot nous avons déterminé différentes zones, afin d'affiner et de faciliter les prescriptions.



Par exemple l'îlot Camus est découpé en 3 zones

B. Compréhension du contexte et de la visibilité

L'observation du contexte et de la visibilité des édifices place chaque zone dans une catégorie (A, B ou C) à laquelle sont rattachées des orientations sur le choix des matériaux.

Contexte

- Proximité du passage du Tram
- Proximité d'un commerce
- Fait face à un parking
- Fait face à une aire de jeu
- Fait face à un parc

Visibilité

- Edifice remarquable par ses qualités esthétiques :
- Très visible de loin
- Dissimulé par la végétation
- Edifice peu lisible, peu visible

Catégorisation A, B ou C pour le choix des matériaux.

Chaque zone est associée à une catégorie qui invite à l'utilisation de tel ou tel type de matériau sur les façades

A **CATÉGORIE A :** Édifice présentant un intérêt remarquable, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser (Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux).

B **CATÉGORIE B :** Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables (Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux).

C **CATÉGORIE C :** Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct (Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes (peinture, enduits, bardages composites).

IDENTIFICATION DES CATÉGORIES A, B et C MODE D'EMPLOI

NOTICE EXPLICATIVE

Les catégories: définitions, recommandations et matériaux

Chaque zone est associée à une catégorie qui invite à l'utilisation de matériaux spécifiques sur la façade.

A

CATÉGORIE A : Édifice présentant un intérêt remarquable, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques., parements minéraux).

Si l'édifice rentre dans la catégorie A, l'utilisation d'enduit en façade sera proscrite. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalentes seront autorisés.

Si l'édifice est déjà enduit, il pourra être réenduit mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

N : Un édifice classé en catégorie A pourra également être amené à être rénové à l'identique, ceci sera spécifié dans les fiches de recommandations.

B

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux).

Si l'édifice entre dans la catégorie B et qu'il est recouvert de pâte de verre, seule 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Si l'édifice est déjà enduit, il pourra être réenduit mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Si l'édifice est recouvert d'autres matériaux, il devra être réhabillé par un des matériaux de la liste ci dessous. L'enduit est alors proscrit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

C

CATÉGORIE C : Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct. Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes (peintures, enduits, bardages composites).

Si l'édifice entre dans la catégorie C et qu'il est revêtu de pâte de verre, 50 % de la surface pourra être enduite, le reste sera revêtu de matériaux d'habillage ou de pâte de verre ou équivalent.

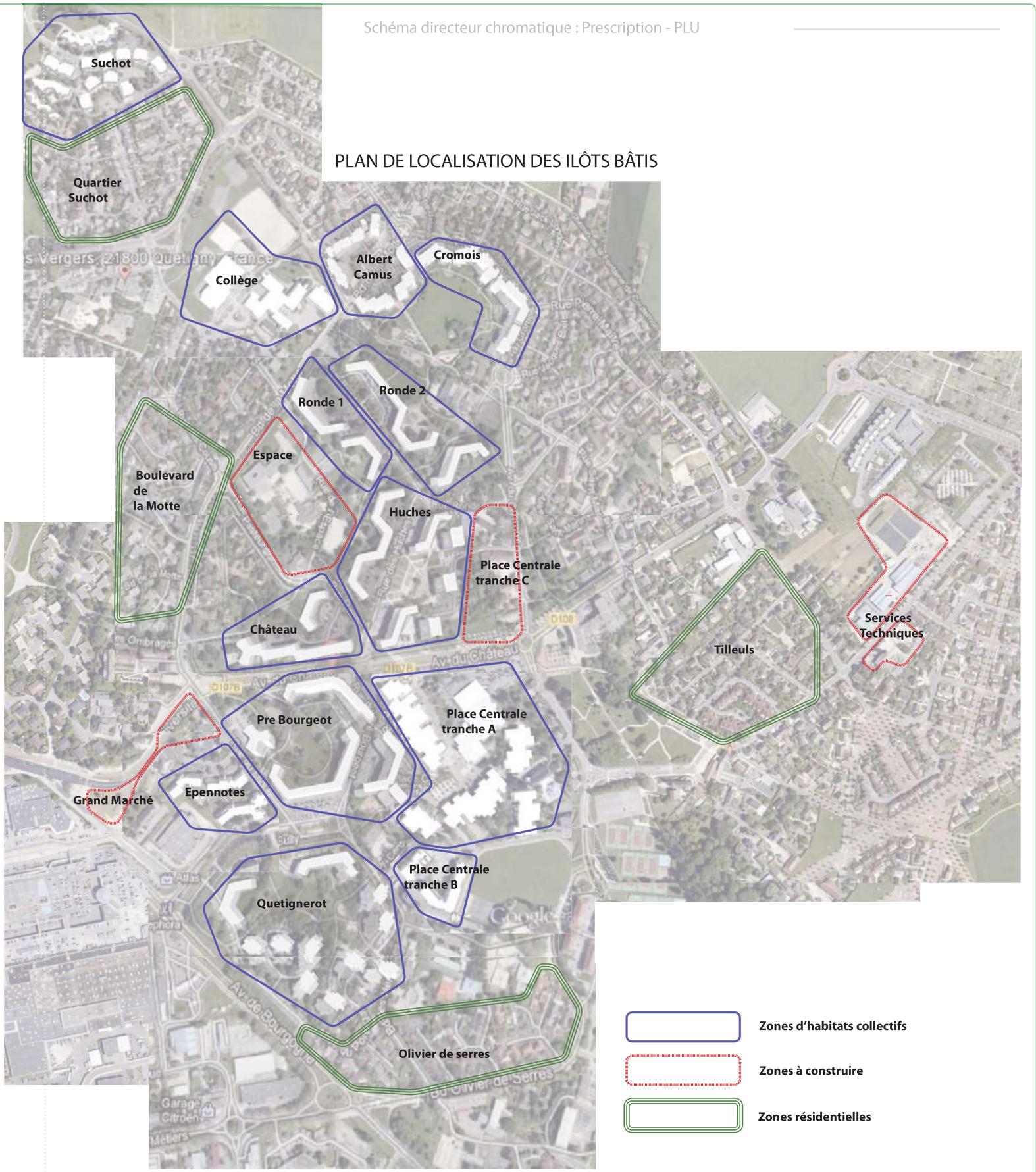
Si l'édifice entre dans la catégorie C et qu'il est revêtu d'enduit, la façade pourra être intégralement travaillée en peinture ou enduit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

RÉGLEMENTATION PAR ÎLOT

- L'îlot Albert Camus.....P. 10
- L'îlot Cromois.....P.12
- L'îlot Ronde 1.....p.14
- Quartier Boulevard de la Motte.....p.16
- L'îlot Ronde 2.....p.17
- L'îlot Huches.....p.19
- L'îlot Espace.....p.21
- L'îlot Château.....p.22
- L'îlot Pre Bourgeot.....p.24
- L'îlot Quetignerot.....p.27
- L'îlot Suchot.....p.29
- Quartier Suchot.....p.31
- L'îlot Collège.....p.32
- L'îlot Epenottes.....p.34
- Entrée de ville, Grand marché.....p.36
- L'îlot Place Centrale.....p.37
- Quartier Olivier de Serres.....p.41
- Quartier Tilleuls.....p.42
- Ilot services techniques.....p.43

PLAN DE LOCALISATION DES ILÔTS BÂTIS





Morphologie de l'îlot

- Architecture postmoderniste, façade complexe
- Balcons filants et loggias
- R +5 ou R +6

- Entoure une place carrée dans laquelle passe une voie de circulation, et surplombe un grand parc

- Rythmique couleur-sculpture
- Panneaux de mosaïques monochromes et en camaïeu



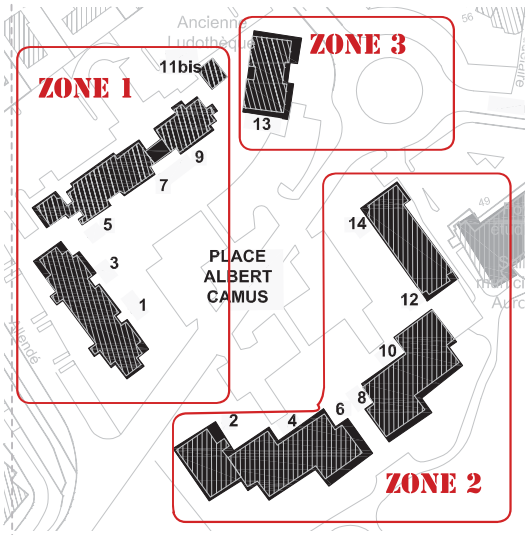








A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

4550-B30G	4050-R70B
2555-B40G	3040-R80B
0515-B20G	1030-R70B
0560-Y20R	0505-Y20R
0580-Y90R	3502-Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE C

Fait face à un parking

Édifice peu lisible, peu visible

CATÉGORIE C : Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct. Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes. (peintures, enduits, bardages composites)

Votre édifice entre dans la catégorie C et il est revêtu de pâte de verre.
50% de la surface pourra être enduite, le reste revêtu de matériaux d'habillage ou de pâte de verre ou équivalent.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 2 — CATÉGORIE A

Fait face à une aire de jeu
Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalentes seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 3 — CATÉGORIE B

Fait face à un parking
Très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Votre édifice entre dans la catégorie B, seuls 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture postmoderniste, façade complexe
- R +5

- Longe un grand parc en formant un arc de cercle autour

- Couleur-sculpture
- Panneaux de mosaïques monochromes



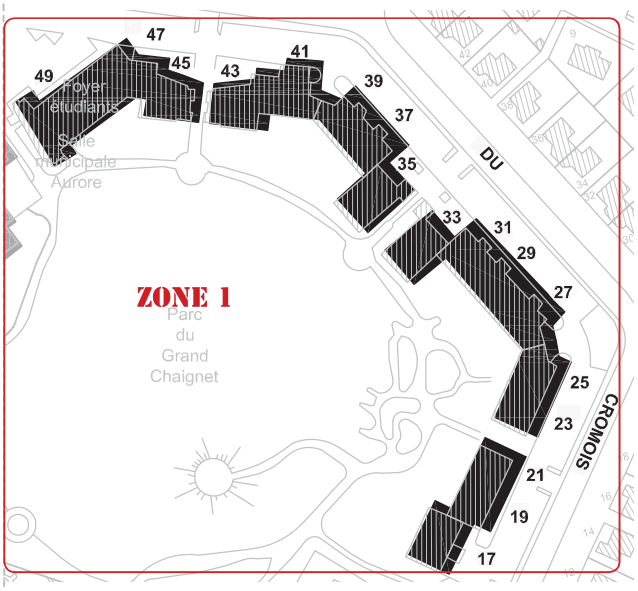








A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

5020-R30B
5030-B30G
3020-R40B
3020-G40Y
1515-R
2040-G30Y
3055-R30B
1040-G50Y
0804-R90B
1050-R40B

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1

CATÉGORIE A



Fait face à une aire de jeu

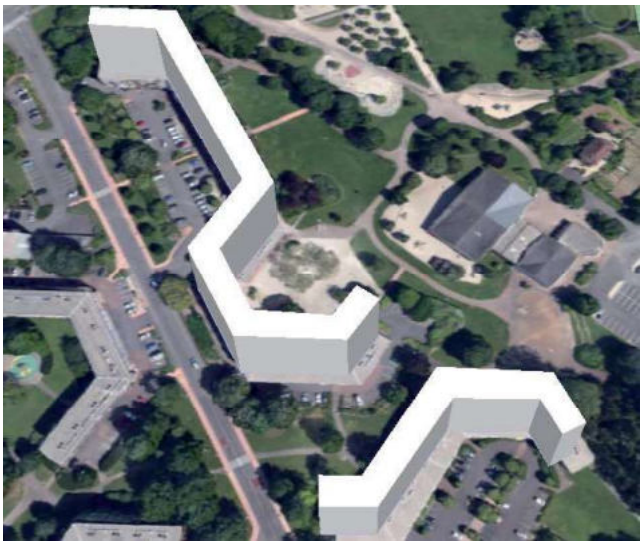
Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix : serpentins
- Pignon aveugle
- Balcons individuels
- R +4

- Borde une voie de circulation, un parking et un jardin
- Façade-tableau
- Panneaux de mosaïques en camaïeu



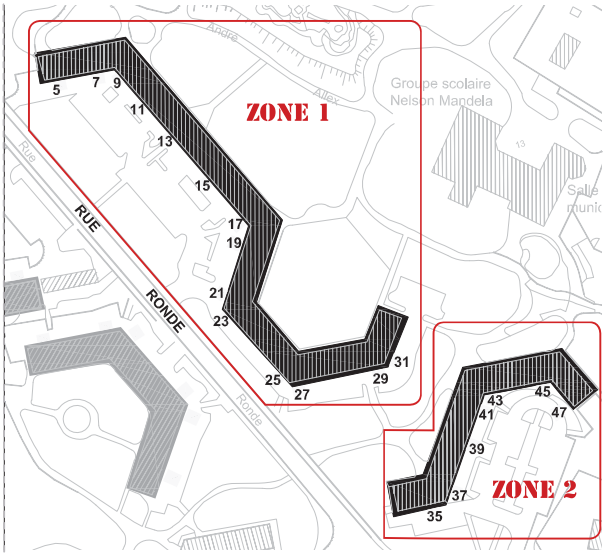






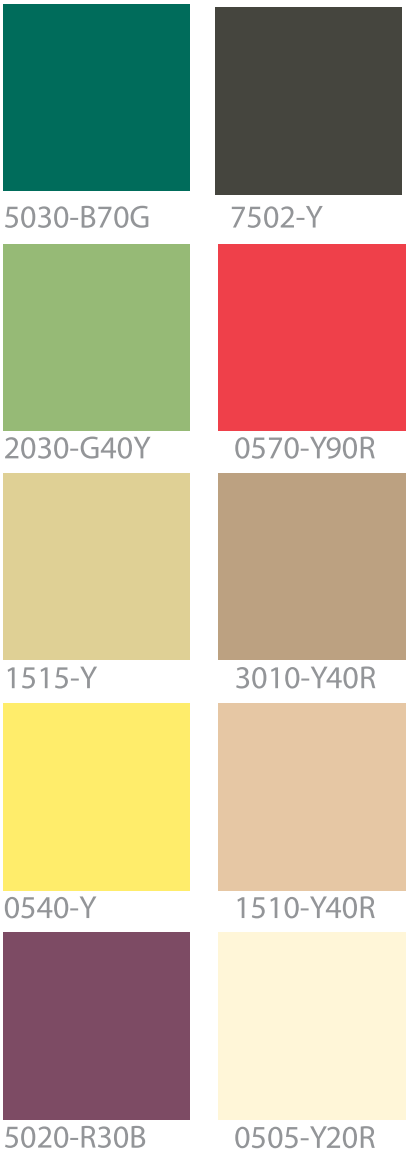


A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée. (sauf pour la zone 2)



Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE A



Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : traitement innovant

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 2 — CATÉGORIE A

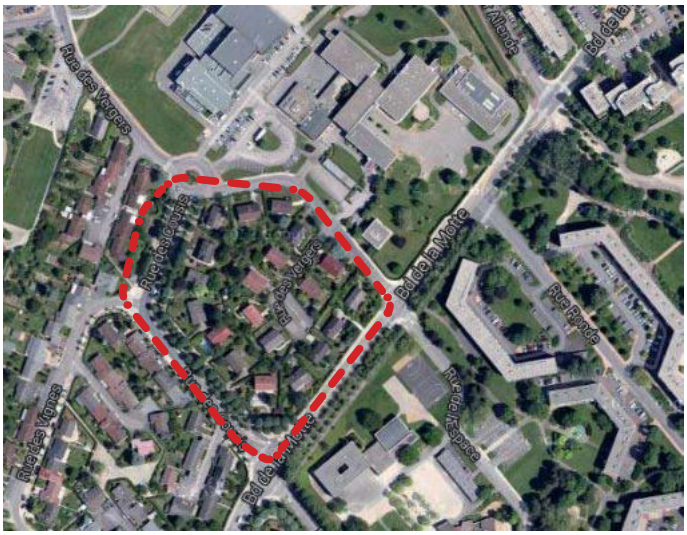


Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : **traitement à l'identique**

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser.

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou émaux de verre seront utilisables.

Votre édifice présente un intérêt patrimonial, vous êtes invités à en proposer une restitution à l'identique, y compris du point de vue des couleurs.





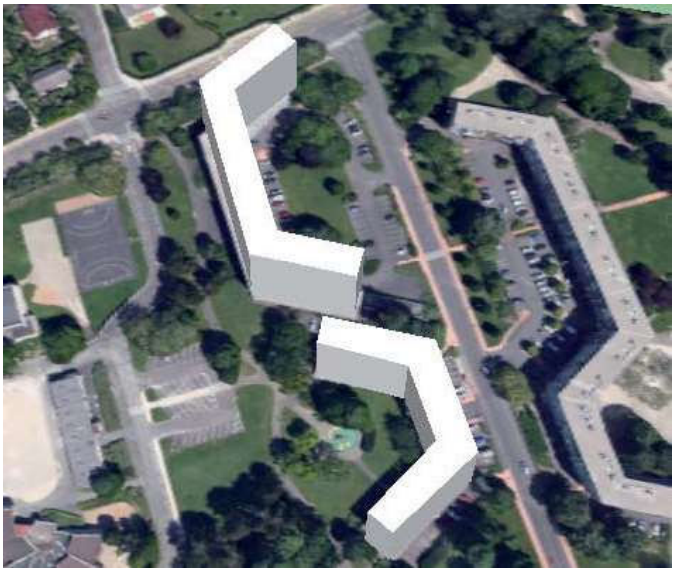
Boulevard de la Motte

B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice

Sur ces édifices, une attention toute particulière devra être apportée concernant l'usage de la couleur.

Il est interdit de faire usage de couleurs trop vives et criardes.
La couleur de votre façade devra être choisie dans une gamme de couleurs douces ou ocrées, et les couleurs de portes volets et fenêtres devront contribuer à créer une animation sur la façade, tout en évitant les couleurs vives et criardes.
Concernant les volets et les portes, nous déconseillons l'usage de PVC blanc.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix : serpentins
- Pignon aveugle
- Balcons individuels et loggias
- R +3 et R +4

- Borde une voie de circulation, un parking et un jardin de l'autre côté

- Façade-tableau
- Panneaux de mosaïques en camaïeu



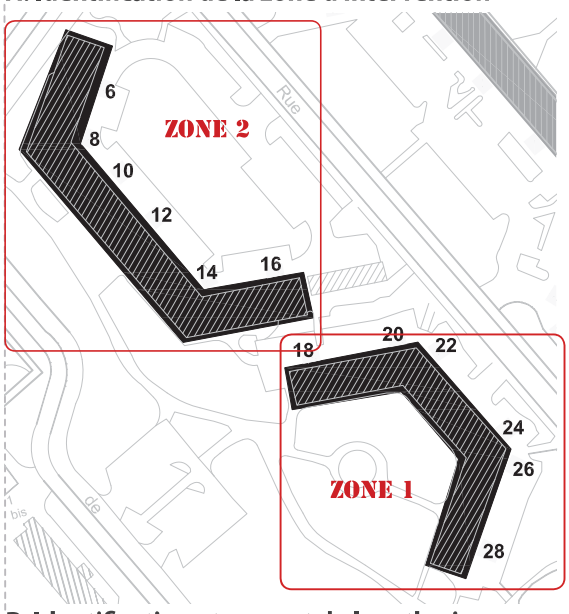








A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

3020-R40B	5020-R30B
1510-G40Y	3020-G80Y
1510-Y80R	1515-R
1010-G10Y	4020-G
0502-Y50R	2002-R

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE A



Fait face à une aire de jeu

Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 2 — CATÉGORIE A



Fait face à un parc

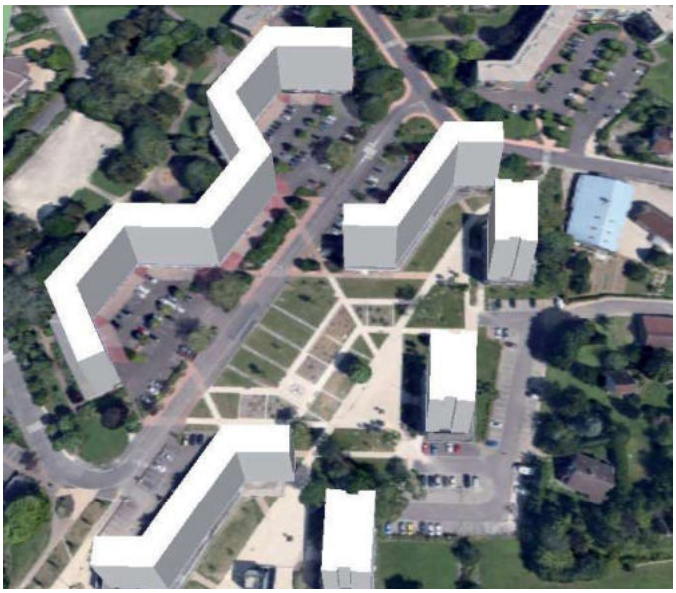
Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

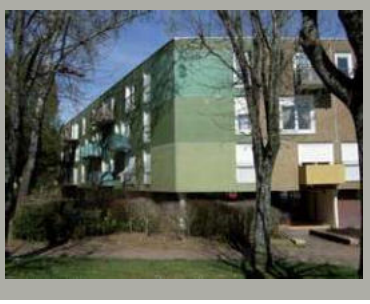
- Architecture des années soixante-dix : serpentins et blocs
- Pignon aveugle
- Balcons filants et individuels
- R +3

- Coupé par une voie de circulation, bordé de jardins dont un en damier

- Façade-tableau
- Panneaux de mosaïques en camaïeu



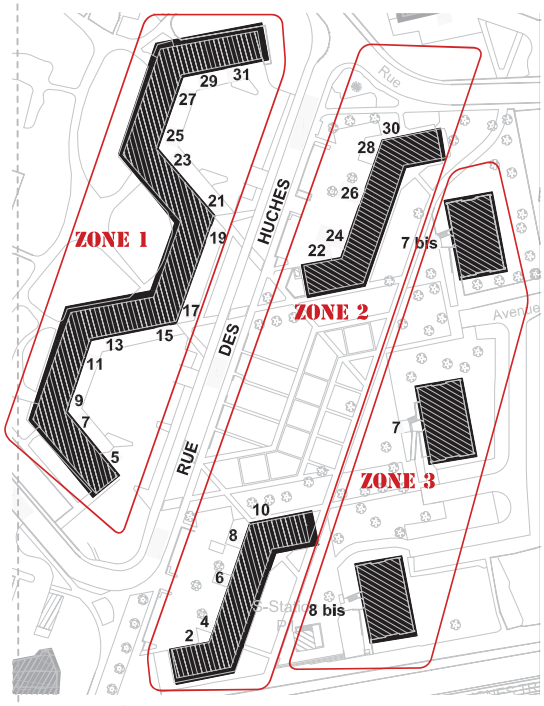








A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée. (sauf pour la zone 1)



Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE A

Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : **traitement à l'identique**

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser.

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou émaux de verre seront utilisables.

Votre édifice présente un intérêt patrimonial, vous êtes invités à en proposer une restitution à l'identique, y compris du point de vue des couleurs.

ZONE 2 — CATÉGORIE A

Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : traitement innovant

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 3 — CATÉGORIE A

Fait face à une aire de jeu

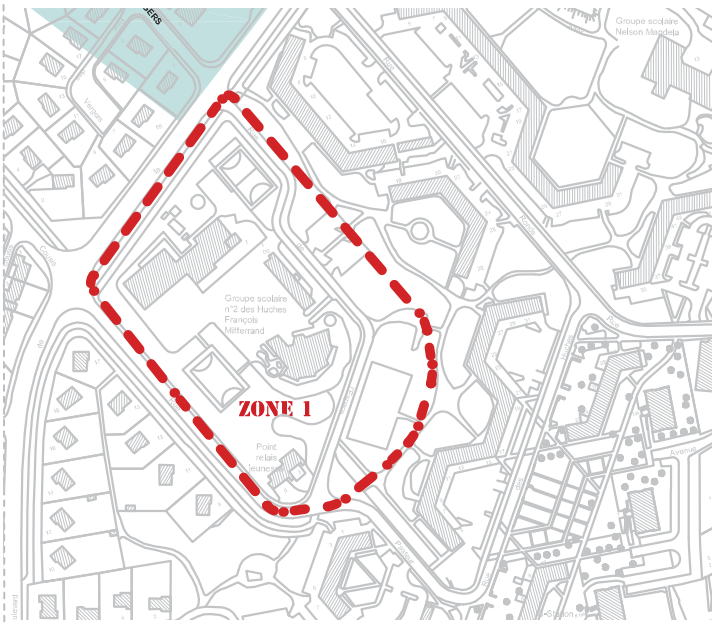
Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

A. Identification de la zone d'intervention



ZONE 1 CATÉGORIE A



Fait face à une aire de jeu

Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Le ou les édifices à construire entrent dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

5030-B70G

0500-N

3020-G40Y

1510-Y40R

2030-G30Y

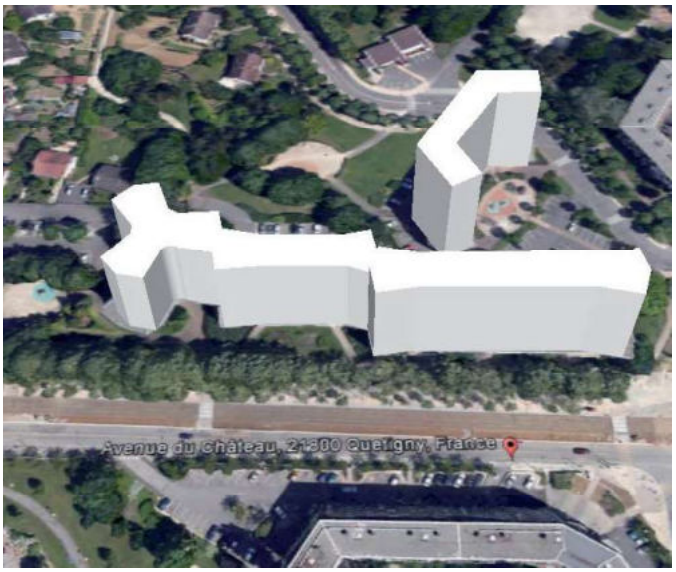
1005-Y40R

1510-G60Y

1050-R40B

1000-N

0570-Y90R



Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix : en bandeau et un tripode
- Jeu de murs pignon en décalé
- Balcons filants et individuels
- R +3 à R +5

- Borde une voie de circulation avec le passage du tramway, englobe un parc un parc vallonné

- Façade-tableau
- Panneaux de mosaïque en camaïeu

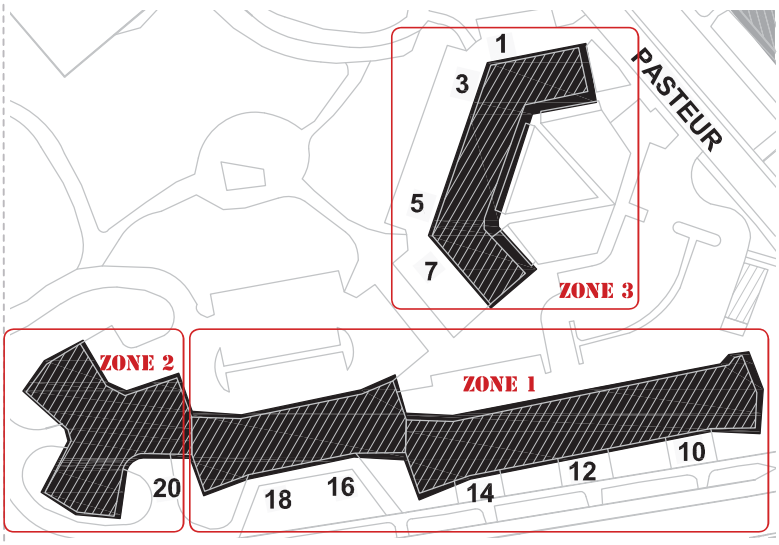






Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée. (sauf pour la zone 2)

6010-R30B
9000-N
3055-R30B
1005-Y40R
1510-G40Y
3020-Y10R
0560-Y20R
1515-Y
3020-G80Y
5020-Y30R

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE A



Proximité du passage du Tram

Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillées terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 2 — CATÉGORIE A



Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : **traitement à l'identique**

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser.

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou émaux de verre seront utilisables.

Votre édifice présente un intérêt patrimonial, vous êtes invités à en proposer une restitution à l'identique, y compris du point de vue des couleurs.

ZONE 3 — CATÉGORIE A



Fait face à une aire de jeu

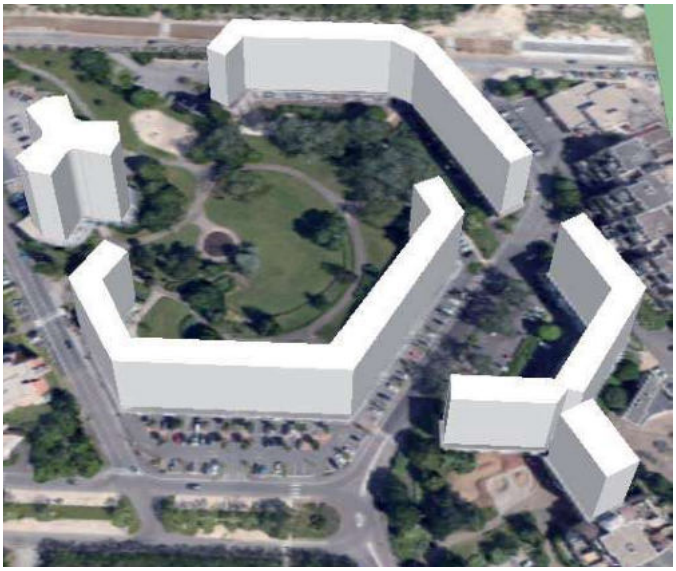
Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront .

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



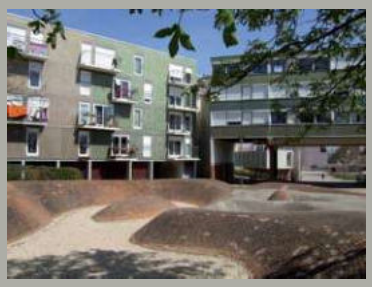
Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix : serpentins et tripodes
- Pignon aveugle
- Balcons filants et individuels
- Ajout d'une structure créant une porte au bord de la voie du tramway
- R +4 à R +7

- Entoure un parc vallonné.
- Un des bâtiments est séparé du lot par une voie de circulation, il est relié avec le lot de la place centrale et longe un petit parc minéral.

- Façade-tableau
- Panneaux de mosaïques monochromes et en camaïeu









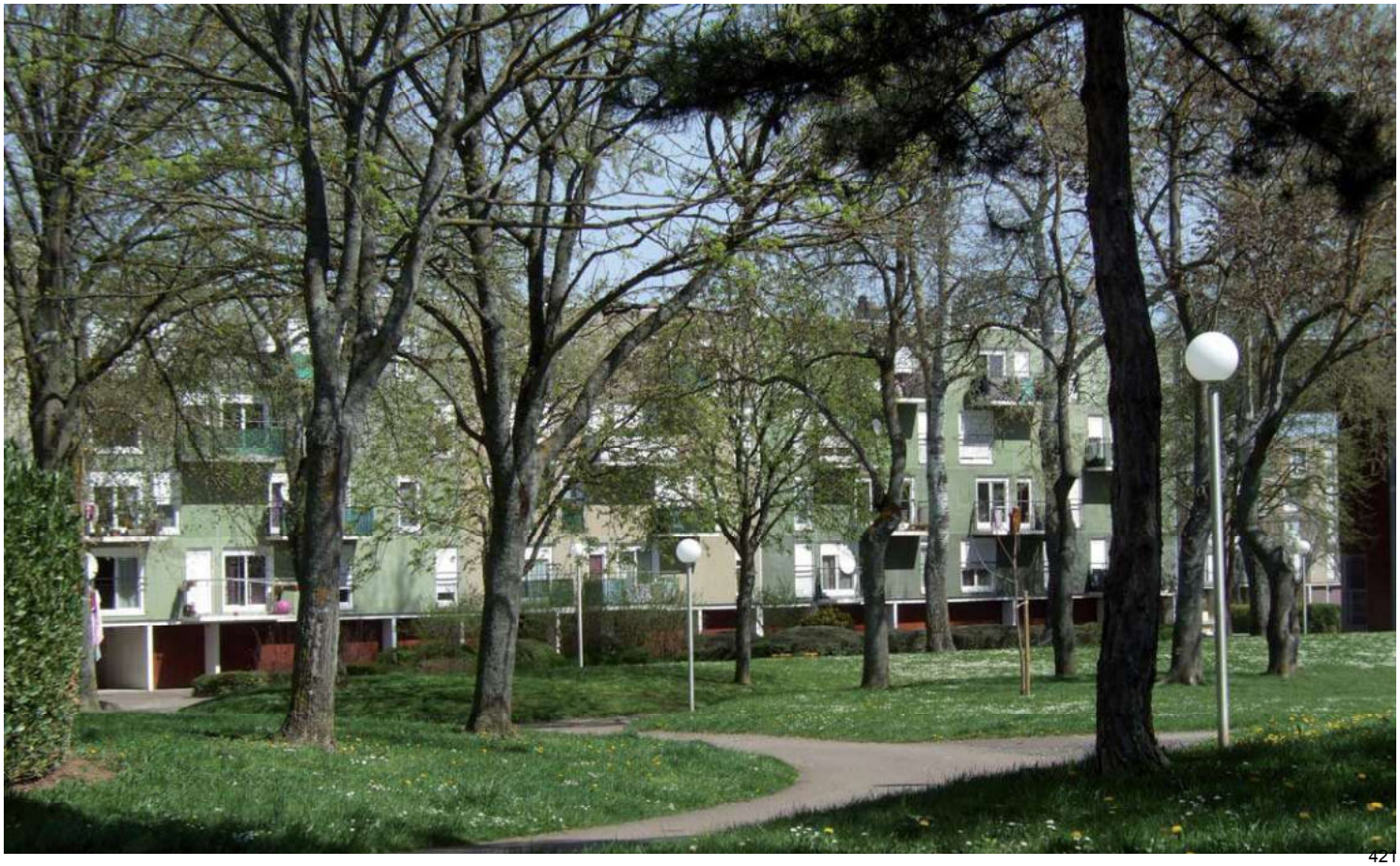
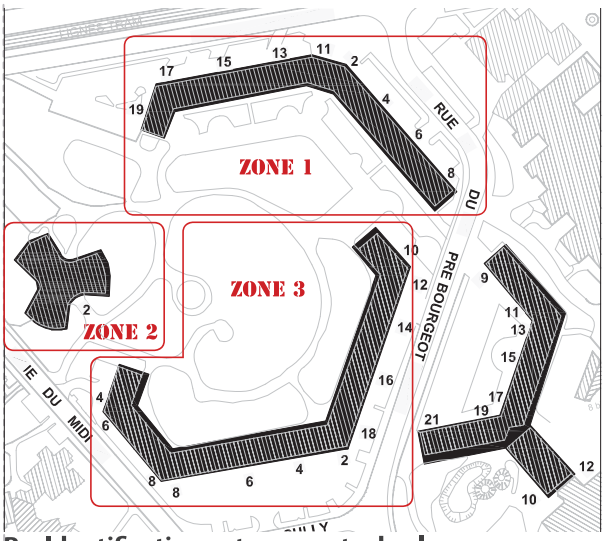


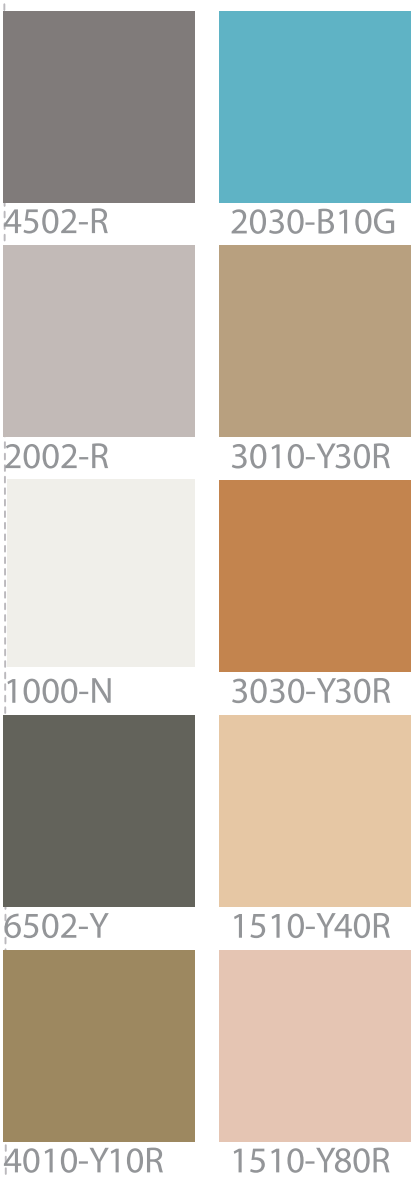
Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée. (sauf pour la zone 3)



ZONE 1 — CATÉGORIE A

Proximité du passage du Tram

Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 2 — CATÉGORIE A

Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : traitement innovant

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 3 — CATÉGORIE A

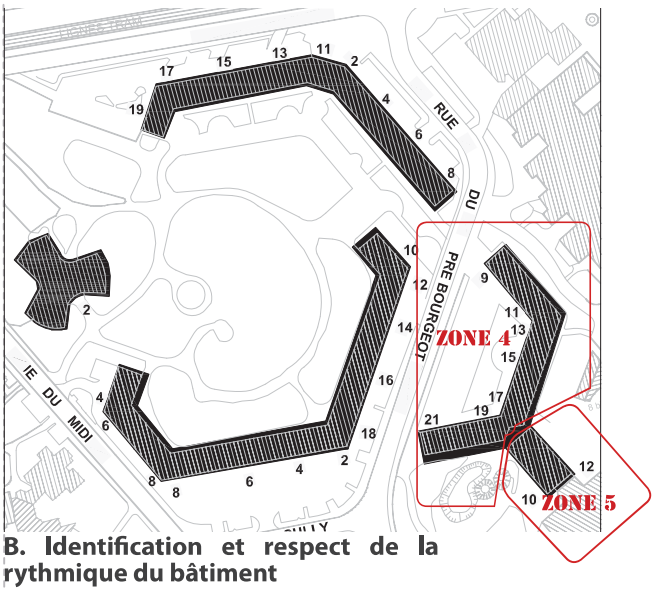
Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : traitement à l'identique

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser.

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou émaux de verre seront utilisables.

Votre édifice présente un intérêt patrimonial, vous êtes invités à en proposer une restitution à l'identique, y compris du point de vue des couleurs.

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

4502-R

2030-B10G

2002-R

3010-Y30R

1000-N

3030-Y30R

6502-Y

1510-Y40R

4010-Y10R

1510-Y80R

ZONE 4

CATÉGORIE B

Fait face à un parking

très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Votre édifice entre dans la catégorie B, seuls 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 5

CATÉGORIE A

Fait face à un parc

très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix : blocs et 2 serpentins
- Pignon aveugle
- Loggias
- Balcons individuels
- R +4 et R +5

- Entoure un parc et longe des voies de circulation…

- Couleur-sculpture et façade-tableau
- Panneaux de mosaïques pointillistes





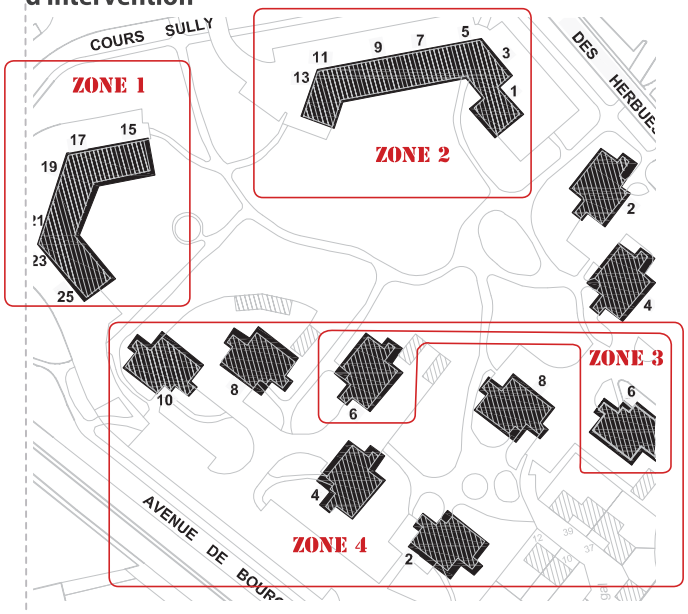






Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée. (sauf pour la zone 3)

6020-Y30R

4050-R70B

0502-R

3010-R20B

1510-Y40R

5020-Y20R

3010-Y40R

0520-R70B

2030-R70B

3040-R80B

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE B

Proximité d'un commerce très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Votre édifice entre dans la catégorie B, seuls 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 2 ET 4 — CATÉGORIE B

Fait face à un parc

Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Votre édifice entre dans la catégorie B, seuls 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 3 — CATÉGORIE A

Édifice remarquable par ses qualités esthétiques : **traitement à l'identique**

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser.

Votre édifice rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou émaux de verre seront utilisables.

Votre édifice présente un intérêt patrimonial, vous êtes invités à en proposer une restitution à l'identique, y compris du point de vue des couleurs.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture postmoderniste, façades complexes, petits collectifs et maisons individuelles mitoyennes
- R +1 à R +3

- Excentré, bandes de pelouse ou jardinet en pied d'édifice

- Couleur-sculpture
- Enduits et bardages bois

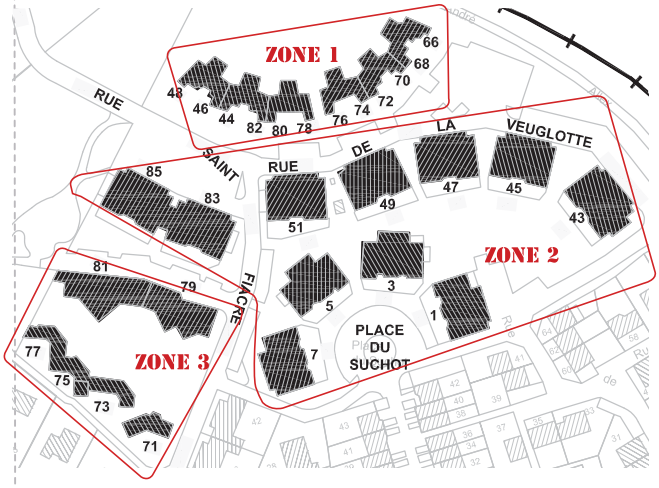







A. Identification de la zone d'intervention

Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.



Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE B



Fait face à un parc

Édifice peu lisible, peu visible

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables.
(émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Si votre édifice est déjà enduit, il pourra être réenduit mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.
Si votre édifice est recouvert d'autres matériaux de la liste ci-dessous. l'enduit est alors proscrit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 2 — CATÉGORIE C



Fait face à un parking

Édifice peu lisible, peu visible

CATÉGORIE C : Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct. Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes. (peintures, enduits, bardages composites)

Votre édifice rentre dans la catégorie C et il est revêtu d'enduit, la façade pourra être intégralement travaillée en peinture ou enduit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 3 — CATÉGORIE B



Fait face à un parc

Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables.
(émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Votre édifice est déjà enduit, il pourra être réenduit mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.





Morphologie de l'îlot

B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice

Sur ces édifices, une attention toute particulière devra être apportée concernant l'usage de la couleur.

Il est interdit de faire usage de couleurs trop vives et criardes.
La couleur de votre façade devra être choisie dans une gamme de couleurs douces ou ocrées, et les couleurs de portes volets et fenêtres devront contribuer à créer une animation sur la façade, tout en évitant les couleurs vives et criardes.
Concernant les volets et les portes, nous déconseillons l'usage de PVC blanc.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



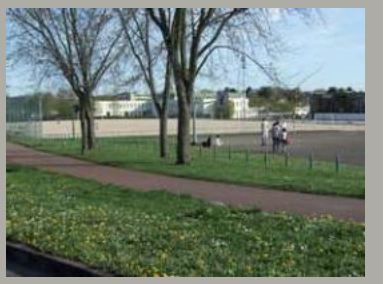
Morphologie de l'îlot

- Architecture des années quatre-vingt-dix à contemporaine
- R +2

- Parc scolaire

- Couleur-sculpture
- Enduits et bardages métalliques





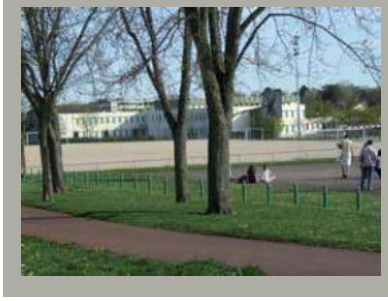
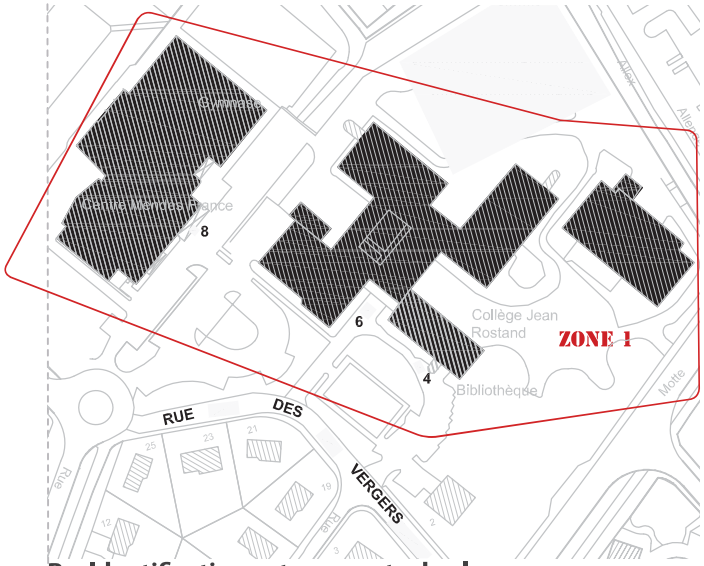






Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

5020-R30B
2002-R
3055-R30B
0502-G50Y
1575-R10B
2020-G60Y
1050-R40B
2030-G30Y
0570-Y90R
4040-G10Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1

CATÉGORIE B

Fait face à un parc
Très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

L'édifice est déjà enduit sur certaines zones, il pourra être réenduit mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Par ailleurs, l'édifice est recouvert d'autres matériaux, il devra être réhabillé par un des matériaux de la liste ci dessous. L'enduit est alors proscrit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, bardage métallique, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

Schéma directeur chromatique : Prescription -PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture postmoderniste, façades complexes
- Balcons terrasses ou loggias
- R +3 R+4

- Longe une voie de circulation

- Couleur-sculpture
- Enduits finition rustique écrasé





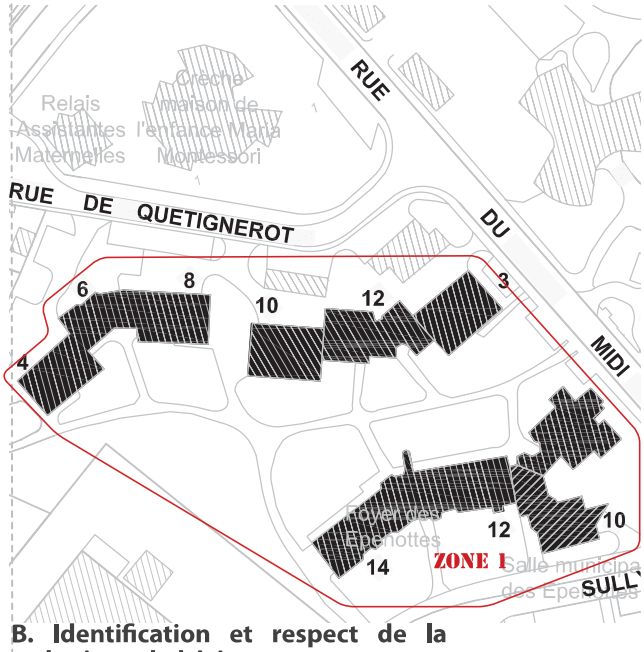






Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



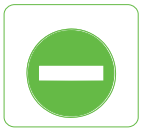
B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

3030-Y30R
3030-R80B
3010-Y40R
3040-R80B
1510-Y40R
1030-R90B
0560-Y20R
2030-R70B
0585-Y30R
0515-B20G

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE C





Fait face à un parking

Édifice peu lisible, peu visible

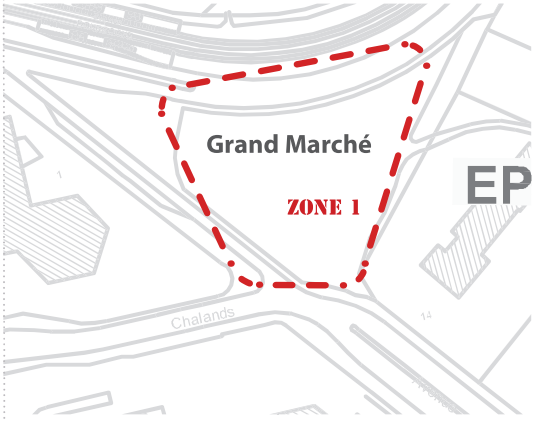
CATÉGORIE C: Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct. Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes. (peintures, enduits, bardages composites)

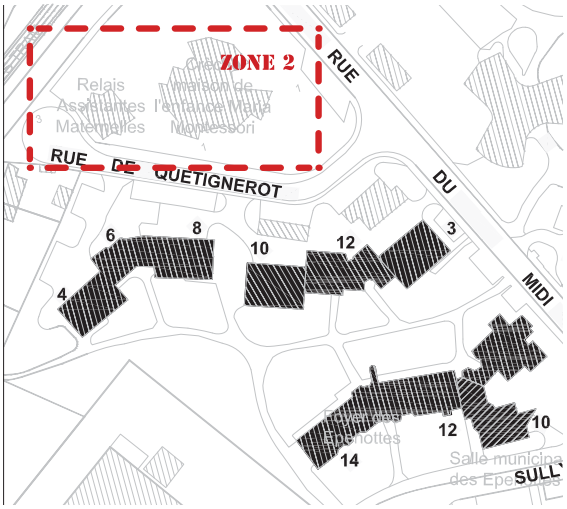
Votre édifice rentre dans la catégorie C et il est revêtu d'enduit, la façade pourra être intégralement travaillée en peinture ou enduit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, Émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention





B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

2030-G40Y
0502-G50Y
2020-G60Y
1030-R70B
3030-B30G
0520-R70B
0515-B20G
1502-R
6502-Y
4010-Y10R

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE B

Proximité d'un commerce très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Le ou les édifices à construire rentrent dans la catégorie B, seuls 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du ou des bâtiments, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 2 — CATÉGORIE A

Proximité du passage du Tram

très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Le ou les futurs édifices à construire rentrent dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seules les pâtes de verre ou matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU



Morphologie de l'îlot

- Architecture des années soixante-dix en gradin et architecture contemporaine, façades complexes
- Balcons terrasses et loggias
- Jardinières
- R +3 à R +4

- Entoure une place rectangulaire minérale, entouré de verdure

- Couleur-sculpture
- Enduits grattés ou talochés, bardage bois, panneaux de mosaïques monochromes ou pointillistes



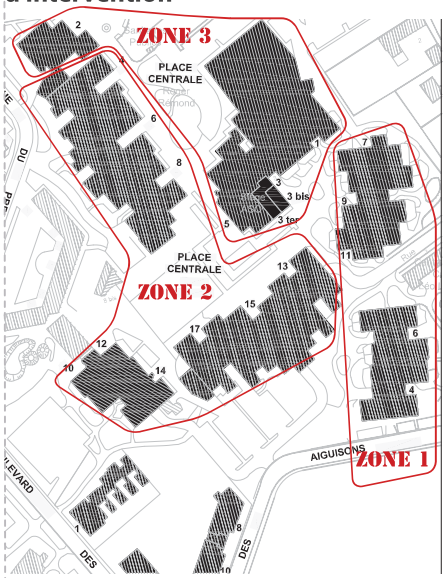








A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

1502-R

0500-N

3020-R

3020-R40B

1510-Y40R

3010-Y40R

1005-Y40R

0540-Y

1515-Y

1510-G60Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

ZONE 1 — CATÉGORIE B



Fait face à un parc

Dissimulé par la végétation

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Vos édifices sont déjà enduits, ils pourront être réenduits ou repeints mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 2 — CATÉGORIE B



Proximité d'un commerce

Très visible de loin

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

Vos édifices sont déjà enduits, ils pourront être réenduits ou repeints mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

ZONE 3 — CATÉGORIE A



Proximité du passage du Tram

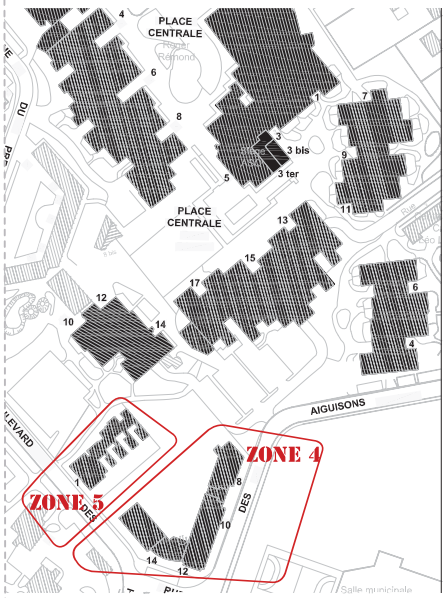
Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Vos édifices sont déjà enduits, ils pourront être réenduits ou repeints mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

A. Identification de la zone d'intervention



B. Identification et respect de la rythmique du bâtiment

C. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

1502-R

0500-N

3020-R

3020-R40B

1510-Y40R

3010-Y40R

1005-Y40R

0540-Y

1515-Y

1510-G60Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 4

CATÉGORIE A



Fait face à une aire de jeu

Très visible de loin

CATÉGORIE A : Édifice présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser. (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux)

Vos édifices sont déjà enduits, ils pourront être réenduits mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Les zones de pâte de verre ne pourront pas être enduites, elles seront restaurées.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

ZONE 5

CATÉGORIE B



Fait face à un parc

Édifice peu lisible, peu visible

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables. (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux)

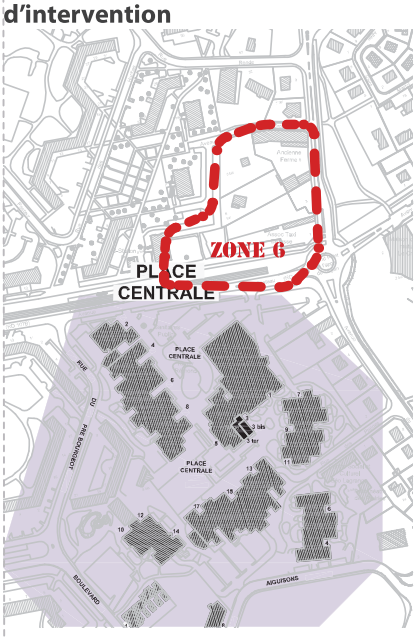
Vos édifices sont déjà enduits, ils pourront être réenduits mais l'ITE est une opportunité pour introduire de nouveaux matériaux plus qualitatifs.

Votre édifice est également recouvert d'autres matériaux, il devra être réhabillé par un des matériaux de la liste ci dessous. L'enduit est alors proscrit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, Émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique,inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

Schéma directeur chromatique : Prescription - PLU

A. Identification de la zone d'intervention



ZONE 6

CATÉGORIE A

Proximité du passage du Tram

Très visible de loin

CATÉGORIE A : Zone urbaine présentant un grand intérêt, une belle visibilité ou un lieu de convivialité à valoriser (émaux, panneaux composites durables, métaux extrudés, mailles métalliques, parements minéraux).

La zone à construire rentre dans la catégorie A, vous ne pourrez pas utiliser d'enduit en façade. Seuls les matériaux de qualité et de durabilité équivalente seront autorisés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillée, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites durables.

B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

1502-R | 0500-N

3020-R | 3020-R40B

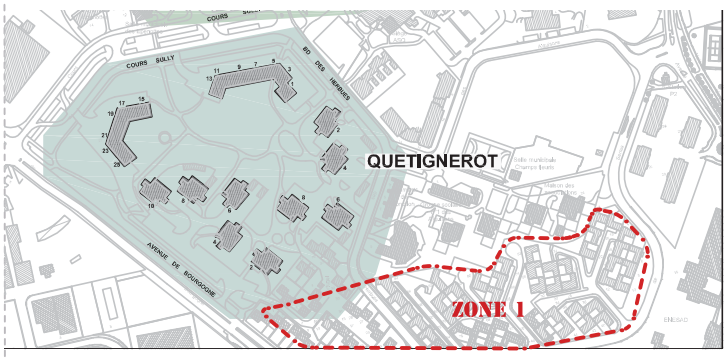
1510-Y40R | 3010-Y40R

1005-Y40R | 0540-Y

1515-Y | 1510-G60Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

A. Identification de la zone d'intervention



Secteur Allée du Portugal /Olivier de Serres



Boulevard Olivier de Serres

B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

1502-R
0500-N
3020-R
3020-R40B
1510-Y40R
3010-Y40R
1005-Y40R
0540-Y
1515-Y
1510-G60Y

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 — CATÉGORIE C

Fait face à un parking

Édifice peu lisible, peu visible

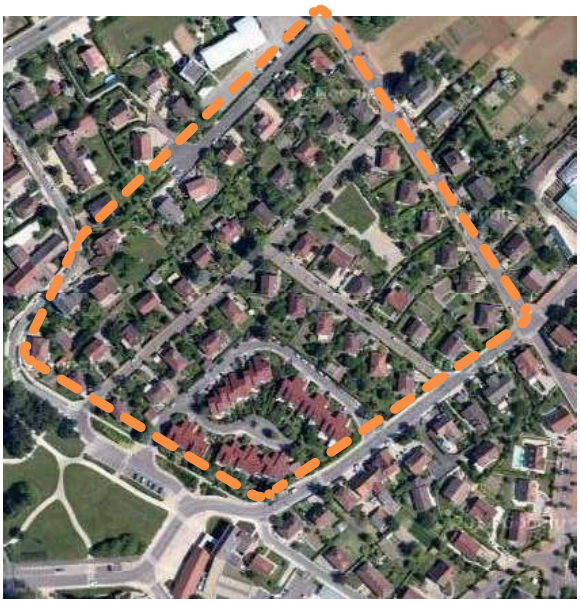
CATÉGORIE C: Édifice d'intérêt secondaire, dissimulé ou peu valorisé par l'environnement direct. Possibilité d'utiliser des matériaux plus modestes. (peintures, enduits, bardages composites)

Votre édifice rentre dans la catégorie C et il est revêtu d'enduit, la façade pourra être intégralement travaillée en peinture ou en enduit.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, Émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.

Les couleurs de portes volets et fenêtres devront contribuer à créer une animation sur la façade, tout en évitant les couleurs vives, criardes et les blancs (pour les volets et les portes).

A. Identification de la zone d'intervention



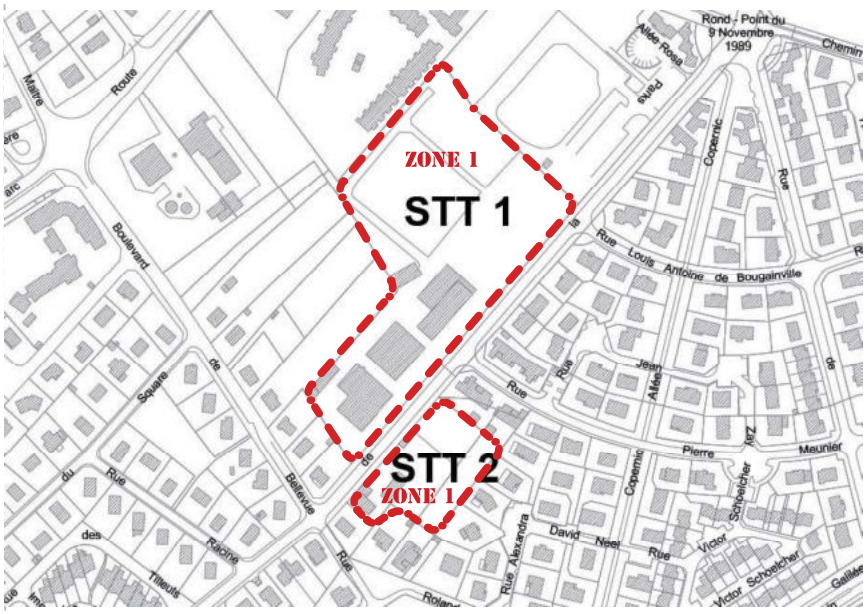


B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice

Sur ces édifices, une attention toute particulière devra être apportée concernant l'usage de la couleur.

Il est interdit de faire usage de couleurs trop vives et criardes.
La couleur de votre façade devra être choisie dans une gamme de couleurs douces ou ocrées, et les couleurs de portes volets et fenêtres devront contribuer à créer une animation sur la façade, tout en évitant les couleurs vives et criardes.
Concernant les volets et les portes, nous déconseillons l'usage de PVC blanc.

A. Identification de la zone d'intervention



B. Choix des nouvelles couleurs de votre édifice au sein de la palette proposée.

4502-R

1515-Y

1510-R90B

3030-Y30R

3010-Y30R

1502-Y

0502-R

1510-Y10R

1575-R10B

0585-Y30R

Les codes couleur sont issus du nuancier NCS (Natural Color System)

ZONE 1 CATÉGORIE B

CATÉGORIE B : Édifice présentant un intérêt notable. Utilisation de matériaux durables et fiables (émaux, bois, panneaux composites durables, parements minéraux).

Les édifices à construire entrent dans la catégorie B, seule 20 % de la façade pourra être enduite. Sur le reste du bâtiment, la pâte de verre ou équivalent et les matériaux durables seront fortement conseillés.

Matériauthèque représentative et actualisable par les coloristes conseils : pâte de verre, pâte de verre fritté, émaux de verre, grès cérame émaillé, grès cérame coloré dans la masse, pierre naturelle, terre cuite émaillés, terre cuite, maille métallique, inox, acier corten, aluminium (laquage), acier, acier galvanisé, matériaux composites, polycarbonates, bois et dérivés, enduits naturels et artificiels.